



PROCEEDINGS

57th Plenary Meeting of the
International Cotton
Advisory Committee

Santa Cruz, Bolivia
October, 1998

PROCES-VERBAL

57e Réunion Plénière du
Comité Consultatif
International du Coton

Santa Cruz, Bolivie
Octobre, 1998

ACTAS

57a Reunión Plenaria del
Comité Consultivo
Internacional del Algodón

Santa Cruz, Bolivia
Octubre, 1998

**PROCEEDINGS
OF THE
57TH PLENARY MEETING**



ICAC
Washington DC USA

© International Cotton Advisory Committee, 1998

Price: US\$50.00

FOREWORD

At the invitation of the Government of Bolivia, the 57th Plenary Meeting of the International Cotton Advisory Committee was held in Santa Cruz, Bolivia, from October 12 to 16, 1998.

The International Cotton Advisory Committee is an association of governments having an interest in the production, export, import and consumption of cotton. It is an organization designed to promote cooperation in the solution of cotton problems, particularly those of international scope and significance.

The functions of the International Cotton Advisory Committee, as defined in the Rules and Regulations, are

- To observe and keep in close touch with developments affecting the world cotton situation
- To collect and disseminate complete, authentic, and timely statistics on world cotton production, trade, consumption, stocks and prices
- To suggest, as and when advisable, to the governments represented, any measures the Advisory Committee considers suitable and practicable for the furtherance of international collaboration directed towards developing and maintaining a sound world cotton economy
- To be the forum of international discussions on matters related to cotton prices

PREFACE

Sur l'invitation du Gouvernement du Bolivie, le Comité consultatif international du coton a tenu sa 57e Réunion plénière à Santa Cruz, Bolivie, du 12 au 16 octobre 1998.

Le Comité consultatif international du coton (CCIC) est une association de gouvernements ayant un intérêt dans la production, l'exportation, l'importation et la consommation de coton. C'est une organisation créée dans le but d'encourager la coopération pour la solution des problèmes relatifs au coton qui présentent un caractère international.

Les fonctions du Comité consultatif international du coton, telles que les définit le Règlement statutaire, sont les suivantes :

- Observer et suivre de près l'évolution de la situation mondiale dans la mesure où elle intéresse le coton.
- Réunir et publier des statistiques complètes, officielles et à jour sur la production, le commerce, la consommation, les stocks et les prix du coton dans le monde.
- Proposer, s'il en est besoin, aux Etats membres du CCIC, toutes mesures que ce dernier juge appropriées et réalisables pour renforcer la collaboration internationale afin de développer et de maintenir une économie mondiale du coton qui repose sur des bases saines.
- Etre le forum international pour toutes discussions relatives aux prix du coton

PROLOGO

Por invitación del Gobierno del Bolivia, la 57a Reunión Plenaria del Comité Consultivo Internacional del Algodón se celebró en Santa Cruz, Bolivia, del 12 al 16 de octubre de 1998.

El Comité Consultivo Internacional del Algodón es una asociación de gobiernos que se interesan en la producción, exportación, importación y consumo de algodón y tiene como finalidad promover la cooperación para solucionar los problemas algodoneiros, en particular los de alcance y significación internacional.

Las funciones del Comité Consultivo Internacional del Algodón, según se definen en el Reglamento son las siguientes:

- Observar el desarrollo que afecta la situación algodoneira internacional y mantenerse al corriente de la misma.
- Reunir información estadística completa, oportuna y auténtica sobre la producción, el comercio, las existencias y los precios mundiales del algodón y divulgar dicha información.
- Sugerir a los gobiernos representados, en la forma y oportunidad convenientes, cualquier medida que el Comité Consultivo estime adecuada y factible para el progreso de la colaboración internacional con la debida atención a la manutención y desarrollo de una economía mundial algodoneira sana.
- Ser el foro de discusiones internacionales en materias relacionadas con los precios del algodón.

MEMBER GOVERNMENTS

ETATS MEMBRES

GOBIERNOS MIEMBROS

Argentina
Australia
Azerbaijan
Belgium
Bolivia
Brazil
Burkina Faso
Cameroon
Chad
China (Taiwan)
Colombia
Côte d'Ivoire
Egypt
Finland

France
Germany
Greece
India
Iran
Israel
Italy
Japan
Republic of Korea
Mali
Netherlands
Pakistan
Paraguay
Philippines

Poland
Russia
South Africa
Spain
Sudan
Switzerland
Syria
Tanzania
Turkey
Uganda
United Kingdom
USA
Uzbekistan
Zimbabwe

Office of the Secretariat

**1629 K Street NW Suite 702
Washington DC 20006 USA**

**Telephone: (202) 463-6660 Fax: (202) 463-6950
E-mail: secretariat@icac.org Internet: <http://www.icac.org/>**

CONTENTS

FOREWORD—PREFACE—PROLOGO	3
MEMBER GOVERNMENTS—ETATS MEMBRES—GOBIERNOS MIEMBROS	5
	114
STATEMENT OF THE 57TH PLENARY MEETING	8
DECLARATION DE LA 57E REUNION PLENIERE	10
	11
DECLARACION DE LA 57A REUNION PLENARIA	13
MINUTES	
Inauguration	15
Inauguration	39
Inauguración	65
Plenary Sessions—Séances plénières—Sesiones Plenarias	
First Plenary Session	15
Première séance plénière	39
Primera Sesión Plenaria	65
Attachments	16
Pièces jointes	40
Anexos	66
Second Plenary Session	19
Deuxième séance plénière	43
Segunda Sesión Plenaria	69
Third Plenary Session	22
Troisième séance plénière	47
Tercera Sesión Plenaria	73
Fourth Plenary Session	26
Quatrième séance plénière	51
Cuarta Sesión Plenaria	78
Fifth Plenary Session	27
Cinquième séance plénière	52
Quinta Sesión Plenaria	79
Sixth Plenary Session	27
Sixième séance plénière	53
Sexta Sesión Plenaria	80
Seventh Plenary Session	29
Septième séance plénière	55
Séptima Sesión Plenaria	81
Closing	30
Clôture	56
Clausura	83
Steering Committee—Comité de direction—Comité Directivo	
First Meeting	31
Première réunion	57
Primera Reunión	84
Second Meeting	31
Deuxième réunion	57
Segunda Reunión	84
Third Meeting	35
Troisième réunion	61
Tercera Reunión	88
Fourth Meeting	36
Quatrième réunion	62
Cuarta Reunión	89
Attachment	36
Pièce jointe	63
Anexo	90
LIST OF DOCUMENTS AND WORKING PAPERS	92
REPRESENTATION LIST	93

DECLARATION DE LA 57^e REUNION PLENIERE

Le Comité consultatif international du coton qui a tenu sa 57^e Réunion plénière à Santa Cruz de la Sierra en Bolivie, du 12 au 16 octobre 1998 approuve la déclaration suivante :

1. L'économie cotonnière mondiale est affectée par la baisse des prix et le ralentissement de la demande. D'après les prévisions, la production mondiale diminuera de plus d'un million de tonnes (7%) lors de la présente campagne et il est probable que la consommation mondiale chute de 400 000 tonnes (2%). (Voir statistiques en Annexe I.) Les cours internationaux du coton sont à leur niveau le plus faible enregistré en quatre ans et les estimations du Secrétariat laissent à penser que le prix moyen de la présente campagne sera inférieur de 10% à la moyenne des vingt dernières années, à savoir 74 cents la livre. Si les conditions actuelles se maintiennent, la campagne actuelle sera la première depuis 1965/66 où les cours moyens du coton accusent une tendance à la baisse pendant quatre années de suite. Toutefois, les cours cotonniers resteront en toute vraisemblance au-dessus de la barre des prix du début des années 90 lorsque le démantèlement de l'URSS avait bouleversé les modes des échanges cotonniers dans le monde.
2. Le rendement cotonnier mondial n'a pas augmenté depuis 1991/92, première période de plus de quatre ans depuis les années 40 où aucun nouveau record n'a été atteint. Des problèmes particuliers affectent les rendements cotonniers dans certains pays gros producteurs, notamment la résistance aux pesticides, les maladies, les conditions météorologiques défavorables et les difficultés rencontrées pour approvisionner en intrants les producteurs. Vu la stagnation du rendement doublé du renchérissement des prix des intrants, la production cotonnière devient une entreprise moins rentable.
3. La faible croissance de l'économie mondiale entraîne un ralentissement de la demande du coton. La consommation cotonnière atteignait un niveau record de 19,4 millions de tonnes pendant les deux dernières campagnes mais les estimations de la croissance économique mondiale en 1998, révisées à la baisse, de 4% à 2%, font entrevoir une baisse dans la consommation mondiale de coton qui risque de passer à moins de 19 millions de tonnes en 1998/99. La consommation industrielle de coton est en train de diminuer dans presque toutes les régions du monde.
4. Les importations mondiales de coton ont diminué de 500 000 tonnes en 1997/98 et il est possible que le commerce mondial se contracte encore davantage lors de la campagne actuelle. Cette contraction du volume des importations mondiales de coton est imputable d'une part aux changements des politiques commerciales du pays qui est le plus grand consommateur de coton au monde, à savoir la Chine (continentale) et qui entraîneront une baisse des importations et, d'autre part, à la consommation plus faible dans la plupart des pays importateurs.
5. Dans ce contexte marqué par des prix plus faibles et des rendements statiques, bien des arguments ont été avancés sur la nécessité et les mécanismes de la réduction des coûts de la production cotonnière et du maintien des recettes du producteur. Le Comité a également pris connaissance des expériences d'un certain nombre d'organisations concernant le transfert de technologie qui a permis d'améliorer nettement l'efficacité et la rentabilité de la production.
6. Le coton a continué à perdre des parts du marché au profit des autres fibres l'année dernière et il est essentiel de maintenir ou d'améliorer la position du coton sur le marché. Fidèles à leur engagement d'enrayer la perte de parts du marché pour le coton, les pays membres du Comité ont mentionné les efforts déployés pour accroître les rendements, améliorer la qualité, diminuer la contamination et promouvoir le coton en tant que fibre. Prises ensemble, ces mesures devraient avoir un effet positif. On a également noté le potentiel détenu par les organismes modifiés génétiquement aux fins de renforcer la compétitivité du coton.
7. Le Comité a convenu de discuter lors de la prochaine Réunion plénière de l'utilisation des instruments à volume élevé et d'autres données permettant de classer chaque balle de coton afin de déterminer les caractéristiques de la fibre.
8. Un certain nombre de pays se montrent préoccupés par les subventions directes et indirectes, le dumping et autres pratiques de concurrence déloyale de certains pays qui risquent de les empêcher d'exploiter pleinement leur potentiel. Ces pays ont demandé que ces pratiques soient supprimées tout au long de la chaîne de production, de transformation et de commercialisation. Ils ont prié le Secrétariat du Comité de documenter, d'ici le 30 juin 1999, aux fins d'utilisation future lors des discussions du Comité, les mesures gouvernementales affectant la production, l'égrenage et le commerce du coton dans les pays cotonniers du monde.
9. Le Comité s'est penché sur la nature changeante de l'industrie cotonnière et l'importance fondamentale du secteur privé en vue de maintenir une solide économie cotonnière dans le monde. A cet égard, on s'est rendu compte qu'il fallait une coopération plus étroite entre le gouvernement et le secteur privé. Les pays ont indiqué que la Commission permanente, après avoir consulté à cet effet les pays membres, devait prendre les mesures nécessaires pour créer une unité consultative du secteur privé qui aiderait le Comité consultatif dans son travail. On a également relevé la nécessité d'une communication plus étroite entre les consommateurs et les producteurs.
10. Le Comité a organisé un Séminaire technique pour diffuser les résultats de la deuxième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières, tenue en septembre 1998 à Athènes en Grèce sous les auspices du Comité, des organisations cotonnières grecques et d'autres organisations internationales. Le Séminaire s'est également penché sur la question de la contamination du coton, en se plaçant sous l'angle du producteur, du responsable de l'égrenage et de l'usine de textile. De nouvelles méthodes pour mesurer la contamination du coton par des matières étrangères ont également été discutées. On a décidé de tenir le Séminaire technique de 1999 sur le thème suivant "Qualité nécessaire de la fibre pour l'industrie moderne de la filature" traitant des progrès faits par les travaux de recherche portant sur l'égrenage.
11. Le Comité a approuvé à l'unanimité la nomination de Monsieur Terry P. Townsend qui assumera les fonctions de cinquième Directeur exécutif à compter du 1er janvier 1999. Le Comité a exprimé toute sa gratitude à M. Lawrence Shaw pour les services rendus au Comité lors de son mandat de 12 années en tant que quatrième Directeur exécutif.
12. La 58^e Réunion plénière du Comité se tiendra à Charleston en Caroline du Sud du 25 au 29 octobre 1999 à l'invitation du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

Annex I
SUPPLY AND DISTRIBUTION OF COTTON
16 October 1998

Years Beginning August 1

	1994	1995	1996	1997 Est.	1998 Proj.	1999 Proj.
Million Metric Tons						
BEGINNING STOCKS						
WORLD TOTAL	6.917	7.367	8.920	9.354	9.60	9.25
CHINA (MAINLAND)	2.102	2.788	3.715	4.002	4.20	3.28
USA	0.769	0.577	0.568	0.865	0.85	0.61
NET EXPORTERS	3.239	2.954	3.609	3.867	3.97	4.69
NET IMPORTERS 1/	3.677	4.413	5.312	5.487	5.63	4.56
PRODUCTION						
WORLD TOTAL	18.783	20.352	19.603	19.967	18.65	19.24
CHINA (MAINLAND)	4.342	4.768	4.203	4.602	4.10	4.10
USA	4.281	3.897	4.124	4.092	2.89	3.70
INDIA	2.355	2.885	3.024	2.605	3.00	3.00
PAKISTAN	1.478	1.801	1.594	1.556	1.70	1.62
UZBEKISTAN	1.248	1.254	1.062	1.139	1.10	1.10
TURKEY	0.628	0.851	0.784	0.832	0.80	0.81
OTHERS	4.451	4.895	4.812	5.142	5.05	4.91
CONSUMPTION						
WORLD TOTAL	18.401	18.576	19.378	19.361	18.95	19.38
CHINA (MAINLAND)	4.500	4.500	4.700	4.800	4.60	4.50
INDIA	2.279	2.576	2.864	2.750	2.70	2.85
EU, C. Eur. & TURKEY	2.316	2.312	2.476	2.587	2.48	2.53
USA	2.438	2.318	2.422	2.471	2.30	2.30
EAST ASIA & AUSTRALIA	2.160	2.160	2.085	1.908	1.86	1.88
PAKISTAN	1.508	1.540	1.524	1.523	1.55	1.60
BRAZIL	0.818	0.817	0.830	0.700	0.70	0.75
CIS	0.535	0.442	0.407	0.447	0.43	0.51
OTHERS	1.847	1.911	2.070	2.175	2.33	2.46
EXPORTS						
WORLD TOTAL	6.314	5.981	6.059	5.958	5.30	5.74
USA	2.047	1.671	1.495	1.633	0.90	1.24
UZBEKISTAN	1.250	0.940	1.042	1.050	0.94	0.95
FRANCOPHONE AFRICA	0.613	0.608	0.721	0.831	0.86	0.88
AUSTRALIA	0.293	0.308	0.519	0.600	0.61	0.59
ARGENTINA	0.208	0.266	0.290	0.220	0.24	0.22
GREECE	0.265	0.275	0.195	0.200	0.13	0.23
CHINA (MAINLAND)	0.040	0.005	0.002	0.006	0.52	0.25
IMPORTS						
WORLD TOTAL	6.475	5.817	6.145	5.635	5.30	5.74
EAST ASIA & AUSTRALIA	2.140	2.146	2.004	1.781	1.81	1.84
EU, C. Eur. & TURKEY	1.525	1.410	1.599	1.642	1.56	1.60
SOUTH AMERICA	0.471	0.510	0.633	0.471	0.48	0.57
CHINA (MAINLAND)	0.884	0.663	0.787	0.399	0.10	0.20
CIS	0.430	0.225	0.207	0.274	0.25	0.29
TRADE IMBALANCE 2/	0.161	-0.164	0.086	-0.323	0.00	0.00
STOCKS ADJUSTMENT 3/	-0.092	-0.058	0.123	-0.034	-0.05	-0.03
ENDING STOCKS						
WORLD TOTAL	7.367	8.920	9.354	9.603	9.25	9.07
CHINA (MAINLAND)	2.788	3.715	4.002	4.197	3.28	2.83
USA	0.577	0.568	0.865	0.846	0.61	0.78
NET EXPORTERS	2.954	3.609	3.867	3.973	4.69	5.29
NET IMPORTERS 1/	4.413	5.312	5.487	5.630	4.56	3.78
ENDING STOCKS/USE 4/	0.39	0.42	0.42	0.40	0.39	0.42
COTLOOK A INDEX 5/	94.30	85.61	78.60	72	67*	71*

1/ Includes Brazil, China (Mainland), Colombia, Greece, Mexico, Turkey and traditional imports
2/ The inclusion of linters and waste, changes in weight during transit, differences in reporting periods and measurement error account for differences between world imports and exports
3/ Difference between calculated stocks and actual; amounts for forward seasons are anticipated
4/ World-less-China (Mainland) ending stocks minus China net exports, quantity divided by world-less-China consumption
5/ U.S. cents per pound. The estimates for 1998/99 and 1999/00 are based on China (Mainland) trade and world-less-China (Mainland) ending stocks to use. The estimate for 1994/95 is adjusted for quotes during June and July.
* 95% confidence intervals extend 15 cents per pound above and below each point estimate

Séance d'inauguration

Lundi 12 octobre 1998, 9h30

Le Maître des Cérémonies note que la superficie cotonnière s'est étendue en Bolivie pendant les années 70, a diminué pendant les années 80 et a atteint 50 000 hectares pendant les années 90. L'Hymne national est joué. Le Maître des Cérémonies présente M. Rodolfo Greminger, Président de l'ADEPA, l'Asociación Nacional de Productores de Algodón.

Au nom de l'ADEPA, M. Greminger souhaite la bienvenue aux participants pour la 57^e Réunion plénière et les remercie d'être venus en Bolivie. Il note l'importance de la journée du 12 octobre puisque c'est l'anniversaire marquant la rencontre des Amériques et de l'Europe et souhaite aux participants un agréable séjour à Santa Cruz. Il indique que la province de Santa Cruz est un centre agricole avec 4,5 millions d'hectares de terres arables, dont 1,25 million d'hectare convient à la culture cotonnière.

M. Greminger indique que les 50 000 hectares actuellement cultivés produisent des recettes d'exportation de l'ordre de 135 millions \$ et donne un emploi pour 70 000 personnes. Il dit que la 57^e Réunion plénière est une étape jalon pour la Bolivie concernant l'exécution du plan quinquennal de l'ADEPA visant à accroître à 200 000 hectares la production de coton. Il invite les investisseurs étrangers à participer à l'expansion de l'industrie cotonnière et promet un soutien non discriminatoire de l'ADEPA ainsi que l'appui intégral du droit bolivien. La communication de M. Greminger est une Déclaration de la Réunion.

Le Maître des Cérémonies invite M. Aluisio de Lima-Campos, Président de la Commission permanente du CCIC, à répondre. M. Lima-Campos remercie le Gouvernement et le peuple de la Bolivie pour leur hospitalité et leur chaleureux accueil. Il note qu'un explorateur français avait appelé la Bolivie un microcosme de l'univers. La Bolivie est également un microcosme économique avec ses politiques de libéralisation et d'expansion de l'économie menant à une zone de libre-échange en Amérique du Sud en l'an 2000. M. Lima-Campos indique que l'agriculture a contribué à cette croissance et note que le coton est un élément de cette réussite. Il a confiance dans l'avenir, sachant que l'ADEPA continuera à fournir la direction nécessaire pour encourager l'expansion de la production cotonnière dans le siècle à venir. Sa communication est une Déclaration de la Réunion.

Le Maître des Cérémonies présente le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, M. Oswaldo Antezana, qui prend la parole au nom du Président de la République bolivienne.

M. Antezana souhaite la bienvenue aux délégations au nom du gouvernement national et du Président, Hugo Banzer, et leur souhaite un travail positif et fructueux. Il parle des profonds changements qu'a traversés l'économie bolivienne ces 13 dernières années, passant d'un pays instable où 75% des industries étaient aux mains de l'Etat à une démocratie stable et participative où le gouvernement assume un rôle de réglementation de l'initiative privée. Il note que

le coton est une culture qui remplace le coca dans certaines régions de la Bolivie et indique que son pays est déterminé à éliminer la production de coca. L'administration de son gouvernement transformera l'agriculture.

Le coton, indique-t-il, est un élément important de la transformation de l'agriculture. Il note que le gouvernement continuera à promouvoir la recherche et le transfert des technologies de production et continuera à travailler avec le CIRAD pour développer une technologie de production adéquate se tournant vers la coopération internationale pour lutter contre les insectes ravageurs. En ce temps de crise financière et économique dans le monde, il convient de traiter attentivement la mondialisation et de mondialiser la prospérité et non pas la misère. Il dit que la Bolivie est engagée à se diriger vers un marché entièrement libre sans barrières tarifaires et sans subventions mais n'est pas un adepte du Darwinisme économique. M. Antezana dit que la Bolivie est ouverte à toutes les personnes assistant à la Réunion et encourage vivement les participants à faire connaissance des habitants de son pays et à forger des relations. Il félicite l'ADEPA pour les efforts déployés en vue d'organiser la 57^e Réunion plénière du Comité. Il souhaite à tout le monde un bon travail et déclare les séances de la Réunion ouvertes. La communication de M. Antezana est une Déclaration de la Réunion.

Les Déclarations de la Réunion qui sont une partie intégrale des comptes rendus de la Réunion sont publiées séparément.

Première séance plénière

Lundi 12 octobre 1998, 11h00

Sous la Présidence de
M. Wálter Núñez Rodríguez

Le PRÉSIDENT invite M. Aluisio de Lima-Campos à présenter le rapport du Président de la Commission permanente. Le rapport de M. Lima-Campos est un document de la Réunion. En élaborant son rapport, M. Lima-Campos indique être satisfait du nombre important de délégués des pays siégeant à la Commission permanente à Washington qui assistent à la Réunion plénière. Il est certain que les pays membres bénéficieront grandement de leur participation à la Réunion. En discutant le travail du Comité de Recherche dont il est également le Président, il note que cela a été très difficile au vu des hautes qualifications des candidats. En notant que la Commission permanente est en train de reformuler les priorités de la Commission concernant les projets financés par le Fonds

commun, M. Lima-Campos invite les gouvernements représentés, et surtout les techniciens des délégations, à faire part de leurs idées concernant les thèmes qui devraient être étudiés dans le cadre de ces projets de développement des produits de base. Son rapport est joint en annexe.

Le PRÉSIDENT remercie M. Lima-Campos pour son rapport et invite M. Lawrence Shaw à présenter son rapport en tant que Directeur exécutif du Secrétariat. Le rapport du Directeur exécutif est joint en annexe.

Le délégué de l'EGYPTE dit qu'il a écouté attentivement la communication et souhaite indiquer combien il apprécie le travail du Secrétariat, surtout le suivi des recommandations des Réunions plénières et la distribution de rapports, d'information et de formation pour les membres du Comité. Il note que le Secrétariat a pu accroître la quantité et la qualité des travaux alors

que le personnel n'a pas augmenté. Il indique également combien sa délégation a apprécié la direction du Président de la Commission permanente pendant l'année passée et son travail en vue d'établir une bonne coopération entre les membres de la Commission permanente et pour arriver à une prise de décisions à l'unanimité.

Le délégué de l'ARGENTINE se fait l'écho des commentaires du représentant de l'Égypte qui, suite à sa présence à Washington, a eu l'occasion d'observer de plus près le travail du Secrétariat. Le délégué exprime sa reconnaissance au Gouvernement et aux habitants de la Bolivie et de Santa Cruz de la Sierra pour leur hospitalité. Il souhaite également souligner qu'aujourd'hui, 12 octobre, marque l'anniversaire de la découverte des Amériques par Christophe Colomb qui, à son avis, est le début de ce que nous appelons aujourd'hui la mondialisation. Il indique que cette mondialisation devrait permettre un accroissement harmonieux dans chacun des pays

et dans le monde pris dans son ensemble.

Il reprend un commentaire récent du Président des Etats-Unis en ce qui concerne les mesures nécessaires devant être prises pour enrayer la propagation de la crise économique en Amérique latine, à savoir que nous devons donner un visage humain au développement. Le délégué de l'Argentine dit que la crise affecte également le coton car, même si la production a diminué, le monde connaît les cours cotonniers les plus faibles depuis des années, situation peu logique à son avis, au regard du niveau des stocks mondiaux. Le délégué fait également référence à l'accord du Mercosur visant à créer un espace économique commun dans la région. Il félicite le Gouvernement de la Bolivie et l'ADEPA pour les efforts déployés en vue d'accroître la production cotonnière. Les remarques de M. Pellegrino sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRÉSIDENT demande aux délégations si elles veulent faire d'autres commentaires sur les communications.

Le délégué de l'AFRIQUE DU SUD exprime la reconnaissance de son gouvernement pour l'hospitalité du Gouvernement bolivien, du Ministère de l'Agriculture et de l'ADEPA. Il remercie la Commission permanente de l'excellent travail fait l'année dernière et de la manière compétente dont elle a fonctionné. Il fait l'éloge de l'excellent service de M. Lawrence Shaw, travail que saurait véritablement apprécier des personnes ayant 12 années d'expérience auprès du CCIC. Il dit que, pendant ses six années d'expérience, le Secrétariat a communiqué non seulement plus d'information mais aussi une information meilleure au même coût pour les membres. Il souhaite à M. Shaw toute la chance possible dans l'avenir.

Le délégué du SOUDAN remercie le Ministère de l'Agriculture et l'ADEPA pour les efforts déployés concernant l'organisation de la réunion. Il souhaite également exprimer sa reconnaissance au Directeur exécutif, M. Shaw, pour sa haute performance, son extrême efficacité et sa direction judicieuse de ces 12 dernières années. Le délégué remercie également le Président de la Commission permanente pour une direction avisée l'année dernière.

Le délégué de la FRANCE se joint aux autres délégations pour remercier le Gouvernement de la Bolivie qui est l'hôte de la Réunion et pour le plaisir de pouvoir à nouveau se rencontrer en Amérique latine, région avec laquelle la France entretient d'étroites relations culturelles et autres. Il exprime la profonde reconnaissance de sa délégation pour les efforts faits par M. Lawrence Shaw. Il note particulièrement le soutien continu du Comité pour les différentes langues malgré les coûts encourus. Le fait que les documents du Comité paraissent dans de nombreuses langues permet aux pays d'examiner de manière plus approfondie les questions

et ouvre l'organisation à un plus grand nombre de contacts avec les pays émergents, par exemple, ceux de l'Afrique francophone, qui commencent à enregistrer de nouveaux records de la production. Le délégué pense que ces contacts ont permis d'accroître le nombre de pays dans la région qui sont devenus des membres dynamiques du CCIC.

Le délégué du PAKISTAN remercie le Gouvernement de la Bolivie pour avoir accueilli aussi chaleureusement sa délégation à l'aube et pour l'avoir aidée à entrer dans le pays. Il remercie M. Shaw pour l'information compilée sur le coton utilisant tous les instruments du monde moderne, tels que l'Internet. Au nom de son gouvernement et des institutions cotonnières du Pakistan, il exprime sa reconnaissance pour ses efforts.

Le délégué de l'INDE remercie le Gouvernement de la Bolivie et le Ministère de l'Agriculture pour leur chaleureuse hospitalité, notant que le pays est comme une seconde patrie. Il dit qu'il est nouveau dans l'organisation et le domaine des textiles mais a été informé par ses collègues de la haute estime dans laquelle ils tiennent M. Shaw et la reconnaissance du travail qu'il a fait pour que le CCIC occupe la position qui lui appartient aujourd'hui. Il souhaite à M. Shaw toute la chance possible à l'avenir.

Le PRÉSIDENT ajourne la première séance plénière à 12h15.

PIECES JOINTES

Rapport du Président de la Commission permanente

Aluisio de Lima-Campos Brésil

C'est un plaisir pour moi de me trouver en Bolivie. La Bolivie est un pays membre relativement nouveau du Comité consultatif international du coton et a uni ses forces en 1995 à celles de ses partenaires du Mercosur et d'autres pays pour soutenir le coton. La production de coton a doublé ces dernières années en Bolivie et le Secrétariat du CCIC pense qu'elle doublera à nouveau dans les années à venir. Aussi, le pays fait-il partie des régions les plus dynamiques du monde cotonnier. Au nom des autres pays membres du Comité, j'aimerais remercier le Gouvernement de la Bolivie et son représentant l'Asociación Nacional de Productores de Algodón pour accueillir la 57^e Réunion du Comité.

J'aimerais également exprimer ma reconnaissance aux représentants des pays membres du Comité qui ont parcouru de longues distances pour venir se joindre à nous afin que nous puissions discuter ensemble des problèmes du coton mondial. Merci également aux délégations

des pays qui ont reconnu l'importance de faire participer leur représentant à la présente réunion auprès de la Commission permanente. Je suis certain que votre délégation profitera autant de cette réunion que celle-ci profitera de ses conseils et de son assistance.

Le Comité a été créé parce qu'on pensait que les problèmes du coton pouvaient être résolus si nous communiquons et si nous trouvons une manière réaliste et pratique d'aller de l'avant. C'est dans cet esprit que nous nous rencontrons également aujourd'hui.

J'aimerais en outre souhaiter la bienvenue aux observateurs qui sont venus assister à cette réunion. En effet, la charte du Comité lui confie pour mission de collaborer avec toutes les organisations publiques et privées qui s'intéressent au coton. A cet égard, j'aimerais notamment encourager les gouvernements présents en qualité d'observateurs à envisager de devenir membre du CCIC et de nous prêter main forte dans notre travail.

Il incombe au Président de la Commission permanente de faire le compte rendu des activités de la Commission permanente couvrant la période depuis la 56^e Réunion plénière qui s'est terminée le 31 octobre 1997 à Asunción au Paraguay. La Commission permanente s'est rencontrée à sept reprises depuis la fin d'octobre de l'année dernière.

Lors de ces réunions, la Commission permanente s'est penchée sur les nouveaux développements dans la situation cotonnière mondiale et a pris note des comptes rendus du Secrétariat et des pays membres se rapportant aux nouvelles évolutions de leur secteur cotonnier. Le CCIC tant aux Réunions plénières qu'au sein de la Commission permanente est un forum de discussion sur les questions cotonnières et, à cette fin, j'encourage vivement chaque délégation de rester en contact avec son représentant à Washington de sorte à continuer tout au long de l'année la même discussion que celle entamée lors de ces réunions annuelles. La Commission permanente a également passé en revue les questions envisagées lors de la 56^e Réunion plénière, notamment les mesures prises pour enrayer la baisse de la part du coton dans le marché et l'état d'avancement des efforts faits pour ré-établir l'enquête de la FAO sur la consommation des fibres d'habillement, outil d'importance critique pour estimer le marché du coton.

Comme à l'accoutumée, la Commission permanente a traité d'un certain nombre de questions administratives tout au long de l'année. Ces questions concernaient notamment l'approbation des rapports d'audit des finances du Comité, la nomination des associés de recherche : 26 chercheurs qui ont participé à la deuxième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières avec l'assistance du programme, adoption d'un ordre du jour et emploi du temps pour cette réu-

nion, et l'approbation d'un budget et d'une échelle des contributions des membres pour l'année à venir.

De plus, la Commission permanente a accepté avec plaisir l'invitation du Gouvernement des Etats-Unis et de son industrie cotonnière qui se propose d'accueillir la Réunion plénière de 1999. Aussi, la Commission dispose-t-elle d'invitations en vue de tenir la Réunion plénière en 1999, 2000, 2001 et 2002.

La Commission permanente a traité d'un certain nombre de questions administratives qui avaient été soulevées par la 56^e Réunion plénière. Un amendement au Règlement a été rédigé concernant la position du Président de la Commission permanente. De plus, la Commission permanente a adopté une proposition de l'Australie en vue de créer chaque année un sous-comité budgétaire ponctuel chargé d'envisager la situation des dépenses en dehors des confins de la Commission permanente. En élaborant ce plan d'action, la Commission permanente n'avait nullement l'intention d'interférer dans les affaires du Secrétariat mais cherchait par là à donner des directives au Directeur exécutif de sorte à simplifier l'examen annuel du budget. La Commission permanente a également convenu d'organiser une réunion de la Commission quatre semaines après la Réunion plénière et de revoir les procédures de l'audit.

La Commission permanente a également envisagé une proposition de l'Argentine en vue de créer une catégorie d'Etats membres non investis du droit de vote et a revu les économies pouvant être réalisées si l'on déplace le siège de l'organisation dans un autre pays.

Des sous-comités ont également été créés pour se pencher sur les questions relatives à la fin du mandat du présent Directeur exécutif et la nomination de son successeur. Tel que stipulé lors de la 56^e Réunion plénière, un Comité de recherche du nouveau Directeur exécutif a été créé en janvier. Le Comité de recherche a publié des annonces pour la position en question et a reçu des candidatures jusqu'à la fin de mars. La date finale pour présenter les candidatures a été rallongée suite à une parution tardive de l'annonce. Sur les 67 candidatures reçues à la date limite, 11 candidats ont été retenus pour un entretien, quatre de l'extérieur de Washington, conformément aux limites imposées au Comité de recherche par la 56^e Réunion plénière et sept candidats physiquement présents à Washington. Après les entretiens, une liste finale de quatre candidats a fait l'objet d'un examen encore plus approfondi et une recommandation a été faite le 25 août à la Commission permanente. La Commission permanente a convenu de transmettre cette recommandation à la présente Réunion aux fins d'examen lors de la réunion du Comité directeur qui se tiendra mercredi.

Les dix pays représentés auprès du Comité de

recherche ont travaillé dur et pendant longtemps pour présenter un candidat au poste de Directeur exécutif disposant des bonnes qualifications pour être à la tête du CCIC à l'aube du 21^e siècle.

Qui plus est, à la demande du Gouvernement de la Belgique, la Commission permanente a créé un groupe de travail pour revoir les arrangements de compensation financière au moment du départ du Directeur exécutif actuel. Ce groupe de travail a décidé de recruter un conseiller juridique pour l'aider dans cette tâche. Le rapport préparé en septembre sera également utilisé comme guide pour négocier un contrat pour le nouveau Directeur exécutif.

Il entre également dans mes responsabilités de faire rapport au Comité consultatif de la relation entre le CCIC et le Fonds commun des produits de base. Lors de la 50^e Réunion plénière à Montpellier en France, le Comité consultatif a prié la Commission permanente de le maintenir au courant de l'évolution de cette relation puisque des projets sont présentés aux fins de financement au Fonds commun.

Actuellement, le Fonds commun finance cinq projets qui sont parrainés par le Comité consultatif international du coton. Tous ces projets avaient été approuvés au moment de la 56^e Réunion plénière. La Commission permanente n'a parrainé aucun autre projet en 1998.

Quatre des projets sont financés par des dons dont des contributions notables des pays concernés. En général, le Fonds commun aime limiter sa contribution à 40% au financement d'un projet. Le cinquième projet est une combinaison de dons et de prêts. Le Fonds commun est de plus en plus intéressé par des projets pouvant être financés par des prêts.

En 1998, le Secrétariat a reçu et examiné deux projets présentés par des instituts de recherche, avec l'assistance consultative du Secrétariat du Fonds commun. Les deux projets devaient être financés à hauteur de 100% par des dons et ne présentaient pas les conditions requises pour l'obtention d'un prêt. En outre, les projets ne répondaient à d'autres conditions stipulées par le Fonds et ont été renvoyés aux instituts de recherche aux fins de révision avant d'être présentés à la Commission permanente.

La Commission permanente a également commencé à passer en revue les priorités du CCIC pour les projets financés par le Fonds commun. La liste des priorités actuelles a été élaborée en 1994. Environ 3% du temps de la Commission permanente était consacré à cet examen en 1998. Les coûts du Secrétariat dans son rôle de supervision des projets du Fonds commun en 1997/98 sont estimés à 11 000\$US dont 1 700\$ en frais de déplacement, 9 000\$ du temps du personnel et 300\$ pour les documents. Ces dépenses sont inférieures à un pour cent du budget du CCIC.

En guise de conclusion, j'aimerais exprimer ma reconnaissance pour tout le soutien que d'autres délégués auprès de la Commission permanente m'ont accordé tout au long de mon mandat. Je tiens notamment à remercier M. Alaa Eldin Shalaby de l'Egypte et M. Paul Morris de l'Australie qui ont été respectivement premier Vice-Président et deuxième Vice-Président lors de mon mandat.

En dernier lieu, mes remerciements les plus sincères au Directeur exécutif, Monsieur Lawrence Shaw pour son assistance éclairée des plus efficaces tout au long de mon mandat et à tout le personnel du CCIC dont le soutien a grandement facilité l'exécution de mes tâches.

Rapport du Directeur exécutif

Lawrence H. Shaw

Il est de mon devoir de vous faire le compte rendu des activités du Secrétariat du Comité depuis la 56^e Réunion à Asunción.

Cette dernière année, le Secrétariat a pris une part active à la réalisation de la mission de la Commission qui est d'observer la situation cotonnière mondiale ainsi que de collecter et de diffuser l'information nécessaire pour guider les pays membres dans leurs efforts visant à développer et à maintenir une solide économie cotonnière mondiale.

Le personnel de l'économie et des statistiques, sous la direction de Terry Townsend, a fait un examen quotidien de la situation cotonnière dans le monde, mettant à jour nos estimations de la production, de la consommation, du commerce, des stocks et des prix. A présent, les pays membres peuvent grâce à l'Internet avoir un accès direct aux changements quotidiens et à nos évaluations mensuelles. Des versions imprimées de nos *Examens* continuent à être publiées tous les deux mois ainsi que la publication *COTON : STATISTIQUES MONDIALES* réalisée pour la présente Réunion. Des statistiques historiques complètes sont publiées sur CD-ROM ainsi que sur l'Internet.

Carlos Valderrama a préparé une autre version de la publication *DEMANDE MONDIALE DE TEXTILE* pour la présente réunion. Au regard des changements que traverse l'économie mondiale, le travail de Carlos était tracé à l'avance puisqu'il devait estimer l'impact des changements économiques sur la consommation mondiale de fibres textiles et en fin de compte de coton. En effet, nous partons du principe qu'il est impossible d'estimer la demande de coton par l'analyse exclusive du coton. Il faut auparavant examiner l'économie mondiale et la demande totale de produits textiles. Une fois ces paramètres déterminés, la consommation cotonnière pourra être estimée.

Le commerce est l'un des éléments de l'économie du coton qui rassemble les gens aujourd'hui dans cette pièce. Andrei Guitchouts continue à évaluer, régulièrement tous les deux mois, les perspectives cotonnières et une fois de plus, a fait le point de la situation actuelle du commerce mondial du coton pour cette Réunion.

Au fur et à mesure que vous entendrez nos communications sur la demande, l'offre et les échanges plus tard pendant la journée, vous vous rendrez compte que l'avenir du coton repose essentiellement sur les développements techniques de l'industrie cotonnière. Les rendements mondiaux du coton n'ont pas augmenté ces dix dernières années, première décennie qui n'aura pas vu un accroissement des rendements. En 1960, l'importance que détiennent les améliorations du rendement dans une économie cotonnière solide a été officiellement reconnue. En 1980, la Commission décidait d'ajouter une Section d'information technique au Secrétariat. C'est Rafiq Chaudry qui est chargé de ce travail.

La Section d'information technique avec le patronage d'organisations cotonnières de la Grèce et d'autres instituts intéressés par la recherche cotonnière a organisé le mois dernier la deuxième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières. Plus de 500 personnes ont participé à la Conférence qui a permis à des chercheurs du monde entier de partager leurs connaissances pour l'amélioration du coton. Les résumés des principales communications présentées lors de cette Conférence seront distribués lors du Séminaire technique de la Réunion qui aura lieu plus tard dans la semaine afin d'informer tous ceux qui n'ont pas pu assister à la conférence.

La Section d'information technique consulte les pays membres concernant les affaires techniques tout au long de l'année et publie des articles et examens des développements de la recherche faite sur la production de coton. De plus, la Section était responsable cette année de la réalisation de deux publications importantes, une mise à jour de l'enquête du CCIC sur le coût de la production de coton et une enquête sur les pratiques de classification du coton.

Les travaux du Secrétariat ne sauraient se faire sans les personnes qui œuvrent en coulisse. Fred Arriola qui vient juste de célébrer 20 années de services pour le Comité a des fonctions polyvalentes puisqu'il gère le bureau du CCIC, fait les arrangements nécessaires pour les réunions et maintient à jour les rapports financiers de la Commission en tant que responsable administratif. John Mulligan, responsable de l'informatique maintient le Secrétariat "branché". Gérer une présence sur l'Internet, les communications par courrier électronique et fax, et les besoins du personnel en ce qui concerne le traitement de texte et les outils statistiques et graphiques, est une autre position du Secrétariat qui représente plus que le travail d'une personne.

Rosa Soper gère la préparation de nos publications en anglais et apporte une assistance au fonctionnement de la Commission permanente. Patricia Buignet gère les publications en langue française et est responsable des ventes de publications. Carmen S. León gère les publications en espagnol et est aussi responsable de la gestion des enquêtes. Tel qu'on peut le voir, tâches polyvalentes au Secrétariat du CCIC est une dénomination qui ne s'applique pas seulement à Fred et à John.

Ensemble, nous avons essayé d'apporter le maximum d'informations aux pays membres en veillant au coût-efficacité. La tâche n'est pas toujours aisée quand on sait que les pays membres veulent maintenir constants les budgets des organisations internationales. Mais nous avons fait de notre mieux.

J'ai également l'honneur de vous offrir mon point de vue sur l'économie cotonnière mondiale alors que je quitte la position de Directeur exécutif. Malheureusement, les perspectives ne sont pas aussi bonnes que l'année dernière.

L'an dernier, je faisais savoir que la croissance rapide de l'économie mondiale avait un effet très positif sur la demande de toutes les fibres textiles. Le PIB mondial croissait à un rythme de 4% en 1996 et, selon le Fonds monétaire international, l'économie progressait à nouveau à la cadence des 4% tel que prévu en 1997. Aussi, les gains moyens de la demande de fibres textiles en 1996 et en 1997 étaient-ils de l'ordre de 5%.

Mais la crise financière qui sévissait déjà dans le Sud-Est de l'Asie au moment de la 56^e Réunion plénière a pris des proportions encore plus graves par la suite et, d'après les projections actuelles, elle fera baisser d'un point de pourcentage la croissance mondiale en 1998. De plus, l'économie japonaise traverse une période de quasi-stagnation et nous craignons actuellement une croissance économique négative en Russie. Une croissance négative en Europe de l'Est et dans les pays de l'ancienne Union soviétique avait nettement ralenti l'économie mondiale au début des années 90.

Aussi, le glas semble avoir sonné pour la rapide croissance économique entraînant dans son mouvement le secteur des textiles. A présent, nous nous attendons à une croissance de 1% seulement en ce qui concerne la demande pour les produits textiles en 1998 et en 1999.

Le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale et la lente croissance de la demande de textile sont des facteurs affectant négativement le coton surtout au vu de la concurrence serrée que rencontre le coton actuellement avec les fibres synthétiques. La consommation cotonnière mondiale ne s'accroîtra probablement pas lors de la campagne 1998/99 ni de celle de 1999/2000.

Malgré le relâchement de la demande cotonnière, l'équilibre entre l'offre et la demande de coton a été maintenu. Les stocks à l'extérieur de la Chine (continentale) à la fin de la présente campagne sont probablement nettement plus resserrés que prévu il y a un an. Mais la possibilité que j'avais mentionné l'année dernière, à savoir que de pays importateur, la Chine deviendrait un exportateur de coton, est devenue réalité avec tout l'impact que cela représente pour les cours cotonniers. Les prévisions actuelles situent l'Indice Cotlook A à 10 cents de moins la livre pour cette campagne et la suivante, alors que baisse le niveau des stocks en Chine.

J'aimerais être plus positif à propos du coton. Toute personne qui a passé douze années dans un travail aimerait dire qu'elle part en laissant l'industrie dans une position plus solide que lorsqu'elle est arrivée.

Et, dans un certain sens, l'industrie est effectivement plus solide. La production et la consommation mondiales de coton s'élevaient en moyenne à 18,5 millions de tonnes environ ces 12 dernières années comparées à 14,5 millions de tonnes lors des 12 années précédentes. Le commerce mondial du coton s'élevait en moyenne à 6 millions de tonnes alors qu'il était de 4 millions de tonnes lors des 12 années précédentes. Les stocks mondiaux de coton représentaient en moyenne 43% de la consommation ces 12 dernières années contre 46% les 12 années précédentes et, par conséquent, la production et la consommation sont mieux équilibrées.

Mais le coton est passé à côté d'une partie importante de la croissance des marchés textiles. La demande mondiale totale de fibres textiles a crû de 10 millions de tonnes pendant la même période et les fibres autres que le coton ont profité de 60% de la croissance.

Par conséquent, la part du coton dans le marché des fibres de textiles en 1997 était tout juste de 43%. En 1987, la proportion était de 50%.

Si l'on en juge d'après les tendances actuelles, nous verrons quand même une croissance de la production et de la consommation mondiales de coton après 1999, se situant aux alentours de 20,5 millions de tonnes d'ici 2005 mais la part du coton dans le marché sera probablement de 40% uniquement en 2005. Vu les perspectives d'un marché de 51 millions de tonnes pour les fibres de textiles en 2005, la consommation de coton aurait pu être supérieure de 5 millions de tonnes, soit 25% s'il n'y avait pas eu ces pertes à cause de la concurrence.

Le polyester est vendu dans certains pays pour uniquement 37 cents US la livre, soit la moitié du prix du coton. Aussi, pour le moment est-il particulièrement difficile de livrer concurrence sur la seule base du prix et invoquer d'autres raisons serait plus facile s'il existait une organisation faisant l'éloge du coton dans le monde entier. Le Secrétariat en vertu de la directive

donnée lors de la 56^e Réunion plénière est prêt à travailler avec tout groupe privé qui peut être organisé à cette fin.

La demande de coton a été la plus forte en Amérique du Nord où l'industrie américaine dispose effectivement d'un programme promotionnel. La demande de coton a été la plus faible dans les pays en développement où il n'existe pratiquement aucune activité promotionnelle et où la part du coton a rétréci deux fois plus vite, de 60% en 1987 à 45% en 1997.

Que peut-on faire pour enrayer les baisses ?

Le Secrétariat a retenu un certain nombre de facteurs pouvant être responsables de la perte de part du marché du coton ces deux dernières années. La 56^e Réunion plénière a souligné certaines mesures que peuvent prendre les industries cotonnières des pays membres pour enrayer ce mouvement à la baisse. Demain, nous aurons l'occasion d'écouter des communications indiquant ce que les pays membres font pour protéger le marché cotonnier.

La différence de prix entre le coton et le polyester sera en toute vraisemblance un facteur-clé de la concurrence que se livreront dans les années à venir les marchés de fibres de textiles. Le polyester semble se vendre à des prix nettement inférieurs au coût de production, suite aux problèmes des marchés asiatiques et à une expansion excessive de la capacité. Les prix du polyester finiront par grimper à la barre du coût de

production. Mais ce coût restera probablement encore en-dessous du coût de production de coton.

Que peut-on faire pour diminuer le coût de production de coton ?

L'amélioration des rendements est une méthode dont la réussite est garantie. Les rendements cotonniers sont arrivés à un maximum il y a sept ans. Il ne fait nul doute que les rendements fluctuent avec les conditions météorologiques mais ces cinquante dernières années n'ont pas vu de période aussi longue sans augmentation du rendement. Vu la stagnation actuelle des rendements, le Secrétariat n'envisage aucune amélioration du rendement pour les dix ans à venir.

Demain, les présentateurs traiteront des mesures pouvant être prises pour diffuser les techniques et les connaissances permettant d'accroître la productivité et de diminuer les coûts. La Section d'information technique du Comité peut jouer un rôle. Le Comité a reconnu qu'il fallait les rendements les plus élevés possibles pour que le coton dispose des armes nécessaires pour livrer concurrence aux fibres synthétiques. Le Comité encourage l'échange d'idées parmi les chercheurs par le biais des réunions régionales dont la dernière en date s'est déroulée décembre dernier en Argentine, de conférences mondiales sur la recherche, par le biais de publication et du Séminaire technique qui fait partie de la Réunion plénière. Peut-être que nous pouvons en faire davantage.

Pour la dernière fois, j'aimerais remercier les nombreuses personnes des organisations publiques et privées dans le monde entier qui m'ont soutenu dans mes efforts afin de renforcer l'économie cotonnière mondiale. Mon travail et celui du Secrétariat des douze dernières années n'auraient pas pu être productifs sans la collaboration active de la communauté mondiale du coton.

Il serait bon, à mon avis, que vous examiniez avec soin la recommandation en vue d'une participation accrue du secteur privé au travail de la Commission, recommandation préparée par un petit groupe travaillant sous la direction de la 55^e Réunion plénière. J'ai beaucoup appris des conseils que j'ai reçus de producteurs de coton, de responsables des opérations d'égrenage, des négociants et des industriels du textile. Confier un rôle plus officiel au secteur privé au sein de l'organisation serait sans nul doute une mesure productive.

Je suis certain que le successeur que vous nommerez plus tard dans la semaine sera en mesure de travailler de manière productive et efficace pour que le Secrétariat reste l'organisation pertinente et viable qu'elle a su devenir. La tâche n'est pas des moindres dans les années à venir et il aura besoin de toute votre aide.

A nouveau un grand merci à vous tous pour le privilège d'avoir été votre Directeur exécutif ces 12 dernières années. Bonne chance à vous tous et au coton dans les années à venir.

Deuxième séance plénière

Lundi 12 octobre 1998, 14h15

Sous la Présidence de
M. Wálter Núñez Rodríguez

Le PRESIDENT déclare la séance ouverte et invite M. Carlos Valderrama à présenter un compte rendu sur la demande mondiale de textile. M. Valderrama signale que l'un des développements les plus importants de ces 18 derniers mois est la crise financière qui frappe plusieurs parties du monde. Cette crise, dit-il, a entraîné des faillites, des dévaluations et a ralenti la croissance du PIB. Il note qu'en octobre dernier, le Fonds monétaire international avait prévu une croissance de 4,3% en 1998 de l'économie mondiale mais le Fonds a dû revoir à la baisse ses estimations, les faisant passer à 3% en mai et à 2% uniquement en septembre. M. Valderrama indique que la crise financière a touché de nombreuses économies et, parlant de l'Amérique latine, il indique que la croissance du PIB en 1998 avait été revue à 1,8% alors qu'elle était de l'ordre de 4,5% en octobre 1997. Se rapportant à d'autres effets de la crise financière, M. Valderrama indique que les prix des

produits de base ont été affectés et que les prix des produits agricoles ont diminué de 20%. Concernant la demande de textile, M. Valderrama indique qu'en 1997, l'on s'attendait à un accroissement de 2,8% mais, à présent, en 1998, cette estimation moins de 1%. Il indique que l'indice des prix des fibres de textile du CCIC a diminué de 14% en 1996 et de 7% en 1997 et doit encore diminuer de 14% en 1998. La demande mondiale de textile s'est maintenue à 44,9 millions de tonnes en 1997 mais augmentera probablement de 400 000 tonnes en 1998. Du côté de la consommation finale, M. Valderrama indique que la consommation de coton s'est accrue de 2% en 1997, passant à 19,4 millions de tonnes, mais que la croissance de la consommation des fibres autres que le coton était quatre fois plus élevée, affectant donc la part du coton dans la consommation totale de fibre. Il indique que la part de marché du coton diminuera, d'après les prévisions, à 42,4% en 1999. La crise financière affecte également la consommation de fibre chimique, surtout dans les pays de l'Europe de l'Est et les pays de la CEI. Concernant les réunions récentes de la Banque mondiale et du FMI et les

propositions de supervision des mouvements internationaux de capitaux et l'aide accordée par les institutions internationales lors de circonstances spéciales entourant des défauts de paiement. M. Valderrama observe que ses propositions ne semblent pas avoir apaisé le marché financier. Son rapport, *la Demande mondiale de textile*, est un document de la Réunion.

Le PRESIDENT invite les délégués à poser des questions et, notant qu'il n'y avait pas de questions, il invite M. Terry Townsend, du Secrétariat, à faire une présentation sur l'offre de coton.

M. Townsend indique que les 21 millions de tonnes de coton de 1991/1992 représentent encore un record. Il dit que la production mondiale doit se maintenir, selon les prévisions, à la barre des 19 millions de tonnes lors de la campagne actuelle et que pratiquement toute la baisse est imputable à une production ralentie en Chine (continentale) et aux Etats-Unis. M. Townsend parle des politiques du Gouvernement chinois en vue d'exporter les stocks de report et indique que le nouveau statut du pays, passant de celui

d'importateur à celui d'exportateur, pourrait diminuer les cours internationaux de 10-20 cents la livre. Selon M. Townsend, la production cotonnière a été touchée par les divers problèmes que connaissent les grands pays producteurs de coton et, par conséquent, les rendements cotonniers mondiaux ont stagné. Il indique que le rendement le plus élevé, à savoir 600 kg à l'hectare, avait été atteint en 1991 et 1992 et que, depuis la Deuxième Guerre mondiale, c'était la première fois que les rendements cotonniers n'avaient pas augmenté pendant cinq années consécutives. M. Townsend a observé que, suite à une production mondiale plus faible, les stocks de clôture à l'extérieur de la Chine (continentale) allaient être plus faibles à la fin de 1998/1999. Il note que l'Ouzbékistan pourrait à nouveau exporter près d'un million de tonnes en 1998/1999 et que, suite à une production plus faible aux Etats-Unis, le pays pourrait être le plus grand exportateur de coton dans le monde. Concernant l'offre cotonnière par type, M. Townsend indique que : l'offre de production de coton extra-fin a diminué, passant à 3% alors qu'elle était de 5% au début des années 80 ; les cotons "medium" et "high-medium" représentent environ la moitié de la production mondiale ; le coton pour le filé à gros numéros constitue environ un tiers de l'offre mondiale totale alors que les déchets/rembourrages sont de 5%, même niveau qu'il y a 15 ans. Il indique que, selon les estimations de prix du *Cotton Outlook*, le prix de l'Indice A a été supérieur de 10%, 5% et 2% que l'Indice B au début des années 80, au début des années 90 et en 1997/1998, respectivement. Actuellement, il n'y a pas d'estimation de l'Indice B, indiquant une différence de prix de zéro par rapport à l'Indice A. En guide de conclusion, M. Townsend indique que, suite à la faible demande, aux préoccupations soulevées par la crise économique et à l'effet des échanges de la Chine (continentale), les prévisions indiquent que les cours cotonniers mondiaux se maintiendront en dessous de la barre des 70 cents US. Son rapport, *les Perspectives de l'offre de coton en 1998/99*, est un document de la Réunion.

Le PRESIDENT demande si les délégués ont des questions et donne la parole au délégué de l'ARGENTINE. Le délégué est heureux d'avoir tous les détails sur le commerce de la Chine (continentale) et son impact sur les échanges mondiaux mais aimerait savoir quelles sont les subventions directes ou indirectes fournies à la production et à la commercialisation du coton ainsi qu'à l'industrie textile dans divers pays. M. Townsend répond que l'Union européenne fournit à la Grèce et à l'Espagne une subvention de 60 cents la livre pour la production de coton et qu'aux Etats-Unis, il existe un paiement compensatoire de 8 cents la livre en 1998, fixe qu'elle que soit la production. Il indique qu'aux Etats-Unis, un paiement compensatoire est accordé dans le cadre de l'Etape 2 pour compenser par-

tiellement les disparités entre le cours mondial et le prix aux Etats-Unis. Au Mexique, indique-t-il, une subvention est accordée dans le cadre PROCAMPO au taux de 8 cents la livre et en Turquie, un prix de garantie fournit une subvention de l'Etat dépendant essentiellement du taux de change.

Constatant l'absence de questions, le PRESIDENT invite M. Andrei Guitchounts à présenter un rapport sur les échanges cotonniers mondiaux. M. Guitchounts indique qu'en 1997/1998, le commerce cotonnier mondial s'est contracté de 500 000 tonnes par rapport à la campagne précédente et que la baisse des importations de la part de la Chine (continentale) était la principale raison à cette baisse. Mais, indique-t-il, une demande plus faible en Asie de l'Est est compensée par une consommation plus élevée au Mexique, en Turquie et en Europe de l'Est. M. Guitchounts passe également en revue les politiques de la Chine (continentale) en faveur d'une baisse des prix à la production afin d'avoir un coton meilleur marché pour les usines de textile dans le but de diminuer les importations. Il note qu'en 1998/1999, la part des Etats-Unis dans les exportations mondiales, diminuerait à 16%, le niveau le plus faible depuis 1985/1986, avec les deux tiers des exportations prévues pour 1998/1999 engagés à la fin de septembre. Se rapportant à l'Etape 2, M. Guitchounts indique que les paiements de l'Etape 2 se limitent à 701 millions \$ US de 1996 à 2002 avec 400 millions \$ US déjà utilisés. Il dit que les paiements de l'Etape 2 risquent de cesser car le montant aura été utilisé et que les Etats-Unis pourraient importer du coton de la Chine (continentale). Il pense que l'Ouzbékistan maintiendra sa part normale de 17% des exportations mondiales. M. Guitchounts mentionne que les changements récents dans les itinéraires d'exportation de l'Ouzbékistan pourraient rendre les exportations plus efficaces. Il fait le compte rendu suivant : les exportations de l'Afrique francophone sont en train de croître et pourraient comprendre 15% du commerce mondial en 1998/1999 ; la consommation de coton en Turquie est en train d'augmenter et se situe à la barre des 6% de la consommation mondiale, ayant doublé de 1991 à 1997 ; la crise économique en Russie pourrait faire diminuer la consommation de 20% en 1998/1999 et l'industrie textile n'a utilisé que 15%-20% de la capacité en 1997. Les stocks en Egypte ont augmenté depuis 1996 et représentaient huit mois de consommation à la fin de 1997/1998 et les prévisions indiquent que les exportations de l'Egypte pourraient atteindre 100 000 tonnes en 1998/1999. En guise de conclusion, M. Guitchounts souhaite que, l'année prochaine, il puisse dire que le commerce mondial est en train de croître. Son rapport, *Le Commerce mondiale de coton*, est un document de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui demande la permission de

commenter sur les questions soulevées dans les communications présentées auparavant par le Secrétariat. Le PRESIDENT prie le délégué de faire ses commentaires. Le délégué note que le Secrétariat traite des questions de la demande, de l'offre et du commerce du coton se rapportant à certaines politiques publiques qui ont un impact négatif sur l'économie cotonnière. Le délégué note que certains pays fournissent des subventions directes et indirectes à la production et aux échanges du coton et que d'autres pays érigent des barrières non tarifaires au coton. Selon le délégué, ces politiques nuisent à une bonne économie cotonnière dans le monde et comportent des conséquences sociales négatives. Le délégué note que l'Argentine a éliminé toutes les subventions pour la production et la consommation de coton mais que l'Union européenne et les Etats-Unis offrent encore des subventions à la production. Le délégué note que les Etats-Unis ont mis en œuvre de manière transparente leurs programmes agricoles et qu'il est possible de comprendre le but et la nature des interventions sur le marché américain. Toutefois, le délégué indique que l'Etape 2 du programme des Etats-Unis offre une subvention indirecte aux exportations et à la consommation nationale, bien que les paiements soient légitimes d'après le règlement du GATT. Le délégué note que les paiements versés par le Gouvernement américain à l'industrie cotonnière s'élèvent à un total de plus de 400 millions \$ entre juillet 1997 et février 1998. Le délégué demande que la question des subventions soit analysée lors de cette réunion et qu'un paragraphe de la Déclaration de la Réunion traite de cette question. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'EGYPTE qui parle des progrès faits par l'Egypte pour mettre en œuvre un programme de libéralisation démarré en 1994. Le délégué note les éléments suivants : l'adoption progressive des prix minimums garantis en 1997/1998 a entraîné une réduction de la superficie plantée lors de cette campagne mais la superficie consacrée à certaines variétés de coton a augmenté en fonction de la demande du marché. En 1998/1999, la superficie cotonnière s'est encore contractée davantage. Les producteurs sont actuellement payés en fonction de l'équivalent des prix à l'exportation en vigueur pour chaque variété. La politique publique actuelle est la suivante : il n'y aura plus de prix minimums ; les producteurs toucheront les prix qui découlent des prix à l'exportation ; les coûts de la lutte contre les ravageurs seront assumés par les producteurs et toutes les sociétés privées et publiques peuvent participer à l'achat et à la vente de coton. Le délégué note que les usines textiles appliquent également des politiques de libéralisation et qu'elles ont le droit d'importer du coton medium et à gros numéros pour produire des filés à coût plus faible. Le délégué indique par ailleurs que

l'Egypte est en train de mettre en place une politique crédible pour maintenir une part plus grande du marché international. Le délégué indique que l'Egypte convient de la nécessité de déployer un effort combiné avec d'autres pays pour renforcer l'efficacité de la production et diminuer le coût de la production cotonnière. Le rapport de l'Egypte est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE qui note que le rapport sur le coton de son pays a déjà été distribué à tous les délégués. Le délégué note que l'Inde compte plus d'un quart de la superficie mondiale et se situe au troisième rang des producteurs de coton. Il ajoute les éléments suivants : le coton est la fibre textile la plus importante en Inde, représentant 66% de la consommation industrielle de fibre et étant la base des exportations de textile de l'Inde. La consommation industrielle du coton en Inde s'est accrue à une cadence annuelle moyenne de 6,4% ces cinq dernières années mais cette consommation a diminué de 3% en 1997/1998. La politique de son pays vise à maintenir une présence constante sur le marché d'exportations mondiales et des exportations de 85 000 tonnes ont été annoncées pour 1998/1999. D'après les estimations, la production en 1998/1999 doit atteindre trois millions de tonnes, soit un accroissement de 400 000 tonnes par rapport à 1997/1998. Vu l'augmentation du rendement, les prix nationaux devraient diminuer dans une certaine mesure. Toutefois, l'accroissement de la production aidera les filateurs auxquels avaient ni les prix élevés de 1997/1998. Le Gouvernement de l'Inde est sur le point d'adopter une approche technologique pour le coton devant accroître la production à 3,73 millions de tonnes en l'espace de cinq ans en faisant passer les rendements de 300 kilogrammes à l'hectare à 415 kilogrammes à l'hectare. Les marchés à terme du coton devraient être opérationnels sous peu. Le délégué note qu'il faut améliorer le transfert de technologie, par exemple, les technologies d'estimation des cultures en utilisant les satellites. Le rapport de l'Inde est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la BOLIVIE. Le délégué indique que le rapport de son pays a été distribué à tous les délégués. Il note le mouvement de relance à la fin des années 80, suite à l'effondrement du secteur cotonnier à la fin des années 70 et ajoute les commentaires suivants. En 1989/1990, la Bolivie a planté 1 215 hectares de coton. Les graines utilisées en Bolivie sont produites aux Etats-Unis, en Argentine et en Bolivie. Un plan général est nécessaire pour l'utilisation des produits chimiques pour la production cotonnière. La Bolivie dispose d'un bon potentiel agronomique pour une production cotonnière accrue mais des investissements sont nécessaires dans les routes et autres infrastructures ainsi que dans les travaux de recherche. La Bolivie compte 15 usines

d'égrenage et la capacité d'égrenage a augmenté. La Bolivie exporte du coton au Pérou, au Brésil et au Chili ; c'est l'ADEPA qui s'occupe de la commercialisation du coton. Actuellement, il existe une solide demande pour le coton et le coton-graine de la Bolivie. Le rapport de la Bolivie est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du ZIMBABWE. Le délégué note que le coton se range au deuxième rang des produits agricoles exportés par le Zimbabwe et qu'il emploie 700 000 personnes. Le délégué reconnaît le soutien apporté à la recherche cotonnière par l'Union européenne. Il fait les commentaires suivants : le Zimbabwe cherche à réduire le nombre de variétés plantées. L'araignée rouge diminue jusqu'à 40% les rendements du Zimbabwe. L'industrie cotonnière au Zimbabwe est dominée par le secteur privé. Il existe trois grands intervenants, la Société cotonnière du Zimbabwe, Cargill et Cotpro. Les trois sociétés se lancent une concurrence serrée pour l'achat de coton-graine des producteurs, situation qui profite aux producteurs. Toutefois, les taux d'intérêt élevés dans le pays et les faibles coûts internationaux sont parmi les problèmes que rencontrent les producteurs. Il existe 12 usines d'égrenage dans le pays avec une capacité de traitement de 375 000 tonnes de coton-graine, un tiers de plus que la production actuelle. Cinquante pour cent des exportations du Zimbabwe sont dirigées vers l'Europe, 20% vers l'Extrême-Orient et 20% vers l'Afrique du Sud. Une fois résolu le problème de la distribution des terres, la superficie cotonnière pourra s'étendre. Le délégué note également que le Zimbabwe se réjouit à l'idée d'accueillir la Réunion plénière en 2001 et invite tous les participants à venir. Le rapport sur le coton de son pays est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué des PHILIPPINES. Celui-ci fait le compte rendu suivant : les Philippines accordent une plus grande importance à l'accroissement de la rentabilité de la culture cotonnière. En effet, les coopératives reçoivent une assistance dans les provinces où le coton peut être cultivé. Une organisation connue sous le nom de CODA a été créée au début de l'année en vue de fournir des services de vulgarisation, de recherche et un soutien industriel aux producteurs de coton. L'objectif pour 1998 est de doubler la superficie plantée et de la faire passer à 5 000 hectares ce qui permettrait, à des rendements moyens, de répondre à 4% de la demande. Le rapport des Philippines est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du SOUDAN qui récapitule le rapport de son pays distribué à tous les délégués : le coton est le fondement de l'économie du pays et le gouvernement donne toute l'attention nécessaire à l'industrie. La politique de libéralisation économique démarrée en 1993 est source de nouvelles

contraintes pour les producteurs. En effet, ceux-ci doivent à présent trouver leur propre financement. Le gouvernement cherche à diminuer le coût de la production pour les agriculteurs. Le gouvernement est en train de baisser les droits sur les exportations de coton, les faisant passer de 8% à 5% et diminue les taxes sur les intrants nécessaires à la production. Il commencera sous peu à utiliser un taux de change moyen d'une économie de marché pour calculer les recettes des exportations pour les producteurs. En outre, le gouvernement a l'intention de privatiser l'industrie de l'égrenage. Vu les fortes pluies en 1998/1999, la production sera réduite de 20% comparée à la dernière campagne. Le rapport du Soudan est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui note qu'un rapport détaillé du pays a été distribué à tous les délégués. Le délégué indique que l'Argentine a entièrement libéralisé ses politiques commerciales et que les importations de produits textiles ont augmenté, passant de 200 millions \$ en 1991 à 860 millions \$ en 1997. Il indique que l'Argentine, en tant que membre du Groupe CAIRNS et participant aux réunions du GATT en Uruguay, reste préoccupée par l'existence des subventions, des pratiques de dumping et des mesures paratarifaires déformant la production et le commerce du coton. Le rapport de l'Argentine est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TANZANIE qui remercie le Gouvernement et les habitants de la Bolivie de leur hospitalité en accueillant la Réunion plénière. Le délégué remercie également le Secrétaire du CCIC pour la qualité du matériel préparé pour la réunion. Le délégué félicite M. Shaw d'avoir aidé les pays petits producteurs et espère que son successeur continuera dans cette voie. Le délégué indique qu'un rapport du pays a été distribué qu'il récapitule de la manière suivante : la production en 1997/1998 a diminué, passant à 45 000 tonnes alors qu'elle était de l'ordre de 66 000 tonnes en 1996/1997 vu les mauvaises conditions climatiques combinées au problème pour obtenir du crédit et à la faible application d'intrants. D'après les estimations, la consommation industrielle nationale est de 9 000 tonnes et l'on ne s'attend guère à un accroissement prochain puisque les effets des politiques de libéralisation se font également sentir pour l'industrie du textile. La Tanzanie compte 52 usines d'égrenage et, avec des prix favorables, la production pourrait dépasser 70 000 tonnes en 1998/1999. L'industrie privée en Tanzanie contrôle à présent entièrement la recherche cotonnière. Cela représente un progrès par rapport à l'ancien système de production contrôlé au niveau central. Le délégué invite les investisseurs à venir se rendre en Tanzanie pour évaluer le potentiel des zones de production cotonnière partiellement développées. Ses remarques et le rapport du pays sont des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du PAKISTAN qui indique que le coton reste la culture commerciale la plus importante de son pays, base des produits représentant 60% des recettes en devises étrangères. Il fait le compte rendu suivant : l'industrie cotonnière offre du travail à des millions de personnes. Le Pakistan a traversé une crise de la production après 1992 mais les progrès au niveau de la recherche ont permis de relancer l'industrie et la production en 1997/1998 a atteint plus de 1,5 million de tonnes. En 1998/1999, l'objectif pour les superficies plantées a été atteint et une production de presque 1,8 million de tonnes est prévue. Le Pakistan a une politique de libre-échange pour le coton et des exportations de 120 000 tonnes en 1998/1999 ont été approuvées. Un programme a été démarré pour mettre au point un coton sans contamination et une production de 85 000 tonnes est prévue pour 1998/1999. Le délégué reconnaît l'aide du CCIC et du Fonds commun des produits de base qui ont soutenu les travaux de recherche permettant de lutter contre la frisolée. Aucune subvention n'est accordée à la production cotonnière. Le rapport du Pakistan est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du JAPON qui note qu'un rapport a été distribué qu'il récapitule de la manière suivante : la croissance économique en 1997 était de 0,9% seulement. La production de filé a diminué de 9% en 1997 et les importations de produits cotonniers ont baissé de 9%. La demande nationale du coton a diminué de 7%. Le nombre de broches a diminué à moins de quatre millions en 1997 et les importations de coton ont baissé de 10%, passant à 293 000 tonnes. La consommation doit encore se contracter de 6% en 1998. L'industrie cotonnière au Japon lutte depuis longtemps contre les problèmes de contamination, matières étrangères et autres dégâts. Si le pays veut maintenir la place du coton dans l'économie mondiale, il lui faut améliorer la qualité du coton par le biais d'efforts conjoints entre pays producteurs et consommateurs. Le rapport du Japon est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la CHINE (TAIWAN) qui remercie le Gouvernement et les habitants de la Bolivie, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et l'ADEPA pour leur hospitalité. Le délégué exprime également sa reconnaissance à M. Lima-Campos pour avoir mené à bien avec tant d'efficacité les maintes tâches qui incombent au Président de la Commission permanente et remercie M. Shaw et le Secrétariat d'avoir aidé à comprendre la situation cotonnière mondiale. Le rapport de son pays a été distribué aux délégués. Le délégué ajoute que la Chine (Taiwan) ressent également les effets de la crise monétaire en Asie de l'Est puisque la croissance économique s'est ralentie et que les exportations d'un grand nombre de produits, y compris les textiles, ont été réduites. Ses remarques et le rapport de son pays sont des

Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la COLOMBIE qui remercie le Gouvernement et les habitants de la Bolivie pour leur chaleureuse hospitalité. Le délégué dit que M. Shaw pourra se retirer en sachant qu'il a bien rempli ses fonctions de Directeur exécutif. Le délégué soutient la déclaration de l'Argentine concernant la nécessité de discuter des impacts des subventions qui ont des effets déformants pour le commerce cotonnier. Le délégué note que l'OMC cherche à réduire les subventions et les barrières commerciales. Selon le délégué, il existe encore des déformations importantes au niveau du commerce agricole qui bénéficient à certains pays. Il dit que la Colombie a ouvert son économie aux importations au début des années 90 et que la superficie et la production cotonnière ont diminué de 75% suite partiellement à une concurrence déloyale. Le délégué indique que la Réunion plénière et la Commission permanente devraient tenir compte de cela au vu des engagements pris par un grand nombre de pays de réduire les barrières au commerce agricole. Ses remarques sont une déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'OUZBEKISTAN qui remercie le Gouvernement de la Bolivie d'être l'hôte de la Réunion plénière. Il fait les commentaires suivants : depuis 1991, l'Ouzbékistan a adopté une stratégie révisée visant à réduire la superficie consacrée au coton tout en renforçant la productivité pour maintenir la production. Le coton est très important pour l'économie de l'Ouzbékistan. Le gouvernement encourage une transition vers la transformation de la fibre de coton. L'industrie cotonnière utilise 170 000 tonnes de fibre par an et prévoit une consommation de 200 000 tonnes en l'an 2000. L'Ouzbékistan a forgé une relation avec une société manufacturière en vue de fournir un meilleur équipement aux producteurs. Un nouveau système de classement de coton harmonisé avec les critères mondiaux a amélioré la commercialisation du coton de l'Ouzbékistan. Dix-sept laboratoires régionaux sont créés pour tester les fibres. Une base technologique importante garantit la haute qualité du coton de l'Ouzbékistan. Vu que l'Ouzbékistan est un pays enclavé, il est important de développer de nouvelles voies de transport, notamment la construction de nouvelles autoroutes et de voies ferroviaires le long de l'ancienne route de la soie. Le rapport de l'Ouzbékistan est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AUSTRALIE qui remercie le Gouvernement de la Bolivie pour son accueil chaleureux et son hospitalité en tant qu'hôte de la Réunion plénière. Il indique que l'Australie se réjouit de rendre la pareille lorsque son pays sera l'hôte de la Réunion plénière qui se tiendra en l'an 2000 à Cairns. Le délégué remercie M. Shaw de ses contributions en tant que Directeur exécutif. Il

dit qu'un rapport de son pays a été distribué aux délégués. A son avis, les exportations de l'Australie devraient augmenter en 1998/1999. L'Australie soutient les déclarations de l'Argentine et de la Colombie concernant la nécessité de discuter des subventions à la production et à l'exportation qui déforment le commerce, notant que l'Australie ne subventionne pas la production de coton. Le délégué propose que le Secrétariat prépare un document sur les politiques des états membres concernant les niveaux de soutien accordés à la production et à la consommation de coton. Il dit que le but de l'étude du Secrétariat serait de rendre aussi transparentes que possible les déformations du commerce notant qu'une telle étude par le Secrétariat soutiendrait les discussions en cours au sein de l'OMT. Les remarques et le rapport de son pays font partie des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AFRIQUE DU SUD qui remercie l'ADEPA de son hospitalité et qui transmet les vœux de son pays souhaitant à la Bolivie d'accroître sa production cotonnière. Le délégué explique qu'un rapport a été distribué qu'il récapitule de la manière suivante : l'Afrique du Sud est en train de mettre en œuvre un processus accéléré de déréglementation. Quatorze conseils de commercialisation agricole ont été dissouts en 1998 et certains ont été reconstitués comme sociétés à but non lucratif soutenues par des taxes versées par l'industrie. L'industrie cotonnière a créé une société nommée Cotton South Africa pour les activités de collecte d'information et de promotion. Cotton South Africa représente tous les intervenants du pipeline et n'a aucune autorité pour intervenir sur les marchés. La commercialisation en Afrique du Sud se fait sur une base d'un marché entièrement libre. Le Gouvernement de l'Afrique du Sud revoit tous les tarifs agricoles et ne maintient les droits tarifaires que si c'est nécessaire pour protéger l'industrie nationale d'une concurrence déloyale. Parmi les 24 pays de l'OCDE en 1987, le niveau moyen de l'Equivalent de la Subvention à la Production (ESP) fourni au secteur agricole s'élevait à 45%. En 1997, le niveau moyen de soutien était de 35% mais la diminution était largement imputable aux prix plus élevés du marché. Par contre, l'Equivalent moyen de la Subvention à la Production en Afrique du Sud est actuellement de moins de 10%. Le délégué indique que l'Afrique du Sud est d'accord avec les préoccupations soulevées par l'Argentine, la Colombie et l'Australie concernant la nécessité de discuter des programmes de subvention déformant les échanges et soutient la proposition de l'Australie en vue de demander au Secrétariat de faire une étude. Il continue en faisant les commentaires suivants : en Afrique du Sud, la consommation industrielle de coton est en train d'augmenter et la part du coton dans la consommation de fibre s'accroît. Les perspectives pour 1998/1999 sont en faveur d'une production accrue. La superfi-

cie cotonnière en Afrique du Sud pourrait être étendue dans les années à venir puisque les prix des cultures concurrentielles telles que le blé diminuent à cause de la déréglementation des industries contrôlées. Le rapport de l'Afrique du Sud est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la FRANCE qui remercie le Gouvernement et les habitants de la Bolivie pour l'organisation parfaite de la Réunion plénière. Le délégué note que la France compte divers intérêts dans le secteur cotonnier : la France a importé 114 000 tonnes de coton en 1997 et participe également à la recherche en matière de production dans les pays du monde entier. De plus, faisant partie de l'UE, la France s'intéresse à la production de la Grèce et de l'Espagne. Il fait les commentaires suivants au nom de l'Union européenne : la production en EU s'élevait à 40% de la consommation de l'UE en 1997/1998. L'UE est le plus grand exportateur de produits textiles et les textiles sont importants pour l'économie de l'UE. En 1997/1998, la production de l'UE s'élevait à 467 000 tonnes et des accroissements sont prévus en Grèce et en Espagne en 1998/1999 vu les rendements améliorés. L'UE est le plus grand importateur de coton au monde et l'Ouzbékistan

est le plus grand fournisseur de l'UE. Le délégué se montre déçu du fait que certains signataires de la Convention de New York de 1955 ne respectent pas les décisions d'arbitrage concernant le commerce cotonnier. L'UE est préoccupée du fait que la consommation cotonnière ne semble pas croître et que les stocks cotonniers mondiaux ont augmenté ces dernières années. L'UE remercie le Secrétariat des excellents documents distribués avant la réunion. Les membres de l'UE apprécient l'analyse de marché et la transparence des données fournies par le Secrétariat.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TURQUIE qui dit que des exemplaires du rapport de son pays ont été distribués aux délégués et récapitule de la manière suivante : la production et la consommation de coton en Turquie ont augmenté en 1997/1998 mais la production pourrait diminuer en 1998/1999 suite aux fortes pluies. Le Gouvernement turc a réintroduit le système de surpris en 1998/1999 et versera aux producteurs 10 cents le kilogramme de coton-graine après mars 1999. La Turquie pense exporter 400 000 tonnes de coton en 1998/1999. La production en Turquie s'accroîtra lorsque le projet d'irrigation sera achevé à l'Est du pays.

Le délégué annonce que le Gouvernement de la Turquie a éliminé les droits sur les exportations de coton et que les droits sur les importations de coton seront passés de 25% à 5,2%. Le rapport de la Turquie est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué des ETATS-UNIS qui remercie l'ADEPA et le Gouvernement de la Bolivie pour tous les efforts déployés pour accueillir la Réunion plénière ainsi que M. Shaw pour ses efforts en tant que Directeur exécutif. Le délégué remercie également M. Lima-Campos pour ses services en tant que Président de la Commission permanente pendant l'année passée. Le délégué indique qu'une déclaration détaillée a été distribuée à tous les délégués en réponse aux préoccupations soulevées par les délégués de l'Argentine, de la Colombie, de l'Australie et de l'Afrique du Sud concernant la nécessité de discuter des subventions à la production et à la consommation, il indique que la délégation américaine serait heureuse de participer à une telle discussion. Le rapport des Etats-Unis est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT, constatant qu'aucun autre délégué ne souhaite prendre la parole, ajourne la séance à 18h15.

Troisième séance plénière

Mardi 13 octobre 1998, 9h00
Sous la Présidence de
M. Walter Núñez Rodríguez

Le PRESIDENT déclare la séance ouverte et note la corrélation entre les efforts faits pour enrayer la perte de la part du marché du coton et les aspects techniques, tels que le rendement et le coût de production, sujet des communications préparées pour la séance.

Avant de commencer, le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AFRIQUE DU SUD qui a demandé une réunion du petit Groupe sur la Participation du secteur privé après la dernière séance de la journée. Le Président convient de la demande et invite le Groupe à se rencontrer.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Rafiq Chaudhry, Chef de la Section d'information technique du Secrétariat, qui présente une communication sur le Coût de production de coton. M. Chaudhry note que les données qu'il présente concernent la culture de 1997/1998. Ses remarques se concentrent sur 10 des 29 pays enquêtés. Il note que la lutte contre les plantes adventices peut se faire manuellement, mécaniquement ou chimiquement. Dans des pays comme l'Australie et la Syrie, le coût de la lutte contre les plantes adventices peut s'élever jusqu'à 130 \$US, suite à l'utilisation d'herbicides, alors qu'au Pakistan, où les plantes adventices sont

enlevées mécaniquement, le coût est faible. L'irrigation est un autre volet important des coûts, ajoute-t-il, puisque 55% environ de la production cotonnière mondiale doit être irriguée. Dans des pays comme l'Israël, l'irrigation peut dépasser 500 \$US par hectare alors que dans d'autres pays comme l'Australie, le Pakistan et la Turquie, l'eau est pratiquement gratuite. Il mentionne que le coût de la lutte contre les insectes dépend de la pression des insectes et que, par conséquent, la nécessité d'utiliser des insecticides est faible en Syrie mais élevée en Turquie et en Australie. S'agissant du coût de la récolte, il mentionne qu'il varie grandement suite essentiellement aux différences salariales, allant de 477 \$US en Australie à 16 \$US en Ouganda. Il mentionne également que le coût de l'égreinage varie grandement mais que, suite aux différences du rendement, le coût par kilogramme n'indique que peu de différence. En ce qui concerne le coût total, il mentionne que les coûts élevés par hectare ne se traduisent pas par des coûts élevés par unité de fibre car, dans certains pays, les rendements élevés diminuent le coût par kilogramme. M. Chaudhry conclut que les différences dans les pratiques de production font qu'il est difficile de comparer le coût entre les pays et qu'il est plus fiable de comparer le coût des intrants individuels. Il note que l'utilisation d'intrants a été optimisée dans la plupart des pays, qu'un accroissement important de l'utili-

sation d'intrants n'est pas prévu et que, par conséquent, le coût total par hectare augmentera à un rythme plus lent. Il note également que les rendements ne s'accroissent pas dans la plupart des pays et que, partant, tout renchérissement du coût des intrants pousserait à la hausse le coût par kilogramme. Enfin, il indique en guise de conclusion que la production d'un kilogramme de coton dans le cas des cultures pluviales est plus chère que dans les conditions irriguées. Le rapport de M. Chaudhry, *Enquête sur le coût de production de coton brut* est un document de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. M.B. Lal, Directeur exécutif de la Corporation cotonnière de l'Inde, qui présente une communication sur l'expérience de son pays en ce qui concerne la diminution du coût de production. M. Lal indique que des progrès rapides ont été faits en Inde du point de vue production, productivité et qualité suite au développement des technologies et à leur adoption par les producteurs. Il indique également que des rendements plus faibles en Inde sont essentiellement dus au fait que 70% de la superficie du pays est cultivée dans des conditions pluviales mais que d'autres facteurs tels que le manque du transfert de technologie adéquate, le manque d'intrants de qualité et les mauvaises conditions économiques des producteurs sont également un facteur. Il ajoute que les

efforts faits pour accroître les rendements et diminuer les coûts doivent tenir compte du fait que la plupart de la culture restera pluviale dans les années à venir. Il mentionne les éléments suivants : les faits montrent que les producteurs disposant d'une bonne technologie arrivent à des rendements plus élevés et que les nouvelles technologies, y compris les variétés à maturation précoce, les hybrides et les pratiques agronomiques et de protection phytosanitaire spécifique ont été mises au point par des instituts de recherche en Inde, travaillant conjointement avec le gouvernement. Le transfert de ces technologies s'est amélioré mais, ajoute-t-il, des efforts supplémentaires doivent être faits en ce sens car les agriculteurs pauvres en profitent le moins. Une meilleure coordination entre les centres de recherche est nécessaire au même titre que des démonstrations dans les exploitations agricoles. Il mentionne les conditions de crédit qui limitent l'adoption des technologies. M. Lal dit que le rôle de la Corporation du coton en Inde, dans le cadre de ces efforts, consiste à compléter les travaux de vulgarisation de l'Etat pour la certification des semences, les démonstrations de lutte intégrée contre les ravageurs, la distribution d'intrants, la surveillance de la culture, la promotion de la culture cotonnière et le soutien des travaux de recherche et de développement. M. Lal mentionne également que la seule manière d'accroître les revenus des producteurs consiste à accroître le rendement ou à diminuer le coût ou encore les deux. La communication de M. Lal est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Joseph Dloomy, Directeur du Marketing d'Ozcot, Israël, qui parle de l'expérience de transfert de technologie dans les pays en développement. M. Dloomy dit que la majorité de la production et de la superficie cotonnière se concentre dans les pays en développement et que, par conséquent, les systèmes de production sont divers suite aux différentes réglementations publiques, tailles des exploitations agricoles, aux différents climats et aux différentes structures institutionnelles. Les autres facteurs moins importants sont l'altitude de la superficie de plantation et l'infrastructure existante. Parlant des nombreux aspects des projets auxquels il a participé en Afrique, en Amérique du Sud, au Moyen-Orient et en Asie, M. Dloomy indique que la qualité des semences est une des grandes raisons expliquant l'état défectueux du socle et les mauvais résultats de délintage et de classement pour les taux d'ensemencement élevés par hectare. Il note que l'irrigation est un moyen important permettant d'augmenter les rendements et de stabiliser la production, du moment qu'il existe une pluviosité raisonnable. Il indique également que l'utilisation excessive de moyens de lutte chimiques contre les insectes, les plantes adventices et les maladies a entraîné une résistance ainsi qu'une fréquence et un dosage excessifs des applications. Il ajoute que le facteur humain joue un

rôle important dans le transfert de nouvelles technologies car une connaissance élevée et une expérience sont nécessaires pour les activités de suivi et d'identification et, par conséquent, les activités de protection phytosanitaire devraient être doublées de programmes éducatifs. Il mentionne que la mécanisation, jugée un important progrès technologique, comporte de nombreux aspects tels que les variétés, l'espacement entre les rangées, le peuplement, la lutte contre les plantes adventices, une bonne irrigation, la réglementation des plantes, la défoliation, le stockage et les transports ainsi que l'égrenage mais que les questions principales sont celles du coût du batteur et la modification d'une égreneuse en vue d'un nettoyage attentif. Il mentionne également que les systèmes d'échange et de fixation des prix ne motivent pas le producteur à évaluer l'effet des paramètres agronomiques sur la qualité. M. Dloomy conclut que, même si les thèmes dont il parle représentent des aspects importants, le fondement même du transfert technologique et l'intérêt mutuel des parties concernées et qu'un grand nombre de programmes ont échoué à cause de ce manque de communication. La communication de M. Dloomy est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Mario Rodríguez Rico, Président du Conseil d'Administration de Conalgodón, en Colombie, qui parle des activités déployées dans son pays pour diminuer les coûts de la production. M. Rodríguez indique qu'un survol de l'histoire récente du secteur cotonnier en Colombie indique que le pays comptait l'un des secteurs cotonniers les plus productifs au monde jusqu'à la fin des années 60 puisque les rendements étaient nettement supérieurs à la moyenne mondiale mais que ces dix dernières années, la superficie sous coton a subi une contraction importante, passant de 250 000 hectares en 1990/1991 à 52 000 hectares en 1997/1998. La réduction de la superficie, explique-t-il, est due à plusieurs facteurs négatifs dont des conditions macro-économiques, telles que la libéralisation de l'économie, une inflation relativement élevée et des taux d'intérêt exorbitants, ainsi que des facteurs commerciaux externes, tels que le renforcement de la concurrence étrangère sur le marché national provenant de pays offrant du coton très subventionné et les faibles cours internationaux. Autre facteur, ajoute-t-il, le renchérissement du coût conjugué à la stagnation des rendements et, par conséquent, la Colombie, qui était pendant plus de 25 ans un exportateur de coton, est devenue un importateur de la fibre en 1992. Il ajoute les points suivants : les cours cotonniers ont diminué au début des années 90 mais le coût des intrants a nettement augmenté, surtout le coût des produits agrochimiques et de la machinerie, d'où une nette perte de rentabilité. D'autres facteurs importants contribuant au coût élevé sont la lutte contre les ravageurs exigeant à un certain point jusqu'à 16 applications ; la dégrada-

tion des sols suite à une mécanisation excessive ; le manque de pratiques agricoles durables ; une recherche insuffisante au niveau national et de faibles taux d'adoption des nouvelles technologies. Face à cette situation, les chercheurs colombiens ont conçu un modèle en vue de réactiver et de moderniser la production cotonnière en fonction de cinq étapes : éducation et formation ; recherche, transfert et adoption de technologies ; financement suffisant et ponctuel ; gestion intégrée avec des assistants techniques, des gestionnaires ainsi que des fournisseurs d'intrants et de services et fixation de prix et commercialisation. Avec ce modèle en main, un essai pilote a été fait dans la région d'Aguachica. Au départ, la production cotonnière a été arrêtée volontairement pendant une campagne avec le soutien du gouvernement, de Conalgodón et de certaines industries agrochimiques. Les meilleures exploitations et les meilleurs producteurs ont été choisis et une production cotonnière a été démarrée, en rotation avec d'autres cultures. Au moment de la récolte, tout le matériel végétatif a été détruit, améliorant l'activité microbienne et préservant l'humidité. On a utilisé des plantations directes avec un équipement de haute précision. La lutte physiologique a été faite par le biais de programmes de suivi et de cartographie et avec des moyens biologiques, diminuant le nombre d'applications de 16 à 2,5. La contamination a été contrôlée en insistant sur le suivi de la récolte, les transports et l'égrenage. Le modèle expérimental, tel que le note M. Rodríguez, a permis un redressement de 50% des niveaux de productivité, passant à 2 012 kilogrammes de coton-graine par hectare et un accroissement de 46% de la rentabilité. Le modèle, à présent dans sa seconde année, a été étendu à 25 000 hectares dans d'autres régions et l'on espère qu'il produira les mêmes résultats socio-économiques que ceux obtenus à Aguachica. Le programme, conclut M. Rodríguez, fonctionne bien et Conalgodón offre aux pays intéressés les détails techniques du modèle, de sorte à partager les résultats et l'expérience. Sa communication est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Nigel Meredith Jones, Président de A. Meredith Jones & Co., Royaume-Uni, qui présente l'expérience de sa société concernant le transfert de la technologie. M. Meredith Jones note qu'il existe une analogie remarquable entre les pays au niveau des efforts faits pour réduire les coûts, tel qu'en témoigne la communication précédente et qu'il allait parler du cas de l'Ouzbékistan. Il mentionne que ce pays en est aux premières étapes de la privatisation et que le projet qu'il va décrire constitue la première étape vers le marché libre, à l'initiative personnelle du Président Karimov. Il mentionne que sa société intervient depuis 1991 dans le commerce et l'exportation de coton en Ouzbékistan. Il fait les remarques suivantes : en 1994, la société a réalisé un pro-

jet de production cotonnière entièrement irrigué dans la vallée de Fergana. Le coton de l'Ouzbékistan représente la principale source de recettes en devises étrangères et le pays se situe au second rang des exportateurs mondiaux mais le secteur agricole se heurte à diverses difficultés suite aux conditions actuelles et celles préalables à 1991 qui ont affecté la production de coton. La collectivisation et l'intensification, depuis les années 30, sont à la base du système de production et, partant, les questions les plus urgentes à l'heure actuelle concernent l'utilisation d'une technologie et de méthodes culturales obsolètes, les problèmes environnementaux et l'emploi élevé d'intrants. La production et les rendements qui ont diminué ces dernières années se sont améliorés pendant les trois dernières années. Le projet, appelé Fergana Agrocomplex Development Corporation (FADC), est une coentreprise à capital fixe dont 51% des actions sont détenues par la Cotton Agronomical Development Corporation (CADI), 47% par 10 entreprises collectives et 2% par Kholopkopro. Le projet est axé sur la transformation d'exploitations gérées collectivement sous contrôle central à des unités de production agricole modernes liées aux marchés internationaux. Pour arriver au but général, il fallait améliorer l'efficacité aux niveaux technique et administratif ; rationaliser la production grâce à l'utilisation d'équipement moderne, de techniques modernes et de nouvelles sélections de semences en vue d'améliorer la productivité ; introduire des pratiques de gestion et de comptabilité modernes ; améliorer l'impact écologique des méthodes culturales ; réaliser le projet dans un environnement rentable, durable et viable ; créer un système de production intégrée en incluant d'autres produits agricoles pour servir de modèle au développement dans d'autres régions et créer une infrastructure pour l'exportation de coton. Le programme a été utilisé et testé dans le contexte de l'Ouzbékistan et a permis une amélioration de 45% dans les rendements cotonniers et une diminution de 50% dans l'utilisation d'eau d'irrigation. Le projet, conclut M. Meredith Jones, a accumulé des données et une expérience suffisantes et les premières prévisions sur l'accroissement du rendement ont été dépassées, faisant du projet un schéma pilote pour une série pratique et bien construite de programmes de développement interdépendants. La présentation de M. Meredith Jones est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Jean Louis Bélot, du Programme cotonnier du CIRAD, en France, qui présente les travaux de son institution concernant le transfert de technologie. M. Bélot indique que le CIRAD-CA est un institut semi-public réalisant des programmes cotonniers, surtout dans le domaine de la recherche, en collaboration avec un certain nombre de pays du monde entier. Il note les éléments suivants : 80% de l'organisation est représenté par

une équipe multidisciplinaire dont la moitié travaille à l'étranger. Le programme porte sur des travaux de recherche et le transfert des résultats aux producteurs afin de diminuer les coûts de production et d'accroître les rendements et la rentabilité. M. Bélot mentionne qu'en Amérique du Sud, CIRAD participe à des travaux de génétique en Bolivie, au Brésil et au Paraguay. Les programmes sur les variétés reposent sur la régionalisation des cultivars pour arriver à une production élevée et, partant, il faut un catalogue de cultivars pouvant être adapté à diverses conditions agroclimatiques. L'adaptation de variétés en vue de se conformer aux caractéristiques des fibres demandées par l'industrie textile moderne représente un autre critère. Au Brésil, la qualité de la fibre est faible et le programme insiste sur l'amélioration de la résistance et du complexe finesse/maturité. Le programme des variétés, moyen efficace pour diminuer les coûts, met au point des stratégies de lutte intégrée contre les ravageurs en faisant des recherches sur des variétés précoces permettant de diminuer les coûts de la protection phytosanitaire et de développer une résistance génétique aux maladies et nématodes. Le programme est arrivé à de bons résultats. Au Brésil, une variété précoce, CD401, a été mise au point avec une bonne tolérance aux maladies, des accroissements de 2,5% de la productivité des fibres et un gain de 7% de la valeur du coton-graine ainsi qu'une qualité plus élevée. Des résultats tout aussi significatifs, bien qu'appartenant à des expériences différentes, ont été enregistrés au Paraguay et en Bolivie. Le programme met également au point des systèmes de gestion durable pour la culture intensive au centre du Brésil. En Afrique francophone, les ravageurs sont une des grandes préoccupations pour le coton exerçant une forte pression sur la plante. Aussi, la protection phytosanitaire a-t-elle évolué énormément pendant les années 90 dans le cadre d'une première étape de la transition passant de la lutte chimique totale des années 70 et 80 à une lutte chimique plus relative et, en fin de compte, à la lutte intégrée. Les programmes de protection sont diffusés à grande échelle dans plusieurs pays. Par exemple, au Cameroun et au Mali, le programme a été en mesure de réduire de 50% les coûts de la protection des plantes, diminuant les quantités de pesticides tout en améliorant les rendements. M. Bélot explique que le CIRAD-CA a d'autres modalités de collaboration en Asie, en Afrique du Nord et en Europe. En guise de conclusion, M. Bélot indique que les travaux de recherche scientifique qu'il a décrits peuvent être transférés et que, dans le cadre de ses travaux continus, le CIRAD-CA cherche toujours à préserver l'environnement.

M. Bélot présente son collègue, M. Jean Louis Hofs, qui démontre le modèle de simulation COTONS, mis au point par les chercheurs du CIRAD-CA, se fondant sur le modèle de simulation du développement cotonnier, GOSSYM.

Dans sa démonstration, M. Hofs explique que COTONS a trois sous-modèles : un modèle de la plante qui contrôle la variété, le climat et le développement du cotonnier, un modèle qui contrôle l'eau, l'exposition au soleil et la capacité hydrique et un modèle qui contrôle le stress. Le modèle peut être utilisé pour visualiser la croissance de la plante au vu de diverses caractéristiques et de divers impacts de l'environnement. Enfin, M. Hofs dit que le modèle est un outil supérieur de formation et de prise de décisions. Les présentations de M. Bélot et de M. Hofs sont des Déclarations de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AUSTRALIE qui fait référence à la présentation de M. Chaudhry et qui indique qu'il existe une erreur dans les données sur les taux de change donnés par l'Australie suite au fait que l'information se fondait sur 1 \$US pour 0,63 \$A au lieu du taux correct qui est de 1 \$A équivalent à 0,63 \$US et, par conséquent, les coûts donnés en dollars US représentent environ le double des coûts effectifs de l'Australie. Le délégué annonce que l'Australie fournira de nouveaux chiffres au Secrétariat avant que le document ne soit mis sur l'Internet.

Le PRESIDENT note que M. Miguel Sobrero, Sous-Secrétaire de l'Agriculture en Argentine, souhaite présenter une déclaration concernant la diminution de la part du marché du coton et qu'il doit rentrer dans son pays dans quelques heures et qu'il ne peut donc pas attendre la fin de la séance. Le PRESIDENT donne la parole à M. Sobrero qui indique que le Président Carlos Saul Menem lui a personnellement demandé de transmettre ses amitiés à la 57^e Réunion plénière à Santa Cruz de la Sierra. Il mentionne que son gouvernement fait tous les efforts possibles pour améliorer la productivité et les conditions économiques du secteur cotonnier en Argentine. Il ajoute que l'Argentine considère que les producteurs locaux sont sur un pied d'égalité avec les producteurs du monde entier, partageant les mêmes intérêts, défauts et vertus, rêves et préoccupations mais qu'ils sont forcés d'être différents à cause des subventions directes et indirectes aux prix dans leur pays qui déforment le bon fonctionnement du marché libre, local et international. Dans ses efforts faits en vue d'améliorer la productivité et la qualité du coton, il indique que le programme national du coton en Argentine, sous la direction de l'INTA, a obtenu des accroissements importants du rendement et des revenus par unité grâce à des améliorations génétiques et de gestion. Il note que l'INTA a signé des accords avec Monsanto et Delta Pine pour introduire les variétés Bt dans le pays et que les activités de protection, d'égreinage et de commercialisation se sont également améliorées. Les remarques de M. Sobrero et une communication sur les efforts déployés par l'Argentine en vue de mettre fin à la perte de parts du marché du coton constituent des Déclarations de la Réunion.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué du PAKISTAN, lequel déclare qu'il s'intéresse à toutes les communications et indique que, dans son pays, on a noté que le message n'arrivait pas jusqu'aux producteurs. Aussi, un programme télévisé a été réalisé comme moyen de transfert de technologie et un réseau d'information a été créé basé sur l'utilisation du fax afin d'améliorer les connaissances des conditions culturelles.

Le PRÉSIDENT invite M. Rafiq Chaudhry du Secrétariat, à présenter un rapport sur les méthodes actuelles de classement. M. Chaudhry indique que le Secrétariat a effectué une étude sur la classification du coton il y a 36 ans et que, au vu des changements importants qui ont eu lieu depuis, le Secteur d'information technique a décidé de mettre l'étude à jour. M. Chaudhry indique que le rapport préparé pour la Réunion plénière contient des données de 31 pays produisant du coton dont 23 classent le coton-graine et dont la plupart d'entre eux utilisent des boîtes standard. Il indique que, dans tous les pays, le coton-graine est classé en fonction de la couleur et de la propreté, sauf au Vietnam. M. Chaudhry signale que, dans certains pays, le classement du coton-graine est gratuit alors que dans d'autres, les producteurs, les marchands ou les responsables de l'égrenage doivent payer des frais de classement. M. Chaudhry note que le coton-fibre est classé dans tous les pays et montre un tableau avec les classements par pays. Il explique certaines des différences dans les systèmes de classement et mentionne la fourchette d'utilisation des tests de l'Instrument à Volume élevé (HVI) dans différents pays. M. Chaudhry indique qu'il existe actuellement 24 signataires de l'Accord des normes universelles dans 21 pays. Il indique qu'un grand nombre de pays ont l'intention d'adopter la classification HVI et de promouvoir son utilisation. M. Chaudhry conclut en indiquant que le nombre de pays faisant une classification balle par balle augmenterait. Son rapport est un document de la Réunion.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué de l'ITALIE qui présente un rapport de M. Romano Bonadei, Vice-Président de l'Associazione Cotoniера Liniera e delle Fibre Affini sur les mesures en vue d'enrayer le déclin dans la part du coton dans le marché et le Rôle des critères actuels de qualité pour le coton. Le délégué note que l'évaluation technologique demande que soit renforcée la qualité du coton et qu'il devient de plus en plus difficile de trouver du coton qui réponde à ces normes plus élevées. Le délégué note qu'une concurrence plus resserrée avec les fibres chimiques et la crise économique, exacerbent la nécessité d'introduire certains paramètres pour les fibres de coton. Le délégué note que les filateurs n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur des exigences communes alors que le secteur de la filature aux Etats-Unis bénéficie de manière isolée des accords sur les normes de qualité prises avec les producteurs locaux. Le délégué note que les nouveaux instruments HVI,

tels que FCT par Lintronics, devraient être utilisés pour certifier rapidement le nombre de boutons, les fragments du revêtement des graines et le degré de viscosité. Il note également que les producteurs ont fait des progrès concernant la longueur et la résistance des fibres mais que le nombre de boutons, le faible contenu de fibres, l'irrégularité, la contamination et la viscosité sont des problèmes qui sont devenus plus graves. Le délégué espère qu'à l'avenir, les futures Normes internationales de coton seront définies par des paramètres répondant aux conditions des filateurs. Il note que la société de M. Bonadei est arrivée à ce but il y a deux ans en convenant avec ses fournisseurs du contrôle de l'humidité à chaque étape du processus d'égrenage et en excluant un nettoyeur de fibre tout en augmentant de 2% à 3% le rendement des producteurs et des égreneurs. Le délégué indique qu'un grand nombre de filateurs sont prêts à s'engager à cette fin. La communication de M. Bonadei est une Déclaration de la Réunion.

Le PRÉSIDENT note que la 56^e Réunion plénière avait invité les pays à présenter des rapports concernant les efforts faits pour mettre fin à la diminution de la part du marché du coton. Le Président invite M. Suresh Kotak, Président de l'East India Cotton Association, à présenter un rapport sur les Efforts en vue de diminuer la contamination du coton en Inde. M. Kotak note que le problème de la contamination reste un des grands facteurs affectant la compétitivité du coton par rapport à d'autres fibres. Il traite des activités déployées en Inde en vue de diminuer la contamination d'origine naturelle ainsi que celle imputable à l'homme, à toutes les étapes, y compris la cueillette à la main, l'égrenage et l'emmagasinage. M. Kotak note que des efforts concentrés sont faits par divers secteurs cotonniers et que la Fédération des usines de coton en Inde a créé un comité pour harmoniser les efforts. Il décrit les étapes entreprises par diverses organisations cherchant à réduire la contamination, notamment le Bureau du Commissionnaire du Textile, la Corporation de Coton de l'Inde, l'Association de Recherche des Industries textiles d'Ahmedabad et l'Association cotonnière de l'Est de l'Inde. S'agissant de campagnes éducatives, d'incitations, d'inspections et certification. M. Kotak conclut qu'il est essentiel de continuer à mettre en place un système disciplinaire, d'éducation et de contrôle en vue d'arriver à réduire la contamination. La communication de M. Kotak est une Déclaration de la Réunion.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui fait une demande en vue d'inclure un paragraphe dans la déclaration de la Réunion suggérant que chaque balle de coton devrait non seulement porter un classement commercial du coton mais également une fiche avec la classification HVI pour mieux déterminer les paramètres technologiques de la fibre. Les remarques du délégué sont une Déclaration de la

Réunion.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué de l'EGYPTE qui fait mention des efforts faits en vue d'améliorer la qualité et la compétitivité du coton égyptien et d'introduire un certain nombre de variétés dans les catégories de coton long et extra-long avec des caractéristiques améliorées. Il note que les variétés à rendement élevé se trouvent dans la catégorie à soie longue. Giza 86 représentait 60% des exportations en 1997/1998. Le délégué caractérise Giza 85 et 89 comme des variétés à rendement élevé et à maturation précoce alors que Giza 88 est en concurrence avec Giza 77 et 70 mais les dépasse de 15% à 20% du point de vue rendement, comportant des caractéristiques technologiques supérieures. Le délégué mentionne que Giza 87 se trouve dans la catégorie de coton extra-long en tant que concurrent de Giza 45, la meilleure qualité de coton égyptien. Le délégué fait mention des activités en vue de diminuer la contamination en Egypte à toutes les étapes de la production et de l'égrenage face à des programmes d'éducation. Le délégué indique que l'Egypte est prête à collaborer avec les consommateurs en ce qui concerne la qualité et la contamination.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué de l'AUSTRALIE qui note que, conformément aux engagements pris lors de la 56^e Réunion plénière concernant les mesures à prendre pour arrêter la perte de la part de marché du coton, le Gouvernement australien a créé un forum des textiles et articles d'habillement à base de fibre naturelle dans le cadre de l'ASPAC. Il signale que le Japon avait créé l'ASPAC en 1996 en tant que forum régional entre le gouvernement et l'industrie en vue d'échanger des informations et des points de vue sur la production et le commerce des textiles et d'articles d'habillement dans la région Asie-Pacifique. Le délégué note que l'ASPAC s'est rencontré deux fois ces deux dernières années et se rencontrera à nouveau sous peu pour examiner la proposition de l'Australie en vue de créer un Comité des Fibres naturelles, d'inclure des représentants du gouvernement et de l'industrie et de chercher à identifier et analyser les questions facilitant les échanges de fibres naturelles et de textiles. Le délégué invite tous les pays de la région à soutenir la création d'un tel forum et son fonctionnement. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué de l'INDE qui traite des mesures prises par le gouvernement de son pays en vue de diminuer le coût de production, d'introduire des variétés résistantes aux ravageurs et aux maladies et les efforts en vue d'améliorer le rendement de l'égrenage à une fourchette plus élevée de 35%-40%. Le délégué note que la qualité devrait être améliorée grâce à la diffusion d'une technologie de production améliorée et à la réduction de la contamination. Il dit que de meilleures tech-

niques de production pourraient éventuellement doubler le rendement moyen actuel de 300 kilogrammes par hectare. Il fait référence à l'importance des améliorations au niveau du marketing, gestion de risques et promotion. Les remarques de l'Inde sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AFRIQUE DU SUD qui parle des mesures prises par l'Afrique du Sud en vue d'accroître la production et la consommation de coton. Il note que le secteur privé et les services de recherche agricole en Afrique du Sud collaborent pour améliorer les variétés avec des rendements plus élevés, résistantes aux maladies et avec une saison courte de 120-125 jours. Le délégué note que des efforts sont faits pour introduire des variétés avec un rendement plus élevé à l'égrenage allant jusqu'à 40%. Il indique qu'il est important de réduire le coût de production pour livrer une meilleure concurrence aux fibres chimiques. Le délégué note que l'industrie cherche à introduire des variétés qui répondent le mieux aux besoins des filateurs et réalise une campagne en vue de réduire la contamination. Il dit que des efforts sont faits pour diminuer la fluctuation des prix en augmentant les superficies cotonnières irriguées. Le délégué décrit certaines réussites des efforts promotionnels et l'introduction du South Africa Cotton Mark en 1985 en tant qu'assurance de qualité pour le consom-

mateur. Il demande aux autres pays de partager leurs opinions sur la promotion du coton génétique en général. Les remarques de l'Afrique du Sud sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TANZANIE qui fait état des efforts déployés par son pays en vue d'améliorer la compétitivité du coton. Le délégué note qu'en 1997/1998, six variétés de semences étaient introduites en Tanzanie permettant des améliorations des rendements, de 350 kg/hectare à 1000 kg/hectare et des ratios d'égrenage de 34% à 48%. Il note que 10 variétés avaient été obtenues du CIRAD et seraient essayées pendant cette campagne. Le délégué note que le Conseil du coton travaille avec des producteurs privés pour améliorer la manutention et l'égrenage tout en diminuant la contamination. Il indique que le gouvernement a privatisé la plupart des usines de textile et fournit des incitations fiscales pour faciliter la croissance de l'industrie textile. Les remarques de la Tanzanie sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la FRANCE qui note que le document du Secrétariat, *Classement et grade du coton*, contient des erreurs et écarts dans les chiffres. Le délégué recommande que le Secrétariat consulte M. Estur de Copaco avant de distribuer le document.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la CHINE (TAIWAN) qui indique qu'en tant

qu'importateur, la Chine (Taiwan) cherche à promouvoir l'utilisation du coton en diminuant le coût des filateurs et en ajoutant de la valeur aux produits cotonniers. Le délégué note que des efforts sont faits pour adopter un système de contrôle informatique permettant de détecter la contamination par les matières étrangères. L'introduction de nouvelles méthodes de production et de nouveaux produits, tels que le coton mercerisé, devrait promouvoir l'utilisation du coton. Les remarques de la Chine (Taiwan) sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du JAPON qui note que le Japon est préoccupé par le problème de la contamination et traitera de la question jeudi, lors du Séminaire technique.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du BRESIL qui note que le Brésil a nettement diminué les cas de contamination avec le polypropylène et le jute suite à une diminution des opérations de cueillette manuelle. Tel que l'indique le délégué, il n'y a pas eu de compte rendu de viscosité affectant le coton brésilien.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE qui note des erreurs concernant le classement du coton-graine décrit dans le document du Secrétariat sur le Classement du coton. Le délégué indique que la délégation indienne souhaite être consultée concernant ces questions.

Le PRESIDENT ajourne la séance à 15h55.

Quatrième séance plénière

Mardi 13 octobre 1998, 16h30

Sous la Présidence de

M. Wálter Núñez Rodríguez

Le PRESIDENT invite M. Jorge Milton Capitanich, Sous-Secrétaire du Secrétariat du Développement social de l'Argentine, à présenter une communication sur les instruments d'investissement dans la production cotonnière de son pays. M. Capitanich indique que sa communication vise à faire un compte rendu des divers mécanismes d'investissement dans le secteur agricole en Argentine, insistant notamment sur le coton. Il mentionne que les changements législatifs en Argentine ont permis d'introduire cinq formes d'instruments d'investissement : les fonds fiduciaires, les fonds communs d'investissement (FCI), les sociétés à participation, les sociétés anonymes et les contrats par mandat. Il ajoute que le FCI est l'instrument le plus novateur. Le FCI est un intermédiaire de la Bourse créé aux fins de diversifier les capitaux d'investissement et de diminuer le risque. Le FCI est financé par des actions offertes au public avec des termes d'échéance variés, généralement d'un à cinq ans. Il existe différents types de FCI, clas-

sés par nature en FCI fermés (avec un nombre fixe d'actions) et FCI ouverts (dont l'actif est mesuré par le nombre d'actions achetées). Les FCI sont également classés par objectif, rendement fixe, rendement variable, argent (investissements très liquides), échéance fixe, fonds d'investissement national, global et direct (par exemple, agriculture, foresterie, immobilier). La structure organisationnelle des fonds est composée de deux entités, une société de gestion chargée d'administrer les ressources financières et une société dépositaire à laquelle est confiée l'administration du fonds. Il existe également un agent chargé de l'affectation des fonds et un auditeur. M. Capitanich note que la réussite des projets agricoles financés par le FCI dépend de cinq facteurs : location des terres, coût des intrants, conditions climatiques, rendements et prix. Il ajoute qu'au vu de la taille des investissements, ces projets sont caractérisés par une maximisation des rendements vu l'utilisation de technologies pointues et d'un personnel très qualifié et une minimisation des risques climatiques vu le choix attentif des régions et des cultures. De plus, le rendement net est accru car les économies d'échelle permettent d'acheter des

intrants en quantités plus grandes et à des prix plus faibles, et la vente de la production totale se fait également à des prix plus élevés. C'est la diversification qui explique la réussite du FCI et, par conséquent, le FCI loue généralement des terres dans des régions différentes et plante des cultures différentes. Les FCI ont trois grands effets sur le secteur agricole : les FCI louent des terres auprès de petits et moyens propriétaires pour accroître l'échelle de la production ; les économies d'échelle permettent d'acheter les intrants directement auprès du fabricant et une récolte d'une plus grande taille et d'une meilleure qualité permet de négocier et d'obtenir des prix plus élevés. M. Capitanich note certains inconvénients liés à l'utilisation des FCI, par exemple, la dégradation possible des sols vu que les FCI ne sont pas des propriétaires terriens et l'ingérence dans les pratiques traditionnelles vu l'achat d'intrants et les nouvelles méthodes de commercialisation. Il indique qu'à l'heure actuelle neuf FCI fonctionnent dans des régions qui s'étendent entre 20 000 et 42 500 hectares et que le FCI, qui comporte la part la plus élevée dans le coton, détient 58% de son

investissement consacré à cette culture. La communication de M. Capitanich est une Déclaration de la Réunion.

Le **PRESIDENT** invite M. Timothy John Pearson, d'Alpargatas Santista Têxtil S.A., Brésil, à présenter une communication sur les perspectives d'investissement au Brésil. M. Pearson mentionne qu'il présente la communication au nom du Directeur de la société, Andrew Macdonald, qui n'a pas pu venir et qui envoie ses salutations à tous les délégués. La communication vise à présenter les normes potentielles de la production cotonnière au Brésil et à inviter les investisseurs à se tourner vers les états centraux de Mato Grosso, Mato Grosso do Sul et Goias, appelés les mines d'or blanc du pays. Exportateur par le passé, le Brésil doit à présent se classer parmi les grands importateurs au monde suite aux baisses de la production pendant les années 90. Même si, au départ, les importations de coton comportaient un avantage financier suite aux modalités de crédit à long terme offertes par les fournisseurs étrangers, l'inconvénient, c'est l'incapacité de l'industrie textile à livrer concurrence sur les marchés internationaux suite à l'utilisation de coton importé et, partant, la consommation industrielle du coton dans le pays a diminué. Toutefois, le potentiel de croissance de l'industrie textile au Brésil reste intact puisque la consommation par habitant de fibre est faible et que le niveau de vie est en train d'augmenter. Actuellement, on assiste à une relance de la production cotonnière au Brésil grâce à l'ingénuité du producteur local moderne et à la nouvelle approche du gouvernement. Ces deux dernières années, un nouveau programme dans les états du centre utilise une mécanisation totale pour la préparation des terres, la récolte et la lutte contre les maladies, remplaçant ainsi l'ancien modèle de la petite production familiale à faible utilisation de technologie. De vastes étendues qui, depuis 20 ans, servent à l'élevage ont été transformées, défrichées et recouvertes d'argile dans un premier temps puis traitées ensuite avec des phosphates et de l'azote que l'argile retient pour permettre une plantation initiale de soja sans labourer les terres. Après plusieurs années de constitution du sol, 2,5 millions d'hectares sont plantés aujourd'hui avec du soja. Vu que le soja est une plante qui fixe l'azote, le maïs est le

meilleur produit initial pour la rotation. Mais les prix du maïs ont diminué et le coton, consommateur d'azote, est devenu un excellent produit de substitution. Le cycle climatique de la région est excellent pour le coton, avec des pluies lors de la saison de végétation et des conditions de chaleur sèche au moment de la récolte. Vu que le coton a besoin d'une infrastructure considérable, les premiers essais n'ont connu qu'une réussite mitigée. Mais après plusieurs projets pilotes réussis, les producteurs sont passés à une production cotonnière de grande échelle, créant une infrastructure de récolte et d'égrenage près des sites de production. L'on estime qu'en 1997, 55 000 hectares étaient plantés avec du coton, avec un accroissement à 100 000 en 1998 et des prévisions de l'ordre de 180 000 hectares en 1999. Les rendements sont estimés à 1 200 kilogrammes de fibre par hectare, soit quatre fois la moyenne nationale et le coût estimé de la production de fibre s'élève à 56,75 cents US la livre. Deux barrières freinent une plus grande expansion : (1) d'autres investissements sont nécessaires pour la préparation des terres et (2) une infrastructure supplémentaire est nécessaire. En outre, les cours cotonniers au Brésil ne suivent pas de près le marché à terme de New York et il n'existe pour le moment pratiquement aucune opération de couverture possible. Toutefois, le gouvernement a démarré des programmes qui permettent aux producteurs de vendre à terme avec une garantie de la Banco do Brazil et il continue de garantir un prix minimum aux producteurs, actuellement d'environ 62 cents la livre. Enfin, M. Pearson indique que les détails sur la production cotonnière dans les états du centre et les possibilités qui existent peuvent être obtenus auprès de sa société et de l'Association cotonnière du Brésil. La communication de M. Macdonald et le rapport national du Brésil sont des Déclarations de la Réunion.

Le **PRESIDENT** invite M. Adhemar Guzmán, Vice-Ministre des Exportations du Ministère du Commerce extérieur et de l'Investissement de la Bolivie, à présenter une communication sur les possibilités d'investissement dans le coton de son pays. M. Guzmán dit que le Ministre Jorge Crespo Velazco regrette de ne pas être en mesure de faire la communication lui-même car il a dû assister à une séance du congrès. Il indi-

que que l'investissement étranger direct (IED) en Bolivie est une partie importante du développement économique du pays contribuant à la formation de capitaux, à l'expansion et à la diversification des exportations, à l'accès à la technologie et aux techniques de gestion modernes et à la création d'emplois. Aussi, le gouvernement a-t-il restructuré le régime des IED du pays sous forme de protection de l'investissement et de libéralisation de l'économie. Ce vaste cadre juridique comprend des lois sur la privatisation et la capitalisation ainsi que des lois pour des secteurs économiques spécifiques. Le but de la politique d'investissement en Bolivie est de promouvoir le développement économique et de créer des emplois par le biais d'un investissement national et étranger ainsi que de canaliser l'investissement public pour les projets sociaux et d'infrastructure. Il mentionne que la Bolivie est un membre actif des différentes organisations internationales qui garantissent l'investissement étranger et que le pays a passé des accords bilatéraux pour protéger et garantir l'investissement avec plusieurs pays. L'environnement favorable à l'investissement public en Bolivie se fonde sur une stabilité politique et économique, de faibles taux d'inflation, un régime fiscal simple, des réformes économiques, l'accès aux marchés importants, une infrastructure importante, des ressources naturelles abondantes et une vaste population active. En outre, les exportations qui s'élèvent à 1,2 milliard \$US bénéficient également d'un cadre juridique reposant sur les éléments suivants : aucune licence à l'exportation n'est nécessaire, il existe une neutralité tarifaire, un cadre juridique pour la réexportation stipulant une exonération fiscale et tarifaire pour les matières premières et des zones de libre-échange réglementées par le principe de la ségrégation fiscale et douanière. Il dit que le coton se situe au quatrième rang des exportations non traditionnelles et représente un élément important de l'économie régionale de Santa Cruz. La communication de M. Guzmán est une Déclaration de la Réunion.

Le **PRESIDENT** demande si les délégués veulent faire des commentaires sur les présentations précédentes et, constatant qu'aucun commentaire n'est fait, il ajourne la quatrième séance plénière à 17h30.

Cinquième séance plénière

Mercredi 14 octobre 1998, 18h05

Sous la Présidence de
M. Wálter Núñez Rodríguez

Le **PRESIDENT**, introduisant le thème de la séance, note que trois communications sur les organismes modifiés génétiquement (OMG) sont prévues et demande à M. Ralph Schulzé de l'Australie de prendre la parole en premier.

M. Schulzé insiste sur l'importance du coton et dit que les buts importants sont (1) d'améliorer la production et la transformation du coton à des coûts plus faibles et sans subventions ; (2) d'améliorer la qualité et (3) de rendre la production du coton soutenable du point de vue écologique. M. Schulzé indique que ces buts pour-

raient être atteints en minimisant les pertes imputables aux maladies et aux insectes, en réduisant la vulnérabilité de la plante aux mauvaises conditions climatiques, y compris les sécheresses. Il insiste également sur la nécessité de renforcer le marché des semences, de l'huile et des produits cotonniers secondaires. M. Schulzé re-

connaît le rôle de la biotechnologie et fait référence au développement du coton Bt, tolérant aux herbicides et résistant aux insectes. Il indique que toute la recherche biotechnologique en vue de mettre au point des variétés cotonnières modifiées génétiquement devrait être efficace par rapport aux coûts pour les producteurs mais note que ce n'est pas toujours le cas car la technologie est très chère et que l'accès aux différents gènes et technologies peut être limité suite à des gènes et techniques utiles qui sont la propriété de différentes sociétés. Se tournant vers la question de la biosécurité, M. Schulzé indique que ces règles devraient se fonder sur la pensée scientifique et non pas être dictées par des motifs commerciaux. Il propose également des règles d'échange international communes, réalistes et sûres pour les OMG. M. Schulzé mentionne que le coton Bt de l'Australie était cultivé sur 30 000 hectares en 1996, 60 000 hectares en 1997 et sur plus de 80 000 hectares pendant l'année actuelle. Dans ses remarques de conclusion, M. Schulzé informe les participants que la Corporation de Recherche et de Développement de l'Australie parraine un certain nombre de projets de recherche dans le domaine de la biotechnologie, de sorte à ce que son pays ne dépende pas des technologies d'autres pays.

La communication de M. Schulzé est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT informe la Réunion que M. Nickolas Panopoulos, de l'Institut de biologie et biotechnologie moléculaire de la Grèce n'est pas présent. Sa communication est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Kater Hake de Delta and Pine Land Company. Il parle des derniers développements dans le domaine du génie génétique et indique qu'il est possible à l'heure actuelle d'insérer au cotonnier des gènes lointains provenant d'espèces différentes. M. Hake mentionne que les réglementations de biosécurité pour la circulation des OMG, l'enregistrement des variétés avant l'adoption commerciale ainsi que les règles d'importation et de quarantaine limitent l'utilisation des semences des variétés OMG. Il indique qu'une recherche importante est faite avant de mettre sur le marché des variétés transgéniques. Il reconnaît que, même si une recherche a été faite pendant presque 10 ans avant de mettre en circulation les types Bt actuels, certains sont spécifiques à des régions données. Il indique que les restrictions sur l'importation de semences limitent effectivement l'utilisation des OMG mais que les conditions d'enregistrement sont un autre facteur

important concernant l'utilisation des variétés transgéniques. Afin d'améliorer la disponibilité des OMG, M. Hake recommande d'harmoniser les approbations réglementaires et l'éducation des utilisateurs quant aux OMG. Il recommande que les travaux biotechnologiques soient publiés dans des bulletins techniques du CCIC. M. Hake soutient le point de vue exprimé par M. Schulzé concernant la reconnaissance internationale et son rôle pour élargir le marché des OMG. La communication de M. Hake est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT remercie les deux orateurs et déclare ouverte la discussion des communications. Le délégué du PAKISTAN indique que l'importation des variétés Bt disponibles actuellement dans des pays comme le Pakistan pourrait être à l'origine de catastrophes. Au Pakistan, disent-ils, les jassides sont un grave ravageur et les variétés à feuilles lisses ne peuvent pas être cultivées sans pulvérisation importante. Il indique que des travaux importants sont faits dans le domaine de la biotechnologie, tel que discuté lors de la deuxième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières mais dit que tous ces travaux concernent les vers de la capsule.

En l'absence d'autres observations, le PRESIDENT ajourne la Séance à 18h40.

Sixième séance plénière

Mercredi 14 octobre 1998, 18h45

Sous la Présidence de

M. Wálter Núñez Rodríguez

Le PRESIDENT invite le délégué de la TURQUIE à présenter une vidéo sur le Projet en Anatolie sud-orientale (GAP). Le délégué dit que la vidéo a été préparée pour la présente Réunion plénière. Il indique que le GAP est le plus grand projet intégré qui a été réalisé en Turquie et qu'il est considéré comme l'un des neuf merveilles du monde moderne. Le délégué note que le projet couvre l'énergie, l'agriculture, l'élevage et les pêcheries, les opérations minières, les transports, les télécommunications et le développement social. Il note que le projet s'étend sur une superficie de 76 000 km². Les projets d'énergie sont réalisés conjointement avec l'irrigation. Le délégué indique que 22 barrages et 19 usines d'hydroélectricité sont construits sur l'Euphrate et le Tigre avec un coût total de 32 milliards \$ dont 13 milliards \$ ont été dépensés. Il note que 70% des projets d'énergie ont été achevés mais que seulement 11% des projets agricoles sont réalisés. Le délégué note que le projet devrait être achevé d'ici l'an 2010 et doublera la production cotonnière, menant à une production agricole de 7 milliards \$ et fournissant du travail à 3,5 millions de personnes. Suivant les remarques du délégué, la vidéo a été

montrée aux participants. Le texte de la communication est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT invite le délégué de la CHINE (TAIWAN) à présenter une vidéo sur le développement du coton fin en Chine (Taiwan). Le délégué introduit la vidéo traitant du développement d'un produit cotonnier de haute qualité utilisant des processus doubles mercerisés. Le délégué dit que la vidéo montre que la Chine (Taiwan), en tant que pays produisant des articles synthétiques, continue à consacrer des efforts et à faire des recherches pour développer des produits cotonniers de haute qualité permettant de maintenir la consommation cotonnière à l'avenir. Suivant les remarques du délégué, la vidéo est montrée aux participants.

Le PRESIDENT invite M. Shangnan Shui, représentant de la FAO, à présenter un rapport sur les programmes de la FAO concernant le coton. Le représentant note que les travaux de la FAO concernant le coton pourraient être décrits comme techniques ou économiques. Il dit que la plupart des programmes techniques visent à accroître la productivité du coton. Par exemple, les projets en cours dans certains pays de l'Amérique latine concernent le transfert de technologie pour la lutte intégrée contre les ravageurs ainsi que les mesures d'endiguement et de con-

trôle du charançon de la capsule. Il note que la FAO joue également un rôle actif au sein du Groupe mondial de biotechnologie du coton et du Réseau du coton SCORENA qui se concentrent sur le développement de nouvelles technologies. Le représentant signale que les programmes économiques sont entrepris essentiellement par la Division des Produits de base et du commerce qui, ces dernières années, a travaillé en collaboration étroite avec le CCIC pour analyser le marché cotonnier mondial et qu'une étude conjointe est entreprise sur les perspectives du coton pour l'année 2005 intégrant les effets de l'application de l'Accord de la table ronde de l'Uruguay. Il pense que l'étude sera publiée à la fin de l'année. En fonction de l'étude, il est prévu que la suppression du MFA entraîne un accroissement de 5% dans la consommation mondiale de fibre d'ici l'an 2005 et un accroissement dans la consommation de textile entraînerait une demande plus élevée pour le coton. Le représentant note que la FAO aide les pays membres à préparer la prochaine série des négociations de l'OMT à faire des recherches ; à organiser des ateliers et des séminaires ainsi que diverses consultations et souhaite continuer à l'avenir l'étroite collaboration avec le CCIC pour promouvoir un marché mondial dynamique du coton. Les remarques de M. Shui

sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT invite la représentante de l'UNION EUROPEENNE à présenter une communication. La représentante lit le rapport mentionné auparavant par le délégué de la France. Le rapport de l'Union européenne est publié dans les Déclarations de la Réunion en tant que rapport national.

Le PRESIDENT invite M. Timothy J. Pearson, représentant de l'ITMF, à présenter un rapport. Le représentant note que l'économie et l'industrie textile dans le monde traversent une crise avec des signes préoccupants de graves déséquilibres de l'offre et de la demande. Il dit que le coton a perdu son avancée du point de vue prix et se heurte à une demande en recul faisant qu'il est nécessaire, à présent, de réenvisager sérieusement la stratégie générale et l'approche du marché. Il note que l'ITMF a commencé à aborder l'un des plus graves problèmes affectant les filateurs, à savoir la contamination dès le début des années 80. Le représentant note qu'il est essentiel que tous les segments du marché travaillent ensemble dans le cadre d'un dialogue permanent entre producteurs et filateurs. Il indique qu'aux fins de renforcer le dialogue, l'ITMF a organisé un certain nombre de réunions entre producteurs et filateurs et a effectué des voyages dont l'un en Chine (continentale). Il dit que l'une des manières de renforcer la position du coton sur le marché consiste à adapter des règles commerciales plus strictes et à créer un équipement de test adéquat. Le représentant pense que le coton est en train de stagner du point de vue qualité et coût et que le monde n'a pas réussi à augmenter les rendements alors que diminuait la qualité, en partie à cause d'un égreinage inadéquat. Il prie instamment les producteurs d'accroître la qualité intrinsèque du coton. Les remarques de M. Pearson sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT invite M. Jean-Philippe Deguine, représentant du CIRAD, à présenter un rapport. M. Deguine remercie les organisateurs de la Réunion et les hôtes boliviens. Il dit que M. Shaw a joué un rôle important au sein du CCIC depuis 12 ans et le remercie en lui souhaitant bonne chance. M. Deguine décrit le rôle du CIRAD en tant que centre de recherche et exprime sa préoccupation à propos de l'image du coton. Il présente un exemple indiquant que la réputation du coton a été violemment et injustement attaquée suite aux intérêts commerciaux des concurrents. Il dit que les adversaires essayent de décrire le coton comme une culture coloniale d'esclaves entraînant des catastrophes environnementales ou une culture créant des famines. Il note que c'est notre devoir de collaborer ensemble afin d'améliorer l'image du coton à l'échelle internationale. M. Deguine note qu'il existe des contraintes confrontant le coton, notamment la gestion de la culture de manière compétitive et une solide concurrence des fibres syn-

thétiques. Il dit que la recherche est capable aujourd'hui de relever ces défis par le biais d'une coopération internationale en utilisant le concept de programme global. Les remarques de M. Deguine sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT invite M. John Baffes, représentant de la BANQUE MONDIALE, à présenter un rapport. Le représentant présente un rapport des activités récentes de la Banque mondiale concernant les activités de prêt et les autres activités dans le domaine du coton. Il décrit les efforts de la Banque mondiale en vue d'accroître l'efficacité et d'attirer les investissements privés en Afrique de l'Ouest. Il souligne le rôle historique joué par la CFDT et la COPACO dans le développement du coton en Afrique de l'Ouest, faisant passer à 15% la part de la région dans les exportations mondiales. Il note également que le système de prix administré en Afrique de l'Ouest tend à reléguer au dernier plan les producteurs et à faire passer en premier les sociétés cotonnières et le Trésor public. Il indique que, suivant la dévaluation du franc CFA en 1994, les prix au Zimbabwe et en Inde étaient de 80% à 100% plus élevés que les prix en Afrique francophone. Le représentant note que la nature très monopoliste de l'industrie entrave le développement économique général en refusant les opportunités nécessaires aux investisseurs et en entravant la création de l'union douanière en Afrique de l'Ouest. Il signale que la Banque mondiale, lors des discussions avec les parties concernées en Afrique francophone, propose deux approches à la réforme, (1) garder le monopsonne du coton-graine tout en réformant et (2) libéraliser la participation au marché et la concurrence. Le représentant indique que la Banque mondiale est en faveur de la seconde option car elle allège davantage la pauvreté et correspond mieux aux politiques de la Banque. Les remarques de M. Baffes sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole à M. François Bocchino, délégué de la FRANCE. Le délégué offre une réponse à la déclaration de la Banque mondiale sur les politiques en Afrique de l'Ouest. Le délégué note qu'une réponse point par point a été préparée au document de la Banque mondiale sur les politiques de réforme en Afrique de l'Ouest et qu'elle est publiée dans le 26^e numéro de *Coton et Développement*. Le délégué dit que le document de la Banque mondiale présentait une information ambiguë sur la production cotonnière en Afrique de l'Ouest. Il dit que le document ignore les réalités et les réussites de la production cotonnière dans la région qui représente actuellement 80% de la production de l'Afrique subsaharienne vendue dans le marché mondial alors que ce pourcentage était de 20% en 1970. Le délégué note que l'Afrique francophone se situe au troisième rang des exportateurs de coton au monde après les Etats-Unis et l'Ouzbékistan. Il note le caractère injuste des comparaisons faites par la Banque

mondiale concernant les petits producteurs de l'Afrique de l'Ouest dont les cultures sont pratiquées dans des conditions pluviales et les grandes entreprises irriguées du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud. Il indique que la structure des coûts en Afrique de l'Ouest est différente du Zimbabwe car les petits producteurs les payent pour le coton-graine et n'assument pas le coût des transports et autres dépenses encourus par les producteurs d'autres pays. Il dit qu'en 1998, l'Afrique de l'Ouest a produit 2,2 millions de tonnes de coton-graine et 950 000 tonnes de fibre et que c'est là un accomplissement exceptionnel dans le monde agricole africain. Le délégué dit que la Banque mondiale devrait plutôt concentrer ses talents et ses ressources au développement d'autres secteurs de l'agriculture, tels que le maïs et le riz qui sont des produits devant être importés dans la région. Les remarques de M. Bocchino sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du MALI qui s'excuse d'avoir été en retard lors des premières séances de la réunion. Il remercie M. Shaw de la haute qualité de son travail et parle de la production cotonnière au Mali. Il dit que la production de coton-graine au Mali devait atteindre 500 000 tonnes, selon les estimations faites il y a un an et que, de fait, la production a atteint 523 000 tonnes et que les rendements financiers étaient bons. Le délégué met en garde contre la privatisation forcée au Mali car cela affecterait le bien-être des producteurs qui sont entièrement soutenus par le gouvernement. Il note que la production cotonnière au Mali a augmenté, passant de 100 000 tonnes à 500 000 tonnes en 25 ans et que, d'après les prévisions, les rendements augmenteront cette année et la qualité de la vie des producteurs s'améliorera. Il mentionne les préoccupations liées à la crise économique mondiale qui devrait être prise en charge par la communauté internationale. Le délégué note que le Mali dépend de la CFDT et que la Banque mondiale devrait envisager avec grand soin les efforts de privatisation. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TURQUIE qui fait référence à la déclaration de l'Union européenne concernant les difficultés rencontrées au niveau du commerce international vu les restrictions dans le domaine des échanges cotonniers imposées par le Gouvernement turc. Le délégué indique que, tel que noté lors des séances précédentes, la taxe à l'exportation a été abrogée et la taxe à l'importation a été diminuée à 5,2%.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du TCHAD qui remercie le Gouvernement bolivien pour son hospitalité faisant état des efforts de M. Shaw et félicitant M. Townsend. Le délégué indique qu'il souhaite faire deux commentaires. Il note qu'il est extrêmement important pour les producteurs de maintenir un contact constant

avec les consommateurs mondiaux et que le CCIC joue un rôle très important dans la communication. Le délégué fait référence aux commentaires du délégué de la France indiquant qu'il remerciait la France pour l'intérêt qu'elle porte

à la production cotonnière au Tchad et pour les efforts qu'elle fait pour encourager la production de coton. Il indique que les 2,5 millions de personnes qui dépendent du coton au Tchad sont dépendantes de la situation enclavée du pays et

que tous les moyens de transport, notamment les routes, les voies ferroviaires et maritimes sont très chers. Ses remarques sont une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT ajourne la séance à 20h15.

Septième séance plénière

Vendredi 16 octobre 1998, 11h15

Sous la présidence de

M. Walter Núñez Rodríguez

Le PRESIDENT note que, selon l'ordre du jour, la présente séance est destinée à recevoir les commentaires du PRESIDENT à la fin de la Réunion et les remarques de clôture des délégations. Il note qu'une clôture officielle de la Réunion par le Président de la Bolivie suivra immédiatement la fin de la séance.

Le PRESIDENT remercie les délégations d'avoir permis à la Bolivie d'être l'hôte de la 57^e Réunion du Comité. Il mentionne les liens d'amitié forgés lors de cette Réunion entre tous ceux engagés face à l'avenir du coton. Il est reconnaissant aux délégations pour leur participation aux délibérations et passe la parole pour les remarques de clôture.

Le délégué de l'EGYPTE exprime sa reconnaissance pour l'accueil chaleureux et la grande hospitalité depuis que sa délégation est arrivée à Santa Cruz. Il note que les délégués ont débattu de questions importantes et que l'avenir est lourd de défis, non seulement dans le domaine de l'offre mais également pour la demande et les revenus cotonniers. Les discussions lors de la Réunion vont dans ce sens, demandant à tous les membres de faire des efforts pour accroître la productivité et venir à bout des obstacles entravant les échanges et la compétition grâce à la coopération entre le gouvernement et le secteur privé. Le délégué fait remarquer que, suite à cette réunion, l'Egypte est encore davantage intéressé par les travaux du CCIC et les efforts déployés par cette organisation. Il remercie personnellement le Président, le Secrétariat et les interprètes pour leurs efforts.

Le délégué du TCHAD félicite les organisations hôtes pour la qualité de l'accueil et le bon déroulement de la Réunion. Il remercie sincèrement le Président pour la qualité de ses efforts. Il indique qu'il est heureux que la 58^e Réunion se tienne à Charleston en Caroline du Sud et espère que les délégués continueront à débattre des thèmes importants traités lors de la présente Réunion dans le même climat de sincérité et souci véritable à l'égard du secteur cotonnier.

La déléguée de l'OUGANDA remercie, au nom de son Gouvernement, le Président pour avoir fait tous ces efforts qui ont permis des délibérations fructueuses, tel qu'en témoignent les deux

rapports approuvés auparavant. Grâce à ces efforts, nous pourrions travailler ensemble pour que le coton maintienne sa place au sein de l'économie mondiale. Elle exprime la reconnaissance de sa délégation au Président, au Gouvernement et à la population de la Bolivie. Elle remercie également l'ADEPA, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, la Commission permanente et le Secrétariat du CCIC, sous la direction de Monsieur Shaw. Elle note combien l'Ouganda a toujours apprécié sa compétence et son empressement à aider. Elle dit aussi qu'il est bon de savoir que M. Townsend lui succédera. Se sentant comme chez elle en Bolivie, la déléguée souhaite que son pays puisse à nouveau être l'hôte de la Réunion plénière, la dernière fois remontant à 1974, afin de rendre la pareille en matière d'hospitalité. Mais elle tient à ce que les délégués sachent qu'ils n'ont pas besoin d'attendre pour visiter l'Ouganda ou pour investir dans son pays, l'économie est ouverte et le bon accueil est chose garantie.

Le délégué du ROYAUME-UNI remercie également les hôtes boliviens. Il indique que l'industrie cotonnière est une grande famille et que les Réunions plénières sont à l'instar des réunions familiales. Il remercie de leur bon accueil l'ADEPA, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et la ville de Santa Cruz. Il remercie également le personnel de soutien pour l'attention portée aux détails avec le sourire. Il aurait aimé proposer que toutes les Réunions plénières aient un personnel de soutien bolivien mais il craignait qu'il ne faille des heures aux délégués pour débattre de la proposition, tel que ce fut le cas pour d'autres affaires administratives, en dépit du fait que tous seraient d'accord en l'espace de 15 secondes. Il remercie la Bolivie d'avoir accueilli la Réunion aussi rapidement puisque le pays ne s'était joint au Comité qu'en 1995 et a dit que la Bolivie pouvait être fière d'un travail aussi bien fait.

Le délégué des PHILIPPINES se joint aux autres délégués pour féliciter le Président, le Gouvernement et la population de la Bolivie et remercie le personnel bolivien. Il est heureux par la nomination de M. Terry Townsend et souhaite bonne chance à M. Lawrence Shaw. Il fait état du travail d'Aluisio de Lima-Campos et remercie Alaa Eldin Shalaby, Paul Morris et Alfonso Pino, nouveaux membres de la Commission permanente.

Le Délégué de la CHINE (TAIWAN) remercie également le Président, le Gouvernement de la Bolivie et l'ADEPA pour tous les efforts qu'ils ont faits cette dernière semaine. Il indique que, sous la direction experte du Président, les délégués ont été en mesure de discuter de maintes questions. Il note que les délégations partagent un même but, une économie cotonnière solide dans le monde, et assure les autres délégations des efforts continus de la Chine (Taiwan) en vue de renforcer le secteur du coton. Il remercie M. Shaw pour ses services et souhaite la bienvenue à M. Townsend dans son nouveau rôle. Il se réjouit à l'idée de travailler avec M. Shalaby, prochain président de la Commission permanente, concernant les nombreuses questions soulevées par cette Commission.

Suite à cette brève visite au cœur même de l'Amérique du Sud, le délégué de la COLOMBIE indique que sa délégation a pu connaître la beauté et la croissance de la Bolivie. Au nom de son Gouvernement, il tient à exprimer sa gratitude au Gouvernement de la Bolivie, à la ville de Santa Cruz et à l'ADEPA pour un accueil aussi chaleureux qui renforce les liens qui existent entre nous. Il remercie le personnel qui a rendu ce travail agréable et les interprètes qui se sont acquittés de leurs fonctions de manière aussi efficace. Il tient tout notamment à faire mention du Président pour le comportement amical et tous les efforts qu'il a faits pour guider cette Réunion.

Le délégué du JAPON indique que sa délégation aimerait se joindre aux rangs de ceux qui ont exprimé leurs louanges face à la vive réussite de cette Réunion plénière. Il indique que sa délégation croit fermement dans le fait que cette Réunion plénière sera la base du développement futur de l'économie cotonnière internationale et celle de la Bolivie.

La délégation de l'AFRIQUE DU SUD, au nom de M. Brock et d'autres membres, remercie le Gouvernement de la Bolivie, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural et l'ADEPA pour une conférence bien organisée et un accueil très chaleureux. Le délégué remercie le Président de sa direction compétente et les collègues délégués pour leurs contributions. Il dit que sa délégation se préoccupe du fait que trop de temps est consacré à des questions administratives inutiles et espère qu'à l'avenir les questions administratives se limite-

ront à ce qui est nécessaire au fonctionnement efficace du CCIC. Ainsi, note-t-il, plus de temps pourra être gardé pour les questions liées au coton.

Le délégué de l'INDE indique que les pays membres ont eu des discussions excellentes et très enrichissantes pendant cette semaine. Il remercie encore une fois le Gouvernement de la Bolivie et le personnel de soutien pour une réception aussi amicale et pour les arrangements pris pour leur confort, notamment les régimes végétariens de certains membres de la délégation. Il félicite M. Townsend pour sa nomination en tant que nouveau Directeur exécutif et remercie M. Shaw de son excellente contribution au CCIC.

La déléguée de la GRECE remercie vivement les autorités boliviennes, l'ADEPA et le comité chargé de l'organisation, le Président et le Secrétariat du CCIC, les interprètes et tous ceux qui ont contribué à l'excellente organisation de la Réunion. Elle dit que sa délégation gardera de très bons souvenirs et une excellente impression de Santa Cruz et de la Bolivie.

Le délégué de la TURQUIE se joint aux autres délégations pour remercier le gouvernement et les habitants de la Bolivie pour les excellents arrangements qu'ils ont pris. Il dit que chaque Réunion plénière contribue de manière importante à l'amélioration de l'économie cotonnière mondiale. Il fait mention du travail du Président et des Vice-Présidents. Il est heureux de noter la nomination de M. Terry Townsend en tant que prochain Directeur exécutif. Il remercie M. Shaw pour son excellent travail de ces 12 dernières années, dix dont il a été personnellement le témoin, constatant les améliorations progressives du travail du Secrétariat. Il lui souhaite le meilleur pour l'avenir. Il remercie les Etats-Unis d'être l'hôte de la prochaine Réunion plénière.

La délégation du SOUDAN exprime la gratitude du Gouvernement et de la population du Soudan envers le Gouvernement de la Bolivie, du Ministère de l'Agriculture et de l'ADEPA pour leur hospitalité, indiquant que la beauté et l'histoire du pays resteront gravés pour toujours dans leur esprit. Le délégué remercie le Secrétariat du CCIC et le comité chargé de l'organi-

sation pour l'excellence de leur travail et leur grande efficacité. Il félicite le Président de sa conduite de la Réunion et des efforts faits pour arriver aux meilleurs résultats. Il remercie M. Shaw de son honnêteté et de son dévouement ainsi que de l'efficacité qu'il a su donner aux affaires de l'organisation, souhaitant toute la réussite à M. Townsend et lui assurant qu'il peut compter sur le Soudan. Il remercie M. Aluisio de Lima-Campos pour son service et souhaite bonne chance au nouveau président de la Commission permanente, M. Shalaby de l'Egypte. Evoquant déjà avec plaisir l'idée de la 58^e Réunion plénière, il s'attend à de nombreuses réussites de la Commission en attendant.

Le délégué de l'ESPAGNE se joint aux autres délégations pour remercier le Président des discussions fructueuses de la semaine ainsi que les hôtes de leur hospitalité et accueil chaleureux dans la ville de Santa Cruz où il se sent comme chez lui.

Le délégué de l'ALLEMAGNE remercie également les hôtes boliviens. Il fait une mention toute spéciale du travail de M. Shaw ces douze dernières années et se réjouit de continuer la coopération sous la direction du nouveau Directeur exécutif.

La délégation du ZIMBABWE remercie le Gouvernement de la Bolivie et relève avec satisfaction que les décisions ont été prises par voie de consensus. Le délégué indique que les questions soulevées lors de la Réunion sont très importantes pour le Zimbabwe et prie instamment la Commission permanente et le Secrétariat de continuer leurs efforts. Il prend congé de M. Shaw et souhaite la bienvenue à M. Townsend, tous deux de bons amis du Zimbabwe.

Au nom de son gouvernement, le délégué du PAKISTAN remercie le Gouvernement et la population de la Bolivie d'avoir accueilli la conférence. Il fait l'éloge du travail du Secrétariat du CCIC lors des réunions et du séminaire technique. Il dit que le Pakistan est heureux à l'idée de travailler avec M. Townsend comme il l'a été de travailler avec M. Shaw.

La délégation de l'ARGENTINE remercie le Gouvernement de la Bolivie, l'ADEPA, les in-

terprètes et le Secrétariat du CCIC. Le délégué exprime sa reconnaissance au personnel de soutien pour leur accueil et amabilité. Il donne la parole au Président et aux Vice-Présidents. Il souhaite bonne chance à M. Shaw dans ses activités futures ainsi qu'à M. Townsend dans sa nouvelle fonction. Il souhaite toute la réussite possible à la production cotonnière de la Bolivie au bénéfice de la population et de l'économie du pays. Il transmet les amitiés du peuple argentin au peuple bolivien.

L'AUSTRALIE soutient pleinement les remarques des autres délégations exprimant leurs reconnaissances et appréciation des maints aspects de ce qui a été une réunion couronnée de succès. Le délégué indique que la Bolivie lance ainsi sans le vouloir un défi de taille à l'Australie qui devra rendre le CCIC 2000 aussi réussi et mémorable, défi d'ailleurs dont il sait gré à la Bolivie.

Au nom de sa délégation et de ses collègues du commerce cotonnier qui sont des observateurs, le délégué du BRESIL exprime sa vive appréciation de la réception chaleureuse des habitants de Santa Cruz. Il félicite l'ADEPA et le Gouvernement de la Bolivie de l'extrême efficacité et de l'excellente organisation qui ont marqué l'événement.

Le délégué des ETATS-UNIS indique combien sa délégation a profondément apprécié l'hospitalité extraordinaire dont ses collègues ont su parler avec tant d'élégance. Il se rappellera pendant longtemps des habitants de Santa Cruz, aussi chaleureux et aussi amicaux. Il remercie le Gouvernement de la Bolivie, l'ADEPA et le Président pour un travail aussi bien fait ainsi que toutes les autres personnes qui ont contribué à la réussite de la 57^e Réunion. Il se réjouit à l'idée d'accueillir les délégués à Charleston dans un peu plus d'un an.

Le délégué de la BOLIVIE clôt la séance. Il remercie les délégués de la gentillesse de leurs propos et indique que ce fut un honneur pour la Bolivie de les recevoir. Il invite tout le monde à revenir prochainement en Bolivie et dit que c'est avec plaisir qu'il sera à nouveau le guide.

La séance est ajournée à midi.

Clôture

Vendredi 16 octobre 1998, 12h15

Le Maître des cérémonies indique que c'était un honneur que d'avoir des invités aussi éminents en Bolivie. Elle donne la parole à M. Wálter Nuñez.

M. Nuñez passe en revue les travaux de la Réunion plénière pour le Président de la Bolivie. Il fait mention du rôle de l'ADEPA représentant

la Bolivie auprès du CCIC. Il souhaite un meilleur avenir au coton.

M. Lima-Campos exprime officiellement la reconnaissance des délégations envers le Président de la Bolivie. Comme il sied de rendre hommage à M. Lawrence Shaw, il demande aux membres du personnel du Secrétariat de venir le rejoindre sur la plate-forme et prie M. Shaw de recevoir les applaudissements chaleureux des délégations

assemblées. Il demande ensuite à M. Shaw de venir le rejoindre pour recevoir de la part du Président de la Bolivie un symbole de l'estime de ses amis au CCIC. Le Président de la Bolivie remet à M. Shaw un livre d'images dédié à la Bolivie et l'invite à revenir dans ce pays.

M. Lima-Campos dit que les délégués ont eu l'occasion de voir la beauté naturelle du pays, chantée par les poèmes et de voir par eux-mêmes

mes l'hospitalité des gens du pays. Les délégations rentreront chez elles avec de beaux souvenirs. Il souhaite bonne chance au pays dans son développement économique de la production cotonnière. Il dit au Président que, nul doute, les délégués rêveraient de revenir bientôt dans son pays.

Son Excellence le Général Hugo Banzer déclare

officiellement la Réunion close. Il indique que la Réunion du CCIC représente la plus grande assemblée internationale qui ait jamais été à Santa Cruz et exprime la gratitude du pays à tous les délégués pour être venus. Il profite de l'occasion que présente la clôture de la Réunion pour parler brièvement du pays, décrivant sa diversité géographique et la richesse de ses ressources dont l'exploitation vient juste de commen-

cer. Il dit que l'hospitalité est de rigueur à Santa Cruz et qu'il est heureux de faire la connaissance personnelle de chaque délégué. Il espère que les délégués ont passé un excellent séjour et ont travaillé productivement. Il indique aux délégués que, s'ils reviennent dans son pays, ils les recevraient personnellement. Sur cette offre, il déclare la clôture de la 57^e Réunion plénière.

Comité de direction

Première réunion

Lundi 12 octobre 1998, 10h45

Sous la présidence de
M. Wálter Núñez Rodríguez

Le SECRÉTAIRE GENERAL note que le Gouvernement de la Bolivie a nommé M. Wálter Núñez, au poste de Président de la 57^e Réunion plénière. Il confie la présidence à M. Núñez.

Le PRÉSIDENT présente M. Aluisio de Lima-Campos, Président de la Commission permanente du CCIC qui assumera les fonctions de premier Vice-Président, M. Juan Kuljis, Vice-Président de l'ADEPA qui assumera les fonctions de second Vice-Président et M. Wálter Justiniano, Vice-Président de la Cámara Agropecuaria del Oriente qui sera le troisième Vice-Président.

Le PRÉSIDENT demande aux délégués de réaliser leur travail sous la marque du consensus. Il prie le Secrétaire général de présenter l'ordre du jour de la réunion.

Le SECRÉTAIRE GENERAL note que la Commission permanente a préparé un Ordre du jour qui a été distribué. Le PRÉSIDENT demande aux délégués s'ils veulent faire des commentaires. L'ARGENTINE propose d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté. Vu qu'aucun commentaire n'est fait, le PRÉSIDENT déclare que l'ordre du jour est adopté.

Le SECRÉTAIRE GENERAL indique que la Commission permanente a proposé d'amender le Règlement statutaire de la Commission. Il indique que l'amendement proposé est contenu dans le Document de travail II et qu'il avait été convenu lors de la 56^e Réunion plénière d'examiner ce changement en tant que premier article de l'ordre du jour lors de la 57^e Réunion. Le PRÉSIDENT demande aux délégations si elles veulent faire des commentaires sur le Document de travail II. Le Document de travail II est une Déclaration de la Réunion.

Le délégué de l'ARGENTINE indique que sa délégation est d'accord avec le Document de travail II et sa recommandation. Mais il aimerait savoir où il est spécifié dans le Règlement que le Président de la Commission permanente

ne devait s'exprimer qu'en anglais. Le PRÉSIDENT demande au Président de la Commission permanente de répondre. M. Limas-Campos indique qu'il serait heureux de s'exprimer en espagnol mais que l'anglais est la langue adoptée pour la conduite des affaires de la Commission permanente. Le PRÉSIDENT dit qu'il serait heureux si le Président de la Commission permanente pouvait s'exprimer en espagnol lors de la présente Réunion plénière puisque c'est la langue de la Bolivie.

Vu qu'aucun autre commentaire n'a été reçu sur l'amendement proposé, le PRÉSIDENT conclut à son adoption au consensus.

Deuxième réunion

Mercredi 14 octobre 1998, 9h00

Sous la présidence de
M. Wálter Núñez Rodríguez

Le PRÉSIDENT invite M. Aluisio de Lima-Campos à présenter le Document de travail III contenant une recommandation de la Commission permanente à la 57^e Réunion plénière. M. Lima-Campos lit le Document de travail III, mentionnant que, lors de la 433^e Réunion, la Commission permanente avait proposé le bureau suivant pour la Commission permanente dans l'année à venir: M. Alaa Eldin Shalaby, délégué de l'Égypte, au poste de Président ; M. Paul Morris, délégué de l'Australie au poste de premier Vice-Président ; et M. Alfonso Pino, délégué de l'Espagne au poste de second Vice-Président. Le Document de travail III est une Déclaration de la Réunion.

Le PRÉSIDENT demande aux délégués s'ils ont des commentaires à faire. Le délégué de l'ARGENTINE demande que soit approuvée la liste des candidats et prie les délégués d'applaudir le nouveau bureau. Le délégué souhaite au nouveau bureau toute la réussite possible dans l'année à venir. Il prend également congé des responsables qui se retirent, les félicitant pour le travail efficace qu'ils ont réalisé l'année passée et leur souhaite bonne chance dans leur travail futur.

Le délégué de l'ARGENTINE présente une proposition pour faciliter l'adhésion aux décisions

adoptées par la Réunion plénière et faciliter la tâche du comité hôte en ce qui concerne l'organisation des Réunions plénières du Comité. Le délégué propose de modifier le Règlement statutaire de la Commission pour créer deux positions supplémentaires à la vice-présidence. Les premier et deuxième vice-présidents continueront à être élus tel que le veut la coutume actuelle mais les troisième et quatrième vice-présidents seront nommés, l'un par le dernier pays hôte de la Réunion plénière et l'autre par le prochain hôte de la Réunion plénière.

Le PRÉSIDENT félicite M. Shalaby, Président, M. Morris, premier Vice-Président et M. Pino, second Vice-Président pour leur élection au nouveau bureau de la Commission permanente.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué de l'ÉGYPTÉ qui félicite le Président et les deux Vice-Présidents de la Commission permanente pour le travail qu'ils ont accompli l'année passée. Notant que le nouveau Président élu de la Commission permanente est le délégué de l'Égypte, il indique que c'est un honneur pour l'Égypte de jouir de la pleine confiance de la Réunion plénière.

Le PRÉSIDENT passe la parole au délégué de l'ESPAGNE qui remercie le comité organisateur hôte de la Bolivie pour les arrangements pris pour la Réunion plénière. Il exprime toute sa gratitude à la Réunion plénière qui l'a élu auprès du bureau et promet de travailler dur. Le délégué remercie M. Lima-Campos et les autres membres du bureau pour le travail accompli cette dernière année et félicite également M. Shalaby et M. Morris de leur élection au bureau.

Le PRÉSIDENT passe la parole au délégué de l'AUSTRALIE. Le délégué remercie les autres délégués d'avoir soutenu son élection en tant que Premier Vice-Président et félicite M. Shalaby et M. Pino de leur élection. Il remercie M. Lima-Campos de son excellente contribution pendant l'année passée et indique combien il a été agréable de travailler sous sa direction.

Le PRÉSIDENT rappelle aux délégués la proposition du délégué de l'Argentine et propose de remettre la proposition au Secrétariat aux fins de traduction et de distribution afin de tenir une discussion informée plus tard dans la semaine.

Le délégué de l'INDE fait l'éloge du rôle du Président de la Commission permanente notant toute l'importance que revêtent ses tâches. Le délégué félicite les membres du nouveau bureau et leur souhaite bonne chance. Il dit que la proposition du délégué de l'Argentine semble intéressante. Il propose que l'amendement visant à ajouter deux positions de vice-présidents au bureau de la Commission permanente comprenne une disposition visant à garantir une représentation des pays en développement au sein dudit bureau.

Le PRÉSIDENT répète sa suggestion de remettre au Secrétariat la proposition de l'Argentine maintenant jointe à la recommandation de l'Inde afin qu'elle soit traduite et distribuée aux fins de discussion ultérieure.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué du SOUDAN qui se fait l'écho des délégués qui se sont exprimés avant lui, félicitant le bureau de la Commission permanente de ses contributions pendant l'année passée, notant à cet égard l'excellent travail qui avait été réalisé. Le délégué se montre également satisfait de l'élection du nouveau bureau de la Commission permanente et lui souhaite toute la chance possible dans leur travail.

Le PRÉSIDENT donne la parole à M. Lima-Campos qui remercie les délégués pour les chaleureux propos qu'ils ont tenus. Il dit que ses tâches en tant que Président de la Commission permanente avaient été rendues faciles et agréables grâce au soutien donné par tous les délégués, y compris M. Shalaby, M. Morris et M. Pino. M. Lima-Campos remercie le Secrétariat de son assistance et rassure les membres du nouveau bureau, leur indiquant que leurs tâches seront plus faciles qu'ils ne le pensent grâce à l'efficacité et à la productivité du personnel du CCIC. M. Lima-Campos indique que le CCIC commence un nouveau chapitre avec un nouveau Directeur exécutif et un nouveau Président de la Commission permanente dont les rôles sont extrêmement importants puisqu'ils guideront le CCIC vers le 21^e siècle. Il offre son soutien et son assistance au nouveau bureau.

Le PRÉSIDENT invite M. Aluisio de Lima-Campos à présenter le Document de travail IV concernant la sélection d'un nouveau Directeur exécutif. M. Lima-Campos lit le Document de travail IV, recommandant de nommer M. Terry Townsend au poste de cinquième Directeur exécutif du Comité consultatif international du coton pour un mandat de deux ans renouvelable, avec entrée en vigueur le 1er janvier 1999. Le Document de travail IV est une Déclaration de la Réunion.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué de l'INDE qui demande que le Comité de direction continue à se rencontrer dans le cadre d'une réunion exécutive pour discuter du Document de travail IV.

Le PRÉSIDENT annonce que le Comité de direction continuera ses délibérations en réunion exécutive à 10h10.

La seconde réunion du Comité de direction reprend à 10h50. Le PRÉSIDENT annonce que, suite à d'excellentes discussions, le Comité de direction a pris la décision unanime de nommer M. Townsend au poste de Directeur exécutif dès le 1er janvier 1999.

Le PRÉSIDENT invite M. Townsend à s'exprimer devant les délégués. M. Townsend fait la déclaration suivante :

« Merci à vous M. le Président et merci à vous Messieurs les délégués. J'ai eu maintes expériences merveilleuses en tant qu'employé du CCIC. Il y a quelques années de cela, j'ai eu l'occasion de voyager pendant deux semaines en Afrique centrale et de l'Ouest et j'ai passé trois jours à parcourir les zones rurales du Tchad. Pendant cette visite, j'ai pu rencontrer et parler aux agriculteurs et voir comment ils passaient des heures et des heures à entasser le coton-graine dans des paniers pour éviter de perdre l'équivalent de quelques cents sur les remises du coton présenté à la vente. Je me suis également rendu auprès de larges entreprises mécanisées dans des pays industrialisés et j'ai vu l'angoisse sur le visage des producteurs qui craignaient que la chute des prix du coton ne mette en danger leur investissement et leurs moyens de subsistance. J'ai pu visiter des usines de textile dans de nombreux pays et voir combien il est compliqué de faire du filé à parti de la fibre de coton et je me rends bien compte de l'étroitesse de la marge bénéficiaire des filateurs.

Je réalise combien le coton est important pour des millions de personnes dans le monde entier et je sais que notre travail en tant que membres du Secrétariat et celui d'un grand nombre de personnes présentes aujourd'hui à la Réunion plénière dépendant de la réussite des producteurs, filateurs et négociants de coton. Le défi de l'avenir, c'est que le CCIC continue à se pencher sur les préoccupations quotidiennes des gouvernements et des participants de l'industrie et que son travail reste utile et pertinent. Je me réjouis à l'idée de travailler en collaborant avec la Commission permanente et les organismes de coordination afin d'augmenter le nombre de membres du Comité, de garder les discussions intéressantes et de se concentrer sur les questions se rapportant au coton, reflétant les soucis de tous, producteurs et consommateurs, pays développés et pays en développement, exportateurs et importateurs. Je suis heureux de pouvoir guider le Secrétariat et de maintenir l'éthique de la fierté-dans-la-productivité adoptée par le Directeur exécutif actuel.

J'aimerais remercier M. Shaw pour son leadership et pour avoir créé un contexte de travail qui nous a permis de réussir. Je souhaite également remercier le Comité de recherche, la Com-

mission permanente et la Réunion plénière pour leur soutien et leur confiance. C'est un honneur que d'être choisi comme Directeur exécutif et je vous remercie tous. »

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui note que c'est peut-être la dernière occasion de prendre congé de M. Shaw. Le délégué indique qu'il était présent lors des débuts du mandat de M. Shaw en tant que Directeur exécutif. M. Shaw a effectué de nombreux changements et a réuni un groupe productif de personnes. Il s'est occupé de chaque problème et de chaque pays. Son travail a été marqué par l'objectivité, la transparence et le dévouement. Vu que le nouveau Directeur exécutif a travaillé en étroite collaboration avec M. Shaw pendant de nombreuses années, le nouveau Directeur n'aura pas besoin de beaucoup d'apprentissage avant de pouvoir prendre le gouvernail. Le délégué offre ses félicitations au nouveau Directeur exécutif.

Le PRÉSIDENT donne la parole à M. Eugène Brock, délégué de l'AFRIQUE DU SUD qui présente le Document de travail V, une recommandation d'un Petit groupe de travail sur la participation du secteur privé concernant la participation du secteur privé aux affaires du CCIC. M. Brock récapitule le Document de travail V qui est une Déclaration de la Réunion.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué de l'Australie qui soutient la proposition du Petit groupe. Le délégué note que la proposition est conforme à la manière dont l'Australie intègre les vues des secteurs privé et public. Le délégué suggère de modifier la proposition pour créer "un groupe consultatif du secteur privé" plutôt qu'un comité afin d'éviter toute confusion quant aux noms.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui note que l'avant-dernier paragraphe du Document de travail V se rapporte à la participation au commerce cotonnier. Le délégué souhaite une référence plus globale afin d'inclure tous les segments de l'industrie cotonnière.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué des ETATS-UNIS. Le délégué soutient la proposition du Petit groupe, notant que le Gouvernement des Etats-Unis travaille depuis longtemps avec l'industrie privée pour défendre les intérêts des groupes des articles de base.

Le PRÉSIDENT donne la parole au délégué de l'EGYPTE qui soutient la proposition sur la participation du secteur privé. Les programmes de réforme économique adoptés dans le monde entier visant à engager le secteur privé aux affaires du CCIC méritent, à son avis, d'être appuyés. Toutefois, le délégué demande aux autres délégués de ne pas oublier que la mission actuelle du CCIC est de diffuser des informations et de servir de forum à la discussion des questions concernant le coton. Le délégué pense que

le Comité devrait effectivement servir de forum permettant au secteur privé d'exprimer ses opinions se rapportant aux questions cotonnières et qu'il n'est donc pas nécessaire de créer un nouveau comité axé sur des problèmes spécifiques. Le délégué soutient les arrangements de mise en œuvre contenus dans la proposition pour le Petit groupe suggérée par l'Australie, ayant les membres du groupe changeant tous les ans ou tous les deux ans.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la COLOMBIE. Le délégué félicite le délégué de l'Afrique du Sud et les membres du Petit groupe sur la participation du secteur privé. Le délégué exprime un soutien enthousiaste pour une participation accrue du secteur privé aux affaires du CCIC. Le délégué prie instamment les membres du CCIC de faire preuve d'imagination en cherchant divers moyens qui reflètent les réalités économiques, notant que l'étroite coopération entre l'industrie et le gouvernement aux Etats-Unis s'est avérée efficace.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du BRESIL qui soutient les recommandations du Document de travail V.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du ROYAUME-UNI qui remercie le Gouvernement de la Bolivie d'avoir accueilli la Réunion plénière et remercie le Secrétariat des arrangements pris pour la réunion, y compris le recrutement d'interprètes compétents. Le délégué remercie M. Lima-Campos pour le travail effectué en tant que Président de la Commission permanente pendant l'année passée. Le délégué note que le rapport du Royaume-Uni a été distribuée à tous les délégués. Il attire l'attention sur les activités des institutions établies au Royaume-Uni qui font progresser l'industrie cotonnière mondiale, notamment Liverpool Cotton Association, Cotlook Ltd., des négociants tels que Meredith-Jones, organisations de recherches et les inventeurs de l'égreneuse Templeton. Le délégué soutient les conclusions du Document de travail V, notamment le dernier paragraphe sur la re-définition de la mission du CCIC. En l'espace de 59 ans depuis la création de la Commission, le monde a profondément changé. Par exemple, les mesures de soutien aux prix et autres mesures visant à protéger la contraction de l'industrie de la filature au Royaume-Uni n'existent plus depuis longtemps. Le délégué demande que le Secrétariat prépare un document de travail pour la prochaine Réunion plénière expliquant la mission du CCIC. Ses remarques constituent une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE qui se montre en faveur de la proposition en vue de faire participer le secteur privé aux affaires du CCIC mais met en garde car, dit-il, le caractère fondamental du CCIC en tant que comité consultatif non gouvernemental ne devrait pas changer. Il ajoute que la participation de plus en plus importante du secteur privé

à l'industrie mondiale montre la voie et demande par conséquent que le secteur privé s'engage davantage dans les affaires du CCIC. Le délégué soutient la proposition de l'Argentine demandant que l'on reformule le Document de travail V pour ne pas inclure simplement le secteur commercial impliqué par les échanges mondiaux mais aussi tous les segments de l'industrie. Le délégué propose également que la capacité à forger des partenariats avec le secteur privé, tel que mentionné dans l'avant-dernier paragraphe du Document de travail V, soit partagée entre la Commission permanente et le Secrétariat. Le délégué est également d'accord avec le délégué de l'Australie, à savoir que le nom de l'organisation du secteur privé dont il est question dans le Document de travail V soit un panel et non pas un comité. Le délégué propose qu'un membre maximum de chaque pays soit représenté au groupe du secteur privé et que les pays en développement doivent être représentés au sein du groupe.

Le PRESIDENT propose que la Commission permanente approuve au préalable le concept d'une participation accrue du secteur privé aux affaires du CCIC tel que proposé par le Document de travail V et que l'on discute par la suite des détails de la mise en œuvre du projet.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'Australie qui accepte la proposition du Président.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué des PHILIPPINES. Le délégué est d'accord avec le Président concernant l'approbation initiale du Document de travail V. Le délégué soutient également la suggestion du délégué du Royaume-Uni consistant à demander au Secrétariat de préparer un document de travail pour la prochaine Réunion plénière discutant du rôle futur du CCIC.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la CHINE (TAIWAN) qui soutient le concept de la participation du secteur privé aux affaires du CCIC.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du JAPON. Le délégué soutient la suggestion du Président voulant que l'on attende au préalable l'approbation du Document de travail V. Le délégué déclare également que le CCIC devrait maintenir sa structure de base en tant qu'organisation internationale.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'Argentine qui explique que la participation accrue du secteur privé aux affaires du CCIC serait chose positive. Mais il dit qu'il est important de ne pas modifier la nature du CCIC en tant qu'entité cotonnière intergouvernementale. Le délégué trouve qu'il est important que la participation au groupe du secteur privé regroupe tous les éléments de l'industrie cotonnière et pas simplement le secteur commercial.

Le PRESIDENT donne la parole à M. Brock, président du Petit groupe sur la participation du secteur privé. M. Brock explique que le Petit groupe a toujours eu l'intention d'inclure le pipeline entier du coton dans le panel du secteur privé.

Le PRESIDENT observe que tous les délégués sont d'accord pour que le panel du secteur privé comprenne tous les secteurs de l'industrie du coton. Le Président observe en outre que tous semblent également d'accord pour attendre l'approbation préalable du Document de travail V, sachant qu'on ne changerait en rien la nature du CCIC en tant qu'entité intergouvernementale.

Le PRESIDENT demande que soit discutée la proposition en vue de créer un panel du secteur privé et donne la parole au délégué de l'Australie. Le délégué lit la proposition sur l'application de la recommandation du Document de travail V. La proposition est une Déclaration de la Réunion. L'Australie propose que le panel comprenne un maximum de 10 membres et pas plus de deux membres d'un pays, pas plus de trois membres d'un continent et pas plus de trois de trois secteurs composites et que des dispositions spéciales soient prises pour l'adhésion d'un membre "avec des qualifications spéciales" qui n'aurait donc pas besoin de répondre aux critères susmentionnés. L'Australie envisage deux fonctions du panel du secteur privé : 1) fournir des conseils à la Commission permanente pour vérifier que les besoins du secteur privé sont pris en compte dans la structure et l'ordre du jour des Réunions plénières, et 2) guider le travail du Secrétariat entre les Réunions plénières.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE qui propose une rotation tous les ans ou tous les deux ans des membres du panel. L'Inde propose à nouveau que la Commission permanente ait la capacité nécessaire pour forger des partenariats avec le secteur privé.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'Australie qui a soutenu une proposition faite auparavant par le délégué du Royaume-Uni demandant que le Secrétariat prépare un document de travail sur une nouvelle vision pour le CCIC.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la CHINE (TAIWAN) qui a soutenu la proposition en vue de créer un panel du secteur privé. Le délégué se demande si la proposition australienne de limiter le panel à dix membres est bien nécessaire. Le délégué indique que le panel du secteur privé pourrait bien décider par lui-même quand et combien de fois il devrait se rencontrer, avec peut-être une réunion après la Réunion plénière. Le délégué propose que le président de la Commission permanente soit le coprésident du panel du secteur privé.

Le PRESIDENT observe que la Commission permanente peut résoudre les questions de procédures concernant l'application des recomman-

dations du Document de travail V, par exemple le nombre de membres et la fréquence des réunions.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'Australie qui est d'accord pour qu'on confie les détails de l'exécution à la Commission permanente.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE. Le délégué pense lui aussi que le Secréariat et la Commission permanente devraient décider des détails de l'exécution mais que l'approbation des décisions devrait revenir à la Réunion plénière.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'EGYPTE qui est d'accord pour que la Réunion plénière puisse revoir les détails de l'exécution proposés par la Commission permanente.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ALLEMAGNE qui soutient les propositions du Document de travail IV et qui demande que le Directeur exécutif et la Commission permanente décident des détails de l'exécution.

Le PRESIDENT note que, si l'on veut respecter les demandes faites pour accroître la participation du secteur privé aux affaires du CCIC, il faut dans l'année à venir traduire dans la réalité les suggestions faites dans le Document de travail V. Le Président propose que la Commission permanente prépare ses recommandations dans les 90 à 120 jours aux fins d'examen par les délégations.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE qui se montre préoccupé par la nature de la participation du secteur privé aux affaires du CCIC et qui pense que les décisions de la Commission permanente devraient être revues avant d'être appliquées. Le délégué note que les membres du secteur privé participent déjà aux Réunions plénières à titre d'observateurs.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AFRIQUE DU SUD qui dit que toute organisation doit évoluer au risque de devenir obsolète et que le CCIC ne fait pas exception à la règle. Il encourage vivement les délégués à prendre les devants et à approuver la participation du secteur privé au Comité.

Le PRESIDENT observe que le Règlement statutaire de la Commission indique que la Réunion plénière a toujours le droit de revoir les décisions de la Commission permanente. Il observe que la Commission traverse une période d'apprentissage concernant la participation du secteur privé et note qu'il existe des limites structurelles quant à la participation des membres du secteur privé en tant qu'observateurs. Il répète la suggestion qui consiste à demander à la Commission permanente de préparer un document sur l'application des recommandations du Document de travail V dans les 90 jours.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'EGYPTE. Le délégué fait savoir que, à son

avis, la Commission permanente devrait déterminer comment appliquer le Document V et commencer à travailler avec le secteur privé, et que le sujet de la participation du secteur privé aux affaires du CCIC devrait être débattu lors de la prochaine Réunion plénière pour revoir les expériences de la première année.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE. Le délégué souligne qu'il était nécessaire de consulter avec les gouvernements avant d'adopter les propositions contenues dans le Document de travail V.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ARGENTINE qui observe que l'ordre du jour des réunions de la Commission permanente est publié bien à l'avance. Les pays membres pourraient envoyer des délégués aux réunions de la Commission permanente lorsque les débats portent sur la participation du secteur privé.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'Australie qui note que le Règlement statutaire stipule un examen de toutes les décisions de la Commission permanente par la Réunion plénière et propose que le Comité de direction approuve la création d'un panel du secteur privé pour aider la Commission permanente dans son travail.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la Turquie qui avalise la recommandation concernant la création d'un panel en vue de faire participer le secteur privé au travail du Comité, confiant les détails liés à l'exécution à la Commission permanente.

Le PRESIDENT donne la parole au SECRÉTAIRE GENERAL qui indique que, conformément au Règlement statutaire, il entre dans les pouvoirs du Comité de créer un nouveau panel. S'il est jugé judicieux d'intégrer de manière permanente le panel du secteur privé au Règlement statutaire, il serait bon de demander à la Commission permanente de présenter une telle proposition à la prochaine Réunion plénière.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE pour lequel il est important que les décisions de la Commission permanente ne soient exécutées que si les pays membres ont eu l'occasion de faire un examen complet des propositions.

Le PRESIDENT donne la parole au SECRÉTAIRE GENERAL qui explique que toutes les réunions du Comité de direction sont précédées par un ordre du jour qui est communiqué bien à l'avance à tous les gouvernements de pair avec tous les documents de travail et propositions. Un document de travail intégrant les suggestions faites ici pourrait être circulé partout et les délégués auprès de la Commission permanente seraient ensuite en mesure de commenter en fonction des instructions reçues de leur capitale. Le Secrétaire général indique que les procédures normales de la Commission permanente four-

nissent aux gouvernements l'assurance complète que leurs points de vue seront pris en compte.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE qui observe que certains délégués auprès de la Commission permanente ne sont pas bien informés des questions concernant le coton. Il dit qu'il n'a reçu aucun document à temps pour la réunion de la Commission permanente.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de Tchad qui indique qu'il est important de préserver l'intégrité du CCIC en tant qu'organisation intergouvernementale. Il ajoute qu'un grand nombre de pays en développement n'ont pas de délégués à Washington qui participent activement à la Commission permanente.

Le PRESIDENT demande si les délégués souhaitent faire d'autres commentaires et constate qu'aucun pays ne souhaite prendre la parole.

Le PRESIDENT observe qu'il existe un consensus en vue d'approuver la proposition afférente à la création d'un panel du secteur privé, tel que prévu dans le Document de travail V, panel qui aura une fonction consultative auprès de la Commission permanente ; de confier l'application de la recommandation à la Commission permanente et de tenir compte des points de vue de tous les gouvernements avant la création du panel du secteur privé.

Le PRESIDENT ajourne la deuxième réunion du Comité de direction à 13h00.

Le PRESIDENT reconvoque la deuxième réunion du Comité de direction à 17h15.

Le PRESIDENT invite le SECRÉTAIRE GENERAL à présenter le Document de travail VI sur le programme de travail du Secréariat. Le Secrétaire général récapitule le Document de travail VI qui est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT demande si les délégations ont des commentaires à faire et donne la parole au délégué de l'Australie. Le délégué soutient le programme de travail dont il est question dans le Document de travail VI mais demande également au Secréariat de faire une étude des mesures publiques affectant la production, l'égrenage et le commerce du coton. La proposition du délégué est une Déclaration de la Réunion.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'EGYPTE qui est d'accord pour accepter la proposition australienne mais qui souhaite vérifier que le Secréariat a la capacité nécessaire de faire cette étude sans encourir des coûts supplémentaires.

Le PRESIDENT donne la parole au SECRÉTAIRE GENERAL qui donne son opinion disant que l'étude proposée entre dans les capacités du Secréariat.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du ROYAUME-UNI qui répète la suggestion faite de demander au Secréariat de préparer un document de travail sur l'avenir du CCIC.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué des PHILIPPINES qui soutient la suggestion du Royaume-Uni.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'ESPAGNE, lequel demande si la proposition australienne concernant l'étude que devra faire le Secrétariat sur les mesures publiques affectant le coton est appropriée, vu que les thèmes se rapportant aux subventions et aux barrières commerciales seront étudiés dans le cadre des prochaines discussions du GATT. Le délégué craint en effet que le CCIC ne risque ainsi d'interférer avec les travaux d'autres organisations internationales. Mais le délégué note que, si l'étude du CCIC est utilisée aux fins d'examen au sein du Comité, alors il n'a aucune objection à faire à la suggestion australienne.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE. Le délégué affirme qu'il est nécessaire de délimiter clairement la mission du Secrétariat concernant l'étude sur les mesures publiques affectant le coton. A son avis, le Secrétariat pourrait faire une meilleure utilisation de la technologie d'information pour communiquer avec les pays membres. Il note également que le Secrétariat a fourni un certain appui à 25 chercheurs pour qu'ils puissent assister à la Conférence mondiale sur les recherches cotonnières en Grèce et demande comment les chercheurs ont été choisis et comment le Comité a profité de cette participation.

Le PRESIDENT donne la parole au SECRETAIRE GENERAL qui signale que le Comité réalise depuis une cinquantaine d'années un programme destiné à des assistants de recherche, que chaque pays membre a pu nommer des candidats pour le programme de 1998 et qu'il a été possible de fournir un soutien partiel à deux personnes de chaque pays demandeur. On a demandé aux participants de présenter des rapports à la conférence de recherches et le CCIC en a bénéficié puisque sa mission consiste à améliorer la communication entre les chercheurs du coton dans le monde entier, mission qui avait été identifiée par le Comité en 1980.

Concernant la proposition australienne en vue de faire une étude des mesures publiques affectant le coton, le PRESIDENT suggère que l'étude se limite à une description des mesures employées par les pays et les impacts qu'entraînent ces mesures sur le marché du coton. Le Président observe que le Secrétariat ne sera pas chargé de juger de l'adéquation ou de la légitimité de certaines mesures publiques aux termes des règlements du GATT et de l'OMC. Le PRESIDENT propose à la Commission permanente de confier la tâche de définir la portée de l'étude et de prier le Secrétariat de faire le compte rendu à la Commission permanente sur les progrès concernant la réalisation de l'étude.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué des ETATS-UNIS qui soutient la proposition de

l'Australie et du Royaume-Uni.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la TURQUIE qui n'a aucune objection à faire à la proposition de l'Australie. Le délégué note que le Secrétariat a déjà réalisé un ensemble d'études qui avaient été très bénéfiques pour le Comité. Le délégué note que le CCIC est un forum de discussion des questions cotonnières et que le caractère particulier du coton signifie que des études générales sur des programmes de produits de base réalisés par d'autres organisations internationales ne sont pas toujours pertinentes pour le coton.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'AFRIQUE DU SUD qui soutient les propositions de l'Australie et du Royaume-Uni.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'INDE qui dit qu'il n'est pas utile que le Secrétariat du CCIC essaye de juger de la compatibilité de certaines politiques publiques avec l'OMC.

Le PRESIDENT note qu'il existe un consensus en vue de demander au Secrétariat de faire les études proposées par le Royaume-Uni et l'Australie. Concernant l'étude des mesures publiques affectant le coton, le consensus est en faveur des éléments suivants : l'étude du Secrétariat se limitera à une description des mesures et leur effet sur l'industrie cotonnière ; le Secrétariat ne devra pas porter de jugement ou essayer de déterminer si les mesures sont adéquates ou compatibles avec le GATT et l'OMC.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué des ETATS-UNIS que le programme de l'Etape 2 aux Etats-Unis pourrait constituer un des thèmes de l'étude sur les mesures publiques. Il note que l'analyse du Secrétariat indique que le programme de l'Etape 2 n'a que peu d'effets sur les cours internationaux du coton suite au resserrement des stocks américains signalant par ailleurs que le programme se terminera dans quelques mois.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué des PHILIPPINES qui observe que le Secrétariat a réalisé des études de ce type proposées par l'Australie ces dernières années, indiquant que les études ont été utiles. Il soutient la proposition de l'Australie.

Le PRESIDENT demande aux délégués s'ils veulent discuter d'autres questions.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué du ROYAUME-UNI qui propose que tous les documents de travail préparés pour chaque Réunion plénière soient traduits dans toutes les langues officielles du Comité.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de l'EGYPTE qui soutient la suggestion du Royaume-Uni.

Le PRESIDENT demande au SECRETAIRE GENERAL de bien vouloir commenter. Celui-

ci se rapporte au Règlement statutaire du Comité qui indique qu'il revient à la Commission permanente de déterminer le type de documents qui seront imprimés dans toutes les langues, en tenant compte de l'utilité et du coût des documents. Le Secrétaire général propose que le Comité de direction renvoie la question, aux fins d'examen, à la Commission permanente.

Le PRESIDENT donne la parole au délégué de la BELGIQUE qui note les implications financières de la proposition du Royaume-Uni et qui est d'accord avec le Secrétaire général pensant qu'il valait mieux effectivement présenter dans un premier temps la proposition à la Commission permanente qui l'examinerait avant de prendre une décision.

Le PRESIDENT observe qu'il existe un consensus quant à l'importance de traduire si possible tous les documents de travail et que la Commission permanente devrait tenir compte de cela en prenant la décision pour la prochaine Réunion plénière.

Le PRESIDENT demande si les délégués aimeraient discuter d'autres affaires. Constatant que personne ne demande la parole, le Président ajourne la deuxième réunion du Comité de direction à 18h00.

Troisième réunion

Jeudi 15 octobre 1988, 8h20
Sous la présidence de
M. Wálter Núñez Rodríguez

Le PRESIDENT note que cette réunion extraordinaire du Comité de direction a été convoquée pour analyser les propositions de l'Argentine et de l'Inde en vue d'amender le Règlement statutaire concernant l'élection du bureau de la Commission permanente. Les propositions constituent des Déclarations de la Réunion. Il indique que le délégué de l'Argentine a proposé d'ajouter deux membres institutionnels représentant les pays hôtes passés et futurs de la Réunion plénière afin de suivre les tâches et les missions de la Réunion plénière. Il prie le Secrétaire général de bien vouloir lire les propositions. Après la lecture, il demande aux délégués s'ils ont des commentaires à faire.

Le délégué de l'ARGENTINE note que le Comité consultatif a compétence pour amender le Règlement mais dans le but de se conformer avec les pratiques passées voulant que de tels changements soient soumis à l'approbation de la Commission permanente et pour prévenir des actions prises à la hâte qui devront être défaites par la suite, il propose que la Réunion plénière agisse de manière ponctuelle et crée les positions tout en permettant à la Commission permanente d'envisager de présenter une proposition formelle à la prochaine Réunion plénière après un examen attentif de tous les pays membres.

Le délégué de la BELGIQUE note que la proposition de l'Argentine soulève un certain nombre de questions relatives au fonctionnement. A titre de comparaison, il fait allusion à la tróika de l'Union européenne qui était utile au vu du suivi politique nécessaire. Il indique que ce besoin n'existe pas au sein du CCIC. Par ailleurs, il est préoccupé par les implications budgétaires. Le délégué indique les rotations du personnel envisagées imposent des restrictions paralysantes à la Commission permanente car le choix des membres du bureau est plus limité qu'on ne pourrait le penser, vu les nombreuses fonctions qui incombent aux représentants de Washington. Il dit que la Belgique n'est pas en faveur de la modification du Règlement.

Le délégué de l'EGYPTE indique que sa délégation est en faveur du statu quo. A son avis, il est possible de maintenir une bonne coordination sans ajouter deux nouveaux membres.

Le délégué de l'Australie partage les préoccupations de l'Argentine quant à une telle intégration des Réunions plénières aux activités continues de la Commission permanente. Il note que les pays hôtes de la Réunion plénière dans les quatre ans à venir sont présents à la Réunion et restent en contact entre eux et avec le Secrétariat. Il est préoccupé par le fait que l'année prochaine, la même personne serait, dans le cas de l'Australie, Président et quatrième Vice-Président. Il dit que sa délégation ne peut pas appuyer les propositions de l'Argentine et de l'Inde ou tout autre arrangement transitoire pouvant être envisagé.

Le PRÉSIDENT pense qu'il est fort possible pour la Commission permanente d'avoir deux représentants du même pays. Il dit que la proposition de l'Argentine visait à créer une position au sein de la Commission permanente en vue d'arriver à une meilleure organisation des Réunions plénières.

Le délégué de la BOLIVIE soutient la proposition de l'Argentine qui est solide à son avis. Il note que, dans de nombreux cas, il n'y a pas eu de suivi des Réunions plénières passées.

Le délégué de l'ESPAGNE trouve acceptable le compromis avancé par l'Argentine, à savoir une nomination ad hoc de ces responsables.

Le délégué de l'EGYPTE indique qu'il aimerait faire deux remarques. Premièrement, trop de temps lors de cette Réunion est consacré à des questions administratives. Le Comité consultatif a eu une attitude critique à l'égard de la Commission permanente pour avoir passé trop de temps sur les questions administratives et maintenant, dit-il, le Comité consultatif en fait de même. Deuxièmement, il dit que la proposition impose un surcroît de fonctions à la Commission permanente créant une armée de généraux.

Le délégué de la TURQUIE note que la procédure dans une autre organisation internationale

consiste à synchroniser l'élection du Président de l'Organisation et la tenue de la réunion annuelle, et par conséquent le même pays occupe deux positions. A son avis, il n'est pas nécessaire d'avoir un vice-président d'un pays hôte une fois qu'une Réunion plénière a été tenue.

Le PRÉSIDENT demande au Premier Vice-Président de faire une suggestion. M. Lima-Campos propose que la Réunion plénière mette en place un comité qui serait composé de représentants de la Commission permanente permettant à tous les organisateurs passés et futurs des Réunions plénières de se rencontrer aux fins de conseiller l'organisation.

L'Australie soutient cette proposition. Le Tchad est d'accord avec l'Egypte pour qu'on se penche davantage sur les questions de fond et soutient la proposition, car elle semble répondre à la coordination telle que prévue dans l'amendement de l'Argentine. Les ETATS-UNIS se joignent aux rangs de ceux qui soutiennent la proposition et font savoir que la délégation, hôte de la prochaine réunion, serait bien contente de recevoir les conseils des autres pays. L'EGYPTE, le SOUDAN et la BELGIQUE apportent également leur soutien.

Le PRÉSIDENT constate l'accord en vue d'accepter la suggestion du Premier Vice-Président.

Le délégué de l'EGYPTE demande que l'étude des travaux de la Réunion plénière comprenne le rapport intégral de la Réunion plénière de sorte à ce qu'il puisse profiter de cette réunion.

Vu qu'il n'existe plus d'autres questions devant être discutées, le PRÉSIDENT ajourne la troisième réunion du Comité de direction à 9h00.

Quatrième réunion

Vendredi 16 octobre 1998, 9h20
Sous la présidence de
M. Wálter Núñez Rodríguez

Le PRÉSIDENT, à l'ouverture de la réunion, dit qu'il espère que les délégués ont eu une journée productive et une soirée agréable le jeudi. Se rapportant à l'ordre du jour, il demande à M. Juan Kuljis, élu Président du Comité sur les recherches en matière de production cotonnière, de faire le compte rendu du Séminaire technique qui s'est tenu le 15 octobre. Ce rapport est donné ci-joint.

Le PRÉSIDENT note que le rapport se trouve devant les délégués aux fins d'approbation. Le délégué du BRESIL corrige la référence faite aux pratiques de sa société concernant les incitations données aux ouvriers des usines d'égrenage pour qu'ils enlèvent les ficelles de polypropylène. Suite à cette modification, le PRÉSIDENT constate que le rapport est accepté d'un commun accord.

Le délégué de l'ARGENTINE prend la parole en tant que président de l'ALIDA, l'Association de l'Amérique latine pour le développement

du coton. Il signale que la septième réunion de l'association se déroulera au milieu de 1999 à Santa Cruz de la Sierra, à l'invitation de l'ADEPA, l'Association bolivienne des producteurs de coton. Il note que l'ADEPA avait une connaissance élargie et une vaste expérience des questions cotonnières, allant de la production à la commercialisation. M. Ricciardi invite non seulement les pays membres du CCIC mais également tous les participants à envoyer leurs représentants. Il dit que la Réunion coïncidera avec le 30^e anniversaire de l'ADEPA.

Le PRÉSIDENT fait savoir que les personnes qui viendront à la réunion de l'ALIDA recevront le même accueil chaleureux qu'elles ont connu lors de la Réunion plénière.

Le PRÉSIDENT demande à M. Julian Ebsworth du ROYAUME-UNI qui a été élu président du groupe de la rédaction de faire le compte rendu des travaux du groupe.

M. Ebsworth note que les délégués se sont rencontrés pendant plus de trois heures la veille et ont rédigé une déclaration de la Réunion qui a été préparée à l'aube. Il a porté deux corrections au texte qui a été ensuite distribué.

Le délégué de l'ARGENTINE dit qu'à son avis, vu les corrections, le texte devrait être lu pour les délégués non anglophones. Le PRÉSIDENT demande au Secrétaire général de lire la déclaration. Suivant la lecture, le PRÉSIDENT demande aux délégués de l'approuver. Constatant qu'il n'existe aucun commentaire des délégués, il indique que la Déclaration est approuvée.

Le PRÉSIDENT demande ensuite au délégué des ETATS-UNIS, hôte de la prochaine Réunion plénière, d'informer les délégués de sa date et de son emplacement.

Le délégué des ETATS-UNIS indique, au nom du Gouvernement des Etats-Unis, surtout au nom du Département de l'Agriculture et du Conseil national du Coton, que c'est un plaisir de s'inviter le CCIC à venir se joindre à eux à Charleston en Caroline du Sud, la semaine du 25 octobre pour la 58^e Réunion plénière. Il note que la Caroline du Sud a revitalisé son secteur cotonnier et qu'ils auront l'occasion de voir la récolte, l'égrenage et autres activités de transformation. La réunion se tiendra, dit-il, dans le quartier historique de la ville de Charleston dans un environnement plaisant et intéressant.

Le délégué des ETATS-UNIS est également heureux d'annoncer que les Etats-Unis ont accepté l'offre de Monsieur Rodolfo Greninger Durán, Président de l'ADEPA, d'être un conseiller spécial pour l'organisation de la Réunion. Il dit que les Etats-Unis sont heureux à l'idée d'accueillir les délégués l'année prochaine.

Le délégué de la BOLIVIE, au nom de l'ADEPA et de son gouvernement remercie les Etats-Unis d'avoir invité l'ADEPA à aider à organiser la 58^e Réunion plénière et assure la délégation

américaine que l'ADEPA est prête à apporter tout le concours possible.

Suivant les commentaires de M. Greminger, le PRESIDENT ajourne le Comité de direction à 10h15.

PIECE JOINTE

Rapport du Président du Comité des recherches en matière de production cotonnière

M. Juan Kuljis Dracic

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, ce fut un grand plaisir et un honneur pour moi que d'être le Président de la réunion du Comité des recherches en matière de production cotonnière du CCIC. Lors de la réunion qui a duré quatre heures et demi, nous avons discuté des résumés de la deuxième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières, la contamination du coton et nous avons choisi un thème pour le Séminaire technique de 1999.

Ces quatre derniers jours, nous avons entendu parler à maintes reprises de la deuxième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières. Un rapport du Secrétariat du Comité des recherches en matière de production cotonnière et les points saillants des travaux présentés par cinq orateurs montrent combien cette conférence a été réussie et utile. La deuxième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières s'est tenue à Athènes en Grèce du 6 au 12 septembre 1998 sous l'égide du CCIC, de la FAO, du CIRAD basé en France, de l'Institut des ressources naturelles du Royaume Uni, du Comité de la première Conférence mondiale sur les recherches cotonnières, du Conseil cotonnier hellénique, du Ministère de l'Agriculture de la Grèce et de la Fondation nationale de recherche agricole de la Grèce. Six cent vingt chercheurs de 46 pays y ont participé et ont présenté plus de 300 communications. Le Zimbabwe et le CIRAD ont offert d'être l'hôte de la troisième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières.

Récapitulatifs de la Conférence

M. Ahmed Saleh Fadlalla du Soudan a présenté un rapport au nom de M. M.S. Kairon de l'Inde sur les travaux génétiques présentés à Athènes. Soixante-douze présentations orales et 29 présentations avec affiches ont été faites sur les divers aspects du génie génétique. L'emploi des méthodes RAPD, RFLP a été discuté concernant la caractérisation moléculaire des génotypes et l'identification des marqueurs. Un grand nombre d'autres communications ont été présentées sur des thèmes tels que la diversification génétique du plasma germinatif dont les sources de stérilité mâle cytoplasmique, les ca-

ractéristiques génétiques de la fibre, l'hétérosis commerciale, la résistance des variétés à la frisolée et la résistante à la multi-adversité. Selon le rapport préparé par M. Kairon, l'échange d'information lors de la conférence permettra d'améliorer les programmes de recherche dans divers pays.

M. Kater Hake de Delta and Pine Land Company des Etats-Unis indique que, chaque année les organismes modifiés génétiquement (OMG) sont de plus en plus utilisés. Le coton Bt était cultivé sur environ 826 000 hectares en 1996, 1,5 million d'hectares en 1997 et selon les prévisions, il couvrira plus de 3 millions d'hectares, soit 10% de la superficie cotonnière mondiale, lors de la campagne actuelle. Outre l'Australie et les Etats-Unis, le coton Bt sera cultivé à échelle commerciale en 1998 en Argentine, en Chine (continentale), au Mexique et en Afrique du Sud. M. Hake se rapporte à la diversité des traits disponibles et informe les participants qu'ils peuvent disposer du coton sous forme de feuille de gombo, sans gossypol. Dans les travaux présentés à la conférence, il a été mentionné que certaines des nouvelles technologies concernaient le bombardement combiné (canon à gènes + agrobactérium), un système de bombardement de pollen et le développement de plantes haploïdes et de toxine hybride Bt. M. Hake pense qu'il faudra soit un financement très important du gouvernement ou une collaboration avec des institutions qui possèdent les technologies d'ingénierie nécessaires pour l'expansion des OMG.

M. Derek Russell du Royaume-Uni a longuement parlé des insectes ravageurs. M. Russell indique que la lutte intégrée reste encore la philosophie dominante mais que cela n'a pas affecté l'emploi des insecticides limitant ainsi la lutte biologique bien que certains pays aient eu de bonnes réussites. Pour le coton Bt, indique-t-il, le gène Bt est efficace contre les vers des boutons et de la capsule mais non pas contre les insectes qui se nourrissent de la feuille. M. Russell indique que, même si les phéromones ne sont disponibles que pour le ver rose, il existe un certain nombre de nouvelles formules chimiques qui seront disponibles sous peu pour la lutte intégrée contre les ravageurs. Il indique également que les recherches sont insuffisantes en ce qui concerne la machinerie de pulvérisation. S'agissant des maladies, M. Russell mentionne la frisolée qui a causé d'énormes dégâts au Pakistan et qui est en train de se répandre en Inde. Il se rapporte au Projet du CCIC/Fonds commun des produits de base qui enregistre des progrès rapides concernant la mise au point de génotypes résistant au virus. Pour ce qui est des plantes adventices, M. Russell observe que l'absence de travaux de labour ou un minimum de préparation des sols pourrait augmenter le besoin de lutter contre les plantes adventices.

Mme Urania Kechagia de la Grèce se penche

sur la technologie des fibres et indique que 35 communications ont été présentées sur divers aspects des tests des fibres et des améliorations des méthodes de traitement. Selon Mme Kechagia, le développement d'Intelligen ne se limitera pas au suivi en ligne du processus d'égrenage et aux ajustements correspondants mais mènera également à une machinerie et à des processus moins agressifs et plus efficaces. Une partie des travaux présentés lors de la conférence concernaient la mise au point de méthodes de test de référence de la résistance, la connaissance de la variation fibre à fibre, la mesure séparée de la maturité et de la pureté et l'étude de nouvelles mesures de paramètres de la qualité.

Mme Kiratso Kosmidou, également Président du Comité organisateur de la Conférence a présenté un résumé des communications physiologiques et agronomiques. Elle indique qu'environ 25% de toutes les communications de la Conférence concernent l'agronomie et la physiologie, outre les trois communications des séances plénières. Les communications ont permis de présenter divers résultats de la recherche dont les systèmes culturaux, la stagnation des rendements, la lutte contre les plantes adventices, les opérations de préparation des sols, la mauvaise qualité de l'eau d'irrigation, la salinité des sols et l'efficacité génotypique des nutriments des engrais. Un certain nombre de communications traitaient des modèles de télédétection et de simulation, outils modernes qui permettent de suivre la croissance et la réaction du cotonnier face aux conditions de développement.

Lors des discussions, les participants ont fait mention des efforts du Comité d'organisation et du Comité scientifique contribuant à la réussite de cette conférence. On a observé que les contributions de Mme Kiratso Kosmidou, Président du Comité d'organisation et de Mme Urania Kechagia, en charge du programme scientifique, méritaient les applaudissements du CCIC.

Répondant à une question concernant la collaboration avec des sociétés biotechniques, M. Hake a cité deux exemples de collaboration très réussie entre la société Delta and Pine Land et des instituts publics. En Argentine, la coopération entre INTA et Monsanto a permis de mettre au point la variété Bollgard + Roundup Ready qui est prête à être testée en Argentine pour la campagne actuelle. Deux années de négociations au Zimbabwe et des discussions en Afrique du Sud sont d'autres exemples de la collaboration entre le secteur privé et le gouvernement concernant l'utilisation de la technologie Bt. M. Hake indique qu'une telle collaboration pourrait également avoir lieu dans d'autres pays.

Contamination

La seconde partie du Séminaire technique comprenait cinq communications sur la contamination.

M. Daniel Durán, responsable technique de l'ADEPA, a revu brièvement les conditions de la production cotonnière en Bolivie, appelant le coton de ce pays "un coton vierge" car ses caractéristiques originales sont maintenues lors de la cueillette et de l'égrenage. Les pluies continuent jusqu'au moment de la récolte et la contamination par les insectes ne relève pas d'un problème. Selon M. Durán, un égrenage correct rehausse nettement la valeur du coton. Il recommande vivement de ne pas cueillir du coton humide car cela aggrave le problème de la contamination. M. Durán envisage très soigneusement le processus d'égrenage et indique qu'un égrenage excessif aux fins d'un meilleur classement ne devrait pas être fait. Il traite de certaines activités de l'ADEPA et recommande d'observer certains principes fondamentaux de l'égrenage, par exemple les niveaux d'humidité recommandés, l'entretien régulier et les ajustements de la machinerie en fonction du coton égrené.

M. Timothy Pearson du Brésil présente une communication pour le compte de la Fédération internationale des industries textiles (ITMF) tout en faisant également part de son expérience personnelle en ce qui concerne la contamination, d'abord comme négociant et ensuite comme filateur. Les mesures prises consistent à utiliser des ficelles sans polypropylène pour nouer les sacs et des incitations sont offertes aux ouvriers dans les usines d'égreneuses pour qu'ils collectent les ficelles en polypropylène. Il indique que l'introduction de la cueillette à la machine a minimisé le problème du polypropylène. L'ITMF réalise tous les deux ans une enquête sur la contamination du coton et, selon un rapport de 1997, 18% de la production cotonnière était contaminée à des niveaux modéré ou grave en 1997 alors que cette proportion était de 13% en 1989. Le coton de l'Inde, du Pakistan et de la Turquie ont une contamination plus élevée comparée à d'autres pays. La viscosité et les problèmes de fragments de l'enveloppe de la graine se sont améliorés par rapport à 1995, indique-t-il.

M. Dean Ethridge classe la contamination dans les catégories mécanique ou biologique et donne dix types importants de contaminants. Il convient que les déchets, les sucres entomologiques, les objets et le matériel étrangers, la poussière et la saleté sont plus importants bien que les fabricants de textile voient de plus en plus le faible contenu en fibres, les fibres immatures et

les boutons comme des contaminants. Il indique que trois technologies électro-optiques distinctes sont essayées actuellement comme méthode de test. Vu l'état d'avancement de ces technologies, il fait référence à différents équipements de machines qui existent sur le marché et décrit leur capacité à évaluer les différents contaminants. Aucun équipement n'est disponible pour mesurer les matières étrangères. Il mentionne également que les développements récents et les améliorations des instruments tels que le Premier RapidTester, Fiber Contamination Tester et High Speed Thermodetector.

M. Jean-Luc Hofs du CIRAD-CA basé en Bolivie parle d'une nouvelle machine appelé "Trashcam" qui teste les fragments de l'enveloppe de la graine. Selon M. Hofs, la formation des fragments de l'enveloppe est une caractéristique qui dépend de la variété. Certaines variétés ont plus de fragments que d'autres égrenées sur la même machine et dans les mêmes conditions. Les différences peuvent être de l'ordre de dix fois. Les sélectionneurs peuvent dépister le matériel de sélection précoce sur Trashcam et ensuite rejeter ou accepter une souche génétique. Les résultats de Trashcam coïncident avec les résultats de UT3 Zellweger-Uster déjà utilisés pour mesurer les nœuds dûs aux fragments de l'enveloppe de la graine.

M. Itsuo Fukai du Japon s'exprimant au nom des pays consommateurs indique que certains contaminants ne peuvent pas être détectés tant que le produit n'est pas fini. Cette contamination indétectable dont la viscosité entraîne de lourdes pertes pour l'industrie. Il pense que la plupart de la contamination provient du matériel utilisé lors des opérations de production de coton et de transport. Il propose de ne pas utiliser lors des opérations de production tout matériel qui pourrait devenir une cause de contamination par des matières étrangères. La viscosité pourrait être évitée par le biais d'un contrôle complet des insectes. Il propose également que les contrats comportent une clause sur les amendes en cas de contamination.

M. Sheng-Fu Chiu présente un bref récapitulatif d'une communication préparée par M. Steven Chen de la Chine (Taiwan). M. Chiu se référant à une usine de filature locale conclut que quatre balles sur dix étaient contaminées d'une manière ou d'une autre. M. Chiu observe que les matiè-

res étrangères sont introduites lors de la cueillette, de l'égrenage et de la manutention du coton et que cela crée un complexe de problèmes outre les coûts opérationnels supplémentaires pour les filateurs. Il prie instamment les départements agricoles des pays producteurs de coton de prendre les mesures appropriées pour produire du coton propre.

Lors de la discussion sur la contamination, le délégué de la France indique que les données de l'ITMF doivent être utilisées avec beaucoup de circonspection. En effet, il s'agit d'une enquête aléatoire fondée sur un certain nombre d'échantillons. Il émet également des réserves sur la classification de la contamination y compris la viscosité. Le délégué du Pakistan informe les participants que son pays a choisi 30 usines d'égrenage pour la production de coton non contaminé. Le même programme, indique-t-il, sera étendu par la suite à toutes les usines d'égrenage.

Thème pour le Séminaire technique de 1999

Parmi les thèmes pour le Séminaire technique de 1999, quatre thèmes proposés par le Secrétaire et une proposition faite par le délégué de l'Australie concernant les progrès faits au niveau de l'égrenage et de la recherche en la matière ont été envisagés. Trois thèmes envisagés de plus près portent sur la Qualité nécessaire de la fibre dans l'industrie moderne de l'égrenage, la Diminution du coût de production de coton et les Progrès de l'égrenage et de la recherche en matière d'égrenage. Plusieurs pays ont appuyé chacune de ces propositions. Mais, au vu de la préférence des Etats-Unis, hôte de la 58e Réunion plénière, on a adopté à l'unanimité le thème de la "Qualité nécessaire de la fibre dans l'industrie moderne de l'égrenage". Mais des communications seront également présentées sur l'égrenage. Au vu du fait que les rendements de coton n'augmentent dans le monde et de la nécessité de diminuer le coût de la production par kilogramme de fibre, le Comité des recherches en matière de production cotonnière recommande également de discuter en séance plénière de la « Réduction du coût de la production de coton ».

Le texte complet des rapports délivrés lors du Séminaire technique du Comité de recherches en matière de production cotonnières est publié séparément.

DOCUMENTS

- | | |
|--|---|
| 1. ² Agenda | 7. WORLD TEXTILE DEMAND - October 1998 |
| 2. ¹ Report of the Chairman of the Standing Committee | 8. WORLD COTTON TRADE - October 1998 |
| 3. ¹ Report of the Executive Director | 9. ² THE ICAC RECORDER - September 1998 |
| 4. ¹ COTTON: Review of the World Situation - September/October 1998 | 10. Survey of the Cost of Production of Raw Cotton October 1998 |
| 5. COTTON: WORLD STATISTICS - October 1998 | 11. Classing and Grading of Cotton - October 1998 |
| 6. THE OUTLOOK FOR COTTON SUPPLY IN 1998/99 | |

- | | |
|--|--|
| 1. ² Ordre du jour | 7. LA DEMANDE TEXTILE MONDIALE - Octobre 1998 |
| 2. ¹ Rapport du Président de la Commission permanente | 8. LE COMMERCE MONDIAL DU COTON - Octobre 1998 |
| 3. ¹ Rapport du Directeur exécutif | 9. ² THE ICAC RECORDER - Septembre 1998 |
| 4. ¹ COTON : Examen de la situation mondiale-Septembre/Octobre 1998 | 10. Etude sur le coût de production de coton brut Octobre 1998 |
| 5. COTON : STATISTIQUES MONDIALES - Octobre 1998 | 11. Classification et grade du coton - Octobre 1998 |
| 6. PERSPECTIVES DE L'OFFRE DE COTON EN 1998/99 | |

- | | |
|--|--|
| 1. ² Agenda | 7. LA DEMANDA MUNDIAL DE TEXTILES - Octubre 1998 |
| 2. ¹ Informe del Presidente del Comité Permanente | 8. EL COMERCIO ALGODONERO MUNDIAL - Octubre 1998 |
| 3. ¹ Informe del Director Ejecutivo | 9. ² THE ICAC RECORDER - Septiembre 1998 |
| 4. ¹ ALGODON: Revista de la Situación Mundial-Septiembre/Octubre 1998 | 10. Encuesta Sobre el Costo de Producción del Algodón en Rama Octubre 1998 |
| 5. ALGODON: ESTADISTICAS MUNDIALES - Octubre 1998 | 11. Grado y Clasificación del Algodón - Octubre 1998 |
| 6. PERSPECTIVAS DE LA OFERTA ALGODONERA EN 1998/99 | |

WORKING PAPERS

I Procedural Matters ²	Déroulement de la 56e Réunion plénière ²	Asuntos de procedimiento ²
II Amendment to the Rules and Regulations	Amendement au Règlement statutaire	Enmienda al Reglamento
III Election of Officers of the Standing Committee	Election du bureau de la Commission permanente	Elección de Funcionarios del Comité Permanente
IV Selection of an Executive Director	Sélection du Directeur exécutif	Nombramiento del Director Ejecutivo
V Private Sector Participation in ICAC Affairs	Participation du secteur privé dans les affaires du CCIC	Participación del Sector Privado en los Asuntos del CCIA
VI Work Program	Programme de travail	Programa de Trabajo
VII Topic of the 1999 Technical Seminar	Sujet du Séminaire technique de 1999	Tema del Seminario Técnico de 1999

¹ Available in Arabic, English, French, Russian and Spanish.
Disponibles en anglais, arabe, espagnol, français et russe.
Disponibles en árabe, español, francés, inglés y ruso.

² Available in English, French and Spanish.
Disponibles en anglais, espagnol et français.
Disponibles en español, francés e inglés.

REPRESENTATION LIST

CHAIR

Mr. Wálter Núñez Rodríguez

FIRST VICE CHAIR

Mr. Aluisio de Lima-Campos

SECOND VICE CHAIR

Ing. Juan Kuljis Dracic

THIRD VICE CHAIR

Mr. Wálter Justiniano Aguilera

CHAIRMAN, COMMITTEE ON COTTON PRODUCTION RESEARCH

Ing. Juan Kuljis Dracic

DELEGATES

MEMBER COUNTRIES

ARGENTINA

Mr. Miguel Sobrero
Subsecretario
Secretaría de Agricultura, Ganadería, Pesca y Alimentación
Calle General Vedia, 465
Dpto. 4
Resistencia Chaco Argentina
Tel: (54-722) 27-464
Fax: (54-722) 43-970

Mr. Luis Pellegrino
Asesor
Secretaría de Agricultura, Ganadería, Pesca y Alimentación
Calle General Vedia, 465
Dpto. 4
Resistencia Chaco Argentina
Tel: (54-722) 27-464
Fax: (54-722) 43-970
Email: lap@arnet.com.ar

Mrs. Celia Akerman
Asesora
Ministerio de Economía, Obras y Servicios Públicos
Subsecretaría de Programación Económica y Regional
H. Irigoyen, 250, piso 8
Oficina 810
Buenos Aires 1310 Argentina
Tel: (54-1) 349-5529
Fax: (54-1) 349-5738
Email: cacker@meyosp.mecon.ar

Dr. Roberto Gay
Consejero
SENASA
Consejo de Administración
Argentina

Mr. Luis Pasich
Jefe del Laboratorio de Fibras
INTA
Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria
EEA Sáenz Peña - C.C. 164
Sáenz Peña Chaco 3700 Argentina

Mr. Aldo Ricciardi
Coordinador Programa Nacional Algodón
INTA
Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria
EEA Sáenz Peña - C.C. 164
Sáenz Peña Chaco 3700 Argentina

Mr. Enrique Saita
Subsecretario de Agricultura
Gobierno de la Provincia de Formosa
Belgrano, 878, piso 6
Casa de Gobierno
Formosa Argentina
Tel: (54-717) 26-465
Fax: (54-717) 26-465
Email: proppfsa@satlink.com

Mr. Guillermo Semproni
 INTA
 Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria
 Jujuy, 850
 Santiago del Estero 4200 Argentina
 Tel: (54-85) 224-430
 Fax: (54-85) 241-026
 Email: gsemproni@inta.gov.ar

Mr. José Storani
 Subsecretario de Agricultura
 Formosa Argentina

Mr. Jose Valentín Derecwicki
 Asesor
 Argentina

Mr. Jorge Vartparonian
 Miembro Directivo
 Cámara Algodonera Argentina
 Lavallo no. 381, piso 8
 Buenos Aires 1047 Argentina
 Tel: (54-1) 314-4482
 Fax: (54-1) 314-0247

Mr. Domingo Zancoff
 Representante
 Federación Agraria Argentina
 Independencia, 737
 San Bernardo Chaco Argentina
 Tel: (54-735) 964-73
 Fax: (54-735) 237-72

Mr. Eduardo Zeman
 Secretario de la Producción
 Santiago del Estero Argentina

AUSTRALIA

Mr. Ray Jeffery
 Assistant Secretary
 Primary Industries and Energy
 GPO Box 858
 Canberra ACT 2601 Australia
 Tel: (61-2) 6272-5686
 Fax: (61-2) 6272-5899
 Email: ray.jeffery@dpi.gov.au

Mr. Paul Morris
 Minister-Counselor
 Embassy of Australia
 Agricultural and Resources
 1601 Massachusetts Ave. NW
 Washington DC 20036 USA
 Tel: (202) 797-3318
 Fax: (202) 797-3049
 Email: paul.morris@dfat.gov.au

Mr. Ralph Schulzé
 Executive Director
 Cotton Research & Development Corp.
 P.O. Box 282
 2 Lloyd Street
 Narrabri NSW 2390 Australia
 Tel: (61-2) 6792-4088
 Fax: (61-2) 6792-4400
 Email: crdc@mpx.com.au

BELGIUM

Dr. Raoul Delcorde
 Minister-Counselor
 Embassy of Belgium
 3330 Garfield Str. NW
 Washington DC 20008 USA
 Tel: (202) 625-5868
 Fax: (202) 625-7567
 Email: delcorder@diplobel.org

BOLIVIA

Dr. Rodolfo Greminger Durán
 Presidente
 Asociación Nacional de Productores de Algodón
 ADEPA
 Av. Cumani #10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Wálter Justiniano Aguilera
 Vice President
 Cámara Agropecuaria del Oriente
 Santa Cruz Bolivia

Mr. Oswaldo Antezana V. Díez
 Ministro
 Ministerio de Agricultura, Ganadería y Desarrollo Rural
 Bolivia

Mr. José Luis Bonanken
 Director
 Asociación Nacional de Productores de Algodón
 ADEPA
 Av. Cumani # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Oscar Busch Barbery
Gerente General
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani # 10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466-267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Ronald Campbell
Director
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani # 10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466-267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Juan Campero Rojas
Director
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani # 10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466-267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Carlos Correa Salvatierra
Director
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani #10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466-267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Daniel Durán Parada
Gerente Técnico
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani # 10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466-267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Merle Espinoza Villa
Director
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani # 10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466-267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Juan Kuljis Dracic
Vicepresidente
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani # 10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466-267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Mario Melgar Peredo
Director
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani # 10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466-267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Luis Núñez Ribera
Presidente
Cámara Agropecuaria del Oriente
Santa Cruz Bolivia

Mr. Wálter Núñez Rodríguez
Vice Ministro
Ministerio de Agricultura, Ganadería y Desarrollo Rural
La Paz Bolivia

Mr. Miguel Angel Ortiz Tomassí
Director
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani # 10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466-267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Alvaro J. Pereira
 Director
 Asociación Nacional de Productores de Algodón
 ADEPA
 Av. Cumani # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. William Soria Nogales
 Director
 Asociación Nacional de Productores de Algodón
 ADEPA
 Av. Cumani # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. José Tomassí Reymond
 Director
 Dirección Departamental de Agricultura y Ganadería
 Santa Cruz Bolivia

Mr. Milton Vásquez Montenegro
 Director
 Asociación Nacional de Productores de Algodón
 ADEPA
 Av. Cumani # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@ns.panacu.com

BRAZIL

Mr. Aluisio de Lima-Campos
 Economic Advisor
 Embassy of Brazil
 3006 Massachusetts Ave. NW
 Washington DC 20008 USA
 Tel: (202) 238-2767
 Fax: (202) 238-2827
 Email: acampos@brasil.emb.nw.dc.us

Mr. Timothy J. Pearson
 Manager
 Alpargatas Santista Têxtil, S.A.
 Centro Empresarial de Sao Paulo
 Av Maria Coelho Aguiar, 215
 Bloco A - 2 Andar
 Jardim Sao Luis
 Sao Paulo CEP 05804-900 Brazil
 Tel: (55-11) 848-6686
 Fax: (55-11) 848-6913

Mr. Antonio Carlos de Salles
 Cónsul General del Brasil
 Consulate of Brazil
 Santa Cruz Bolivia

BURKINA FASO

Mr. Jonas Bayoulou
 Directeur Commercial
 Société Burkinabe des Fibres Textiles
 BP 147, Rue du Bac
 Bobo-Dioulasso 01 Burkina Faso
 Tel: (226) 970-024
 Fax: (226) 970-023

CHAD

Mr. Orozi Issa-Batil
 Sales Manager
 Cotontchad
 Société Cotonnière du Tchad
 13, Rue de Monceau
 Paris 75008 France
 Tel: (33-1) 4299-5405
 Fax: (33-1) 4299-5386

CHINA(TAIWAN)

Mr. John C.C. Deng
 Director
 Taipei Economic and Cultural Representative Office
 Economic Division
 4301 Connecticut Ave. NW
 Suite 420
 Washington DC 20008 USA
 Tel: (202) 686-6400
 Fax: (202) 363-6294
 Email: ecodivdc@erols.com

Mr. Wen-Liang Chang
 Section Chief
 Ministry of Foreign Affairs
 Dept. of International Organizations
 2, Kaitakalan Blvd.
 Taipei China (Taiwan)
 Tel: (886-2) 2348-2999
 Email: dio2@mofa.gov.tw

Ms. Yen-Hsiu Chen
 Researcher
 Ministry of Economic Affairs
 International Cooperation Dept.
 15, Foochon Street
 Taipei China (Taiwan)
 Tel: (886-6) 2392-4618
 Fax: (882-6) 2321-3275
 Email: estrella@moea.gov.tw

Mr. Sheng-Fu Chiu
Deputy Manager
China Textile Institute
No. 6 Chen-Tian Road
Tu Chen City
Taipei Hsien China (Taiwan)
Tel: (886-2) 2267-0321

Mr. David C.Y. Hu
Representative
Oficina Comercial-Consular
Casilla 13680
La Paz Bolivia
Tel: (591-2) 797-307
Fax: (591-2) 797-303

Mr. Wen-Syan Su
Deputy Division Director
Ministry of Economic Affairs
Industrial Development Bureau
41-3 Hsinyi Rod. Sec. 3
Taipei China (Taiwan)
Tel: (886-2) 2754-1255
Fax: (886-2) 2702-0406

Mr. Alfred Y.H. Wang
Executive Assistant
Taipei Economic and Cultural Representative Office
Economic Division
4301 Connecticut Ave. NW
Suite 420
Washington DC 20008 USA
Tel: (202) 686-6400
Fax: (202) 363-6294
Email: ecodivdc@erols.com

COLOMBIA

Mr. Francisco Dávila
Presidente Ejecutivo
CONALGODON
Calle 87 #20-27, Oficina 502
Bogotá Colombia
Tel: (57-1) 616-4243
Fax: (57-1) 621-1209
Email: conalgod@colomsat.net.co

Mr. Jorge Castillo
Miembro Junta Directiva
ASALGODON
Calle 10 #4-47, piso 27
Cali Colombia
Tel: (57-2) 882-3277
Fax: (57-2) 882-5724

Mr. Fernando Duque
Presidente
Algodonera Internacional, S.A.
Calle 87 # 15-23, Oficina 304
Bogotá Colombia
Tel: (57-1) 636-2417
Fax: (57-1) 636-2428
Email: duques4@cable.net.co

Mr. Andres Mejía
Miembro Junta Directiva
ASALGODON
Calle 10 # 4-47, piso 27
Cali Colombia
Tel: (57-2) 882-4347
Fax: (57-2) 882-5724

Mr. Armando Morales
Gerente
Coldesmotes
Carrera 12 # 7-60
Cerete Colombia
Tel: (57-47) 747-250
Fax: (57-47) 746-061

Mr. Luis Carlos Morales
Miembro Junta Directiva
AGRINSA
Avenida del Idema
Zona Industrial
Ibague Colombia
Tel: (57-82) 483-008
Fax: (57-82) 485-012

Mr. Mario Rodríguez Rico
Gerente
Coalcesar
Calle 90 # 18-35, Oficina 308
Bogotá Colombia
Tel: (57-1) 616-8527
Fax: (57-1) 616-6890

CÔTE D'IVOIRE

Mr. Zoumana Diallo
Directeur de la Production Agricole
Compagnie Ivoirienne pour le Développement
Siege Social: B.P. 622
Bouake Côte d'Ivoire
Tel: (225) 631-403
Fax: (225) 634-167

Mr. Joachim Nagnan Toure
 Directeur de Cabinet
 Ministerie de l'Agriculture et des Ressources Animales
 Immeuble Caistab, 25e Etage
 Abidjan B.P. V 82 Côte d'Ivoire
 Tel: (225) 228-135
 Fax: (225) 214-618

EGYPT

Dr. Hassan Ali Khedr
 Chairman
 Development of Agricultural Credit
 Principal Bank
 110, Karr Al Auni
 Cairo Egypt
 Tel: (20-2) 354-1024
 Fax: (20-2) 354-8337

Mr. Nabil Abdel El Marsafawy
 Chairman
 Cotton & International Trade
 25, El Horria Ave.
 Alexandria Egypt
 Tel: (20-3) 493-4154
 Fax: (20-3) 492-2699

Mr. Mohamed El Moghazy
 Cotton Consultant
 Cotton Research Institute
 Agricultural Research Center
 Gamaa St.
 Giza Egypt
 Tel: (20-2) 572-5035
 Fax: (20-2) 572-3442

Mr. Ahmed El-Gohary
 Director
 Cotton Research Institute
 Agricultural Research Center
 Gamaa St.
 Giza Egypt
 Tel: (20-2) 572-5035
 Fax: (20-2) 572-3442

Mr. Alaa Eldin Shalaby
 Minister
 Embassy of Egypt
 Economic and Commercial Section
 2232 Massachusetts Ave. NW
 Washington DC 20008 USA
 Tel: (202) 328-1118
 Fax: (202) 328-4517

FRANCE

Mr. Michel Fichet
 Chairman
 Groupe Coton et Développement
 13, Rue de Monceau
 Paris 75008 France
 Tel: (33-1) 4299-5425
 Fax: (33-1) 4299-5476

Mr. François Bocchino
 General Director
 Groupe Coton et Développement
 13, Rue de Monceau
 Paris 75008 France
 Tel: (33-1) 4299-5425
 Fax: (33-1) 4299-5476

Mr. Gerald Estur
 General Manager
 Compagnie Cotonnière
 11, Rue de Monceau
 Paris 75008 France
 Tel: (33-1) 5393-1600
 Fax: (33-1) 5393-1650

GERMANY

Mr. Helge Tolkasorf
 Head of Section
 Federal Ministry of Economics
 Textile and Apparel Industry
 Villemonbler Str. 76
 Bonn D-53107 Germany
 Tel: (49-228) 615-4123
 Fax: (49-228) 615-2641
 Email: buero-iva3@bonn.bmwi.bund400.de

Mr. Jan Wellmann
 Executive Director
 Bremen Cotton Exchange
 P.O. Box 106727
 Bremen D-28067 Germany
 Tel: (49-421) 339-7000
 Fax: (49-421) 339-7033
 Email: info@baumwollboerse.de

Mr. Gerd Schoeller
 President
 Bremen Cotton Exchange
 P.O. Box 106727
 Bremen D-28067 Germany
 Tel: (49-421) 339-7000
 Fax: (49-421) 339-7033
 Email: info@baumwollboerse.de

Dr. Hans Christoph Hobe
 Manager
 Furst, Papenburg & Co. GmbH
 P.O. Box 105640
 Bremen 28056 Germany
 Tel: (49-421) 339-590
 Fax: (49-421) 328-279

GREECE

Dr. Kiratso Kosmidou Dimitropoulou
 Director
 Hellenic Cotton Board
 Planning - Research
 150, Syngrou Ave.
 Athens Attiki 17671 Greece
 Tel: (30-1) 921-5347
 Fax: (30-1) 924-9656
 Email: cotton@otenet.gr

Dr. Urania Kechagia
 Director Cotton Research Institute
 NAGREF
 Sindos Thessaloniki 574-00 Greece
 Tel: (30-31) 799-444
 Fax: (30-31) 796-513
 Email: ok31944@compulink.gr

Mr. Fotios Xanthopoulos
 Head of Cotton
 NAGREFF
 Breeding Department
 Sindos Thessaloniki 574-00 Greece
 Tel: (30-31) 799-444
 Fax: (30-31) 796-513

INDIA

Mr. Shymal Ghosh
 Secretary
 Ministry of Textiles
 Government of India
 Udyog Bhawan
 New Delhi 110 011 India
 Tel: (91-11) 301-1679
 Fax: (91-11) 301-3681

Mr. Madho Behari Lal
 Chairman Cum Managing Director
 The Cotton Corporation of India, Ltd.
 Air India Building 12th floor
 Nariman Point
 Mumbai 400 021 India
 Tel: (91-22) 202-2402
 Fax: (91-22) 202-5130

Mr. Suresh A. Kotak
 Chairman
 Kotak & Co. PVT. Ltd.
 240, Dr. D.N. Rd.
 Navsari Bldg., Fort
 Mumbai Maharashtra 400001 India
 Tel: (91-22) 207-3331
 Fax: (91-22) 207-2267
 Email: kotak.kotakco@gems.vsnl.net.in

Mr. Mulji Premji Gajaria
 Secretary General
 The Indian Cotton Mills' Federation
 17th Floor Amba Deep
 14 Kasturba Gandhi Marg
 New Delhi 110 001 India
 Tel: (91-11) 332-465
 Fax: (91-11) 332-7245
 Email: icmf@del2.vsnl.net.in

IRAN

Mr. Ali Mohamadi Ghayeghchi
 General Manager
 Iran Cotton Fund
 Ahmad Ghasir Ave.
 16th Street, 5th floor
 Teheran Iran
 Tel: (98-21) 873-2750
 Fax: (98-21) 873-2782

Mr. Mohammad Reza Maji Bagher
 Expert
 Iran Cotton Fund
 Ahmad Ghasir Ave.
 16th Street, 5th floor
 Teheran Iran
 Tel: (98-21) 873-2750
 Fax: (98-21) 873-2782

ISRAEL

Mr. Ram Vidan
 Managing and Marketing Director
 The Cotton Production & Marketing Board
 P.O. Box 384
 Herzelia B' 46103 Israel
 Tel: (972-9) 950-9491
 Fax: (972-9) 950-9159

Mr. Yacov Kliger
Financial Manager
The Cotton Production & Marketing Board
P.O. Box 384
Herzelia B' 46103 Israel
Tel: (972-9) 950-9491
Fax: (972-9) 950-9159

Mr. Joseph Dloomy
Director
Ozcot Agro
The Cotton Production & Marketing Board
P.O. Box 384
Herzelia B' 46103 Israel
Tel: (972-9) 950-1735
Fax: (972-9) 950-1733

ITALY

Mr. Luigi Diodati
First Secretary
Embassy of Italy
Ave. 6 de Agosto, 2575
La Paz Bolivia
Tel: (591-2) 361-125
Fax: (591-2) 391-075
Email: ambitlap@mail.entelnet.bo

Mr. Ricciardo de Martino
Head Chancellery
Embassy of Italy
Ave. 6 de Agosto, 2575
La Paz Bolivia
Tel: (591-2) 361-129
Fax: (591-2) 391-075
Email: ambitlap@mail.entelnet.bo

JAPAN

Mr. Koichi Maruyama
Second Secretary
Embassy of Japan
2520 Massachusetts Ave. NW
Washington DC 20008 USA
Tel: (202) 238-6728
Fax: (202) 265-9473
Email: koichi.maruyama@mofa.go.jp

Mr. Itsuo Fukai
General Manager
Nisshinbo Industries, Inc.
Raw Materials Department
2-4-2 Kitakyuohji-Machi
Chuo-Ku
Osaka 541-0051 Japan
Tel: (81-6) 267-5549
Fax: (81-6) 267-5667

Mr. Noboru Mizutani
Manager
Toyoshima & Co. Ltd.
Department-12, Section 1
14-27 Nishiki 2-Chome
Naka-Ku
Nagoya 460-8671 Japan
Tel: (81-52) 204-7502
Fax: (81-52) 204-7423

MALI

Mr. Lamissa Bayoko
Representative in Paris
CMDT
11, Rue de Monceau
Paris 75008 France
Tel: (33-1) 5393-1600
Fax: (33-1) 5393-1650

NETHERLANDS

Mr. Marten De Boer
First Secretary
Royal Embassy of the Netherlands
Agricultural & Rural Development
Casilla 10509
La Paz Bolivia
Tel: (591-2) 432-020
Fax: (591-2) 431-004
Email: boer@lap.minbuza.nl

PAKISTAN

Dr. Zahoor Ahmad
Director
Pakistan Central Cotton Committee
Central Cotton Research Institute
Old Shuja Abad Road
Multan Pakistan
Tel: (92-61) 584-153
Fax: (92-61) 751-53
Email: z_ahmad@Yahoo.com

Mr. Kausar Javed
President
Ncotton International Ltd.
401, Kashuf Centre
Shahrah-E-Faisal
Karachi Pakistan
Tel: (92-21) 568-6111
Fax: (92-21) 566-2265

PHILIPPINES

Mr. Victoriano Leviste
 Agriculture Attaché
 Embassy of the Philippines
 1600 Massachusetts Ave. NW
 Washington DC 20036 USA
 Tel: (202) 467-9422
 Fax: (202) 467-9421
 Email: philemba@mnsinc.com

POLAND

Mr. Zbigniew Kaniewski
 Chief of Commission
 Polish Parliament
 7, Derdowskiego St.
 Gdynia 81-369 Poland
 Tel: (48-58) 620-7598
 Fax: (48-58) 620-7597

Mr. Artur Gacek
 President
 Polontex, S.A.
 25/35, Rejtana St.
 Czestochowa 42-200 Poland
 Tel: (48-34) 363-1291
 Fax: (48-34) 363-2851

Mr. Jerzy Kotwas
 Chief
 Textilimpex-Surmaco
 Cotton Buying Department
 Ul, Traugutta 25
 Łódź 90-950 Poland
 Tel: (48-42) 632-6573
 Fax: (48-42) 633-0212

Mr. Zbigniew Roskwitalski
 Director
 The Gdynia Cotton Association
 7, Derdowskiego St.
 Gdynia 81-359 Poland
 Tel: (48-58) 620-7598
 Fax: (48-58) 620-7597

Mr. Jacek Topczewski
 President
 WI-MA Spinning Mill
 135, Pilsudskiego Ave.
 Łódź 92-318 Poland
 Tel: (48-42) 674-3671
 Fax: (48-42) 674-4372

Mr. Stanislaw Zareba
 President
 ZAMATEX Co. Ltd.
 10/12, Starorudzka St.
 Łódź 93-418 Poland
 Tel: (48-42) 640-3311
 Fax: (48-42) 640-3312

SOUTH AFRICA

Dr. Eugene Brock
 Board Member
 National Agricultural Marketing Council
 Private Bag x 935
 Pretoria 0001 South Africa
 Tel: (27-12) 325-2150
 Fax: (27-12) 325-2157

Mr. Leonard Venter
 Chairman
 Cotton South Africa
 P.O. Box 912232
 Silverton
 Pretoria 0127 South Africa
 Tel: (27-12) 804-1462
 Fax: (27-12) 804-8616
 Email: cotgskli@iafrica.com

Mr. Hennie Bruwer
 CEO
 Cotton South Africa
 P.O. Box 912232
 Silverton
 Pretoria 0127 South Africa
 Tel: (27-12) 804-1462
 Fax: (27-12) 804-8616
 Email: cotgskli@iafrica.com

SPAIN

Mr. Alfonso Pino Maeso
 Agricultural Attaché
 Embassy of Spain
 Office for Agricultural, Fisheries and Food
 2375 Pennsylvania Avenue NW
 Washington DC 20037 USA
 Tel: (202) 728-2339
 Fax: (202) 728-2320
 Email: eosaaf@erols.com

SUDAN

Dr. Abdin Ali Fakki
 Director General
 Sudan Cotton Company Ltd.
 P.O. Box 1672
 Khartoum Sudan
 Tel: (249-11) 771-567
 Fax: (249-11) 770-703
 Email: sccl@sudanet.net

Mr. Abdel Rahman Abdalla
 Director of Planning & Information
 Sudan Cotton Company Ltd.
 P.O. Box 1672
 Khartoum Sudan
 Tel: (249-11) 771-567
 Fax: (249-11) 770-703
 Email: sccl@sudanet.net

Mr. Ahmed Fadl Alla
 Co-ordinator
 National Cotton Research
 P.O. Box 1672
 Khartoum Sudan
 Tel: (249-11) 771-567
 Fax: (249-11) 770-703
 Email: sccl@sudanet.net

Mr. Ali N. Ngongolo
 General Manager
 Tanzania Cotton Lint and Seed Board
 P.O. Box 9161
 Dar Es Salaam Tanzania
 Tel: (255-51) 128-347
 Fax: (255-51) 112-894
 Email: tclb@raha.com

Mr. Peter Kapingu
 Cotton Coordinator
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 c/o Tanzania Cotton Lint and Seed Board
 P.O. Box 9161
 Dar Es Salaam Tanzania
 Tel: (255-51) 128-347
 Fax: (255-51) 112-894
 Email: tclb@raha.com

Mr. Thomas W. Fille
 Regulatory Manager
 Tanzania Cotton Lint and Seed Board
 P.O. Box 9161
 Dar Es Salaam Tanzania
 Tel: (255-51) 128-347
 Fax: (255-51) 112-894
 Email: tclb@raha.com

SWITZERLAND

Mr. Michael Borer
 General Manager
 Paul Reinhart Inc.
 709 N. Glenville, Suite 301
 Richardson TX 75081 USA
 Tel: (972) 301-3252
 Fax: (972) 301-3284
 Email: traders@paulreinhartinc.com

TANZANIA

Mr. Philibert Tirumanywa Magere
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 c/o Tanzania Cotton Lint and Seed Board
 P.O. Box 9161
 Dar Es Salaam Tanzania
 Tel: (255-51) 128-347
 Fax: (255-51) 112-894
 Email: tclb@raha.com

TURKEY

Mr. Ali Reza Oktay
 Head of Textile Department
 Turkish Republic Prime Ministry
 Undersecretary for Foreign Trade
 Ihracat Gen. Med.
 Ankara Emek 06510 Turkey
 Tel: (90-312) 212-8207
 Fax: (90-312) 212-8881

Mr. Nisim Amado
 Board Member
 Akdeniz Exporters Association
 Ataturk Caddesi Ticaret Borsasi
 Kat 6, no. 55
 Adana 01112 Turkey
 Tel: (90-322) 458-5273
 Fax: (90-322) 457-2075

Mr. Sebahattin Gazanfer
 Secretary General
 Secretariat of Aegean Exporter's Unions
 1375 Sok, no, 25/3
 Izmir Alsancak 36210 Turkey
 Tel: (90-232) 421-8699
 Fax: (90-232) 463-3041
 Email: eib01@egenet.com.tr

Mr. Yinal Yagan
 Directorate for Exports
 Turkish Republic Prime Ministry
 Undersecretary for Foreign Trade
 Ithracat Gen. Med.
 Ankara Emek 06510 Turkey
 Tel: (90-312) 212-8750
 Fax: (90-312) 212-8881

Mr. Trevor W. Craven
 Director General
 Liverpool Cotton Association, Ltd.
 620, Cotton Exchange Building
 Edmund Street
 Liverpool L3 9LH United Kingdom
 Tel: (44-151) 236-6041
 Fax: (44-151) 255-0174
 Email: staff@lca.org.uk

UGANDA

Mrs. Jolly K. Sabune
 Managing Director
 Cotton Development Organization
 P.O. Box 7018
 Kampala Uganda
 Tel: (256-41) 236-394
 Fax: (256-41) 232-975
 Email: cdo@starcom.co.ug

Mr. Nigel Meredith Jones
 Chairman
 The Meredith Jones Group
 1st Floor, Yorkshire House,
 Chapel Street
 Liverpool L3 9AG United Kingdom
 Tel: (44-151) 236-3563
 Fax: (44-151) 236-6699
 Email: nmj@amjons.co.uk

Dr. George Epieru
 Senior Research Officer
 National Agricultural Research Organization
 P.O. Box 295
 Entebbe Uganda
 Tel: (256-41) 232-968
 Fax: (256-41) 232-975

Dr. Derek Russell
 Senior Cotton Specialist
 Natural Resources Institute
 Pest Management Department
 The University of Greenwich
 Central Avenue
 Chatham Maritime
 Chatham Kent ME4 4TB United Kingdom
 Tel: (44-1634) 883-319
 Fax: (44-1634) 880-066
 Email: d.a.russell@gre.ac.uk

Dr. Lastus K. Serunjogi
 Principal Research Officer
 National Agricultural Research Organization
 P.O. Box 295
 Entebbe Uganda
 Tel: (256-45) 611-92
 Fax: (256-45) 614-44

UNITED STATES

UNITED KINGDOM

Mr. Julian Ebsworth
 Head of Section
 Department of Trade and Industry
 CGBPS 2 Directorate
 151, Buckingham Palace Rd.
 London SW1W 9SS United Kingdom
 Tel: (44-171) 215-1890
 Fax: (44-171) 215-5801
 Email: julian.ebsworth@trdv.dti.gov.uk

Mr. J. Lawrence Blum
 Director
 USDA/Foreign Agriculture Service
 Cotton, Oilseeds, Tobacco and Seeds Div.
 U.S. Department of Agriculture
 1400 Independence Ave., S.W.
 Stop 1050
 Washington DC 20250 USA
 Tel: (202) 720-9517
 Fax: (202) 690-1171
 Email: blum@fas.usda.gov

Mr. Ray Butler
 Editor
 Cotton Outlook
 458, New Chester Road
 Rock Ferry
 Birkenhead Merseyside L42 2AE United Kingdom
 Tel: (44-151) 644-6400
 Fax: (44-151) 644-8550
 Email: editor@cotlook.com

Mr. Wayne Bjorlie
 Director
 USDA
 Fibers Analysis
 Farm Service Agency
 1400 Independence Ave., S.W.
 Stop 0515
 Washington DC 20250 USA
 Tel: (202) 720-7954
 Fax: (202) 690-1346
 Email: wayne_bjorlie@wdc.fsa.usda.gov

Mr. Neal Gillen
Executive Vice President
American Cotton Shippers Association
1725 K Street, NW
Suite 1404
Washington DC 20006 USA
Tel: (202) 296-7116
Fax: (202) 659-5322

Mr. Kent Lanclos
Economist
National Cotton Council of America
1918 North Parkway
Memphis TN 38112 USA
Tel: (901) 274-9030
Fax: (901) 725-0510
Email: klanclous@cotton.org

Mr. Andrew Levin
Agricultural Economist
U.S. Department of Agriculture
Cotton, Oilseeds, Tobacco and Seeds Div.
1400 Independence Ave., S.W.
Stop 1050
Washington DC 20250 USA
Tel: (202) 720-9488
Fax: (202) 690-1171
Email: levina@fas.usda.gov

Mr. Joseph Walker
2nd. Vice President
American Cotton Shippers Association
Joseph Walker & Company
P.O. Box 11359
Columbia SC 29211 USA
Tel: (803) 799-5330
Fax: (803) 799-5334

UZBEKISTAN

Mr. Vladimir Y. Radzhapov
Deputy Minister
Ministry of Foreign Economic Relations
75, Buyuk Ipak Yuly St.
Tashkent 700077 Uzbekistan
Tel: (998-712) 689-264
Fax: (998-712) 687-477

Mr. Mirakmat Mirabzalov
Chief of Department
Ministry of Foreign Economic Relations
75, Buyuk Ipak Yuly St.
Tashkent 700077 Uzbekistan
Tel: (998-712) 687-635
Fax: (998-712) 687-727

Mr. Shoir S. Gulyamov
Chief of Division
Uzhlopkopromsbyt Association
8-A, Sr. Rustaveli Stre.
Tashkent 700070 Uzbekistan
Tel: (998-712) 560-754
Fax: (998-712) 560-285

Mr. Valeriy Ustyugin
First Deputy Director
Uzbek Center
Certification of Cotton Fiber
M. Ouighour Street
Kizil Sharq Drive 109
Tashkent 700070 Uzbekistan
Tel: (998-712) 430-665
Fax: (998-712) 432-658

ZIMBABWE

Mr. Pascal Mpunzwana
General Manager
The Cotton Company of Zimbabwe
P.O. Box 2697
Harare Zimbabwe
Tel: (263-4) 739-061
Fax: (263-4) 753-854
Email: cottco@harare.iafrica.com

Mr. Rockie Mutenha
Acting General Manager
The Cotton Company of Zimbabwe
Western Division
P.O. Box 192
Kadoma Zimbabwe
Tel: (263-68) 2645
Fax: (263-68) 2565
Email: cottco@harare.iafrica.com

Mr. Douglas Pascoe
Chief Executive
Commercial Cotton Grower's Association
P.O. Box E.H. 191
Emerald Hill
Harare Zimbabwe
Tel: (263-4) 309-845
Fax: (263-4) 309-844
Email: ccga@samara.co.zw

OBSERVERS**MEMBER COUNTRIES****ARGENTINA**

Mr. Jorge Mineiro e Silva
 Director
 Grupo Espritu Santo
 Tucumán 540, Piso 20, Ofic. F
 Buenos Aires 1049 Argentina
 Tel: (54-1) 328-5001
 Fax: (54-1) 328-5001
 Email: tcfsa@sudnet.com.ar

Mr. Alejandro Valeiro
 Agricultural Resarch Coordinator
 INTA
 Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria
 C.C. 11
 Famaillá
 Tucumán 4132 Argentina
 Tel: (54-863) 610-48
 Fax: (54-863) 615-46
 Email: avaleiro@inta.gov.ar

BOLIVIA

Mr. Ernesto Antelo Carrasco
 Gerente
 Boltrade
 Santa Cruz Bolivia

Mr. Joaquín Antequera Peña
 Santa Cruz Bolivia

Mr. Juan Manuel Arias Castro
 Gerente
 CADEX
 Santa Cruz Bolivia

Mr. Juan Carlos Baldomar C.
 Productor
 Santa Cruz Bolivia

Mr. Luis Mario Barrios
 Bolivia

Mrs. María Eugenia Becerra Céspedes
 Cámara Agropecuaria del Oriente
 Santa Cruz Bolivia

Mr. Alejandro Bendeck
 Bolivia

Mr. Luis Bodani
 Bolivia

Mr. Carmelo Caballero Contreras
 Asociación Nacional de Productores de Algodón
 ADEPA
 Av. Cumani # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Manuel Deschibacher
 Bolivia

Mr. Armando Díaz
 Bolivia

Mr. John Ferranfino
 Bolivia

Mr. Oscar Fluir
 Técnico
 Asociación Nacional de Productores de Algodón
 ADEPA
 Av. Cumani # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Claus G. Schielf
 Bolivia

Mr. Stephen Green
 Bolivia

Mr. Erwin Greminger Durán
 Productor
 Santa Cruz Bolivia

Mr. Armando Gómez
 Asociación Nacional de Productores de Algodón
 ADEPA
 Av. Cumani # 10
 Santa Cruz Bolivia
 Tel: (591-3) 466-264
 Fax: (591-3) 466-267
 Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. José Luis Landivar
Bolivia

Mr. Juan Landivar Bowles
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani # 10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466 267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Clovis López Justiniano
Productor
Santa Cruz Bolivia

Mr. Ricardo Malky Hernández
Productor
Santa Cruz Bolivia

Mr. César Median García
Gerente
United Agri-Products (UAP)
Santa Cruz Bolivia

Mr. Juan Carlos Medina
Bolivia

Mr. Ernesto Monasterio Nieme
CEIBO
Santa Cruz Bolivia

Mr. Ramiro Monje Calderón
Bolivia

Mr. Ciro Montaña R.
Productor
Santa Cruz Bolivia

Mr. Hugo Moreno Reyes
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani # 10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466 267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Manuel Jesús Oliva Rivero
Encargado Progama Algodón
SEMEXA
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 882-018
Fax: (591-3) 882-019

Mr. Hugo Patzi Ortiz
Bolivia

Mr. Federico Paz Limpas
Bolivia

Mr. Wálter Peláez R.
Gerente Comercial
Hilandería Santa Mónica
Santa Cruz Bolivia

Mr. Miguel Rada
Bolivia

Mr. Luis Redin
Bolivia

Mr. Guillermo Ribera Cuellar
Gerente
Cámara Agropecuaria del Oriente
Santa Cruz Bolivia

Mr. Armando Roca Serrano
Productor
Santa Cruz Bolivia

Mr. José Roca Simone
Productor
Santa Cruz Bolivia

Mr. Joselino Roca Steimbach
Desmotadora Santa Mónica
Santa Cruz Bolivia

Mr. José Luis Rodríguez
Técnico
Asociación Nacional de Productores de Algodón
ADEPA
Av. Cumani # 10
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-264
Fax: (591-3) 466 267
Email: adepa@ns.panacu.com

Mr. Gary Rodríguez Alvarez
Gerente
IBCE
Santa Cruz Bolivia

Mr. Nelson Ríos A.
Gerente
CIBA-GEIGY Services, S.A.
Santa Cruz Bolivia

Mr. José Luis San Juan
Agropecuaria San Juan
Santa Cruz Bolivia

Mrs. Isabel San Juan Barrios
Agropecuaria San Juan
Santa Cruz Bolivia

Mr. Demetrio Sonuco
Bolivia

Mr. Oscar Sosa González
Bolivia

Mr. Wálter Tarradelles V.D.
Desmotadora El Dorado
Santa Cruz Bolivia

Mr. Hugo Teodovich
Bolivia

Mr. Mario Erwin Vaca Díez
Productor
Santa Cruz Bolivia

Mr. Roger Vaca Díez
Santa Cruz Bolivia

Mr. Sergio J. Vaca Díez
Cámara Agropecuaria del Oriente
Santa Cruz Bolivia

Mr. Fernando Valdivia Antisali
Cámara Agropecuaria del Oriente
Santa Cruz Bolivia

Mr. Fernando Viacaba
CEIBO
Santa Cruz Bolivia

Mr. Humberto Viacava Roca
Gerente
Pentagro
Santa Cruz Bolivia

Mr. William de las Muñecas
Gerente
Desmotadora Cañada Larga
Santa Cruz Bolivia

Mr. Pastor del Castillo López
CEIBO
Santa Cruz Bolivia

BRAZIL

Mr. Fernando Lyra Porto
Gerente
Ecom - Algodon
Dr. Chucri Zaidan , 80, 4º Piso
Sao Paulo Brazil
Tel: (55-11) 550-88431
Fax: (55-11) 550-88492
Email: fporto@ecomtrading.com

Mr. Fernando L. Pinczowski
Director-President
Murray Piratininga, Ltd.
Rua Dr. Eduardo Goncalves, 38
Mooca
Sao Paulo 03110-060 Brazil
Tel: (55-11) 608-4834
Fax: (55-11) 291-4003
Email: murray@uol.com.br

Mr. Hans Jorg Ruckriem
Representative
Volkart Cotton Ltd.
Rua Indore 260
Sao Paulo 04910-010 Brazil
Tel: (55-11) 551-44922
Fax: (55-11) 551-46365
Email: volkart@ibm.net

EGYPT

Mr. Samir Awadalla
Commercial Sector
Cotton & International Trade Co.
25, El Horreya Avenue
Alexandria Egypt
Tel: (20-3) 493-1099
Fax: (20-3) 492-2699

Mr. Mohamed A. El-Tabbakh
Head of Supply and Import Sector
Textile Industries Holding Co.
40, Safia Zaghloul Street
Alexandria Egypt
Tel: (20-3) 482-3493
Fax: (20-3) 484-7498

Mr. Mohamed Montasser
Managing Director
Talaat Harr Cotton Company
12, Kamel El-Kelany St.
Bab Sharki
Alexandria Egypt
Tel: (20-3) 495-0607
Fax: (20-3) 495-0606
Email: talaath@cns-egypt.com

Mr. El Sayed F. Nasr
Chairman & Managing Director
Al Kahira Cotton Co.
12, Mohamed Talaat Nooman Street
Alexandria Egypt
Tel: (20-3) 480-5418
Fax: (20-3) 480-9975

Ms. Nihal Shoukry
Reporter
El Ahram Newspaper
Galah Street
Cairo Egypt
Tel: (20-2) 355-1204
Fax: (20-2) 354-8337

ITALY

Mrs. Ingeborg Galanti Kulle
Executive
Francesco Parisi Co.
Via Torino, 65
Venice 30172 Italy
Tel: (390-41) 290-7506
Fax: (390-41) 531-7799

KOREA, REP. OF

Mr. Sang-Keon Lee
General Director
DAEWOO Corp.
Tashkent Br.
Furkat Str. Bld. 1
1st. Block, 8th Floor
Tashkent Uzbekistan
Tel: (998-71) 185-0012
Fax: (998-71) 120-6509
Email: dwctas@silk.org

PARAGUAY

Mr. Bertrand Gayet
Vice Presidente
Ecom - Algodón
Rca Argentina 1516 - Villa Morra
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 607-911
Fax: (595-21) 607-898
Email: bgayet@ecomtrading.com

Mr. Peter Graham
Manager
Weil Brothers - Cotton, Inc.
Casilla de Correo 13078
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 612-804
Fax: (595-21) 660-877
Email: alsesa@pla.net.py

SWITZERLAND

Mr. Laurent Peyre
Directeur Commercial
Cotton Distributors Incorporated
17, rue Villamont
Lausanne 1005 Switzerland
Tel: (41-21) 341-1370
Fax: (41-21) 341-1371
Email: 217-3101@mcimail.com

TURKEY

Mr. Brian Giraud
Izmir Pamuk Mensucati
1201 SK #11
Halkapinar
Izmir Turkey
Tel: (90-232) 433-4391
Email: briang@ren.com.tr

UNITED STATES

Dr. Dean Ethridge
Director
Texas Tech University
International Textile Center
P.O. Box 5888
Lubbock TX 79408-5888 USA
Tel: (806) 747-3790
Fax: (806) 747-3796
Email: d.ethridge@ttu.edu

Mr. Roger Fermon
President
Continental Eagle Corporation
201 Gin Shop Hill Road
P.O. Box 1000
Prattville AL 36067 USA
Tel: (334) 365-8811
Fax: (334) 365-3308
Email: international@coneagle.com

Dr. Kater Hake
Vice President
Delta and Pine Land International
200 N. Main
Scott Mississippi MS 38772 USA
Tel: (601) 742-4732
Fax: (601) 742-4755
Email: katerh%202-2946@mcimail.com

Mr. Levi Mansur
International Sales Representative
Stoneville Pedigreed Seed Co.
6625 Lenox Park Drive
Suite 117
Memphis TN 38115 USA
Tel: (901) 375-5800
Fax: (901) 375-5860
Email: lthompson@stoneville.com

Mr. David E. Mrozinski
Vice President
Continental Eagle Corporation
International Sales
201 Gin Shop Hill Road
P.O. Box 1000
Prattville AL 36067 USA
Tel: (334) 365-8811
Fax: (334) 365-3308
Email: international@coneagle.com

Mr. Steffano Pallozzi
General Manager
The Montgomery Co. Inc.
Latin America Operations
7421 SW 56 Street
Miami FL 33155 USA
Tel: (305) 668-6131
Fax: (305) 668-9031
Email: rosybp53@bellsouth.net

Mr. Thomas Plato
President
Plato Industries Inc.
2020 Holmes Rd.
Houston TX 22045 USA
Tel: (713) 979-0406
Fax: (713) 795-4665
Email: plato@nol.net

Ms. Stacy Plato
Customer Service Manager
Plato Industries, Inc.
2020 Holmes Road
Houston TX 77045 USA
Tel: (713) 797-0406
Fax: (713) 795-4665
Email: plato@nol.net

Mr. Craig Rohrbach
International Regional Sales Manager
Continental Eagle Corporation
International Sales
201 Gin Shop Hill Road
P.O. Box 1000
Prattville AL 36067 USA
Tel: (334) 365-8811
Fax: (334) 365-3308
Email: international@coneagle.com

Mr. Raymond Rude
Continental Eagle Corporation
International Sales
201 Gin Shop Hill Road
P.O. Box 1000
Prattville AL 36067 USA
Tel: (334) 365-8811
Fax: (334) 365-3308
Email: international@coneagle.com

Mr. William Simmons
International Sales Representative
Lummus Corporation
712 10th Avenue
P.O. Box 1260
Columbus GA 31901 USA
Tel: (706) 322-4511
Fax: (706) 322-3679
Email: Cottongin@worldnet.att.net

Mr. William Spencer
Editor
Cotton International
65 Germantown Court, Suite 220
Memphis TN 38018 USA
Tel: (901) 756-8822
Fax: (901) 756-8879
Email: cottongrower@earthlink.net

Mr. Rogers Varner
President
Varner Brothers
Trading and Research
325 Cotton Row
Cleveland MS 38732 USA
Tel: (601) 846-6636
Fax: (601) 843-6015
Email: varner@tecinfo.com

OBSERVERS

INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

CICCA

Mr. Trevor W. Craven
Secretary
CICCA
620, Cotton Exchange Building
Edmund Street
Liverpool L3 9LH United Kingdom
Tel: (44-151) 236-6041
Fax: (44-151) 255-0174
Email: staff@lca.org.uk

EUROPEAN UNION

Ms. Teresa Landivar de Ursic
Asesora Económica y Financiera
Delegación de la Comisión Europea
Ave. Sánchez Lima, no. 2440
Plaza Abaroa
La Paz 10747 Bolivia
Tel: (591-2) 410-088
Fax: (591-2) 414-089
Email: delcebol@caoba.entelnet.bo

CIRAD-CA

Mr. Jean-Louis Belot
Cotton Breeder
CIRAD-CA
c/o Embassy of France
Ave. España, 893
Asunción Paraguay
Tel: (595-21) 661-310
Fax: (595-21) 661-310
Email: belot@infonet.com.py

FAO

Mr. Shangnan Shui
Commodity Specialist
FAO
Commodities and Trade
Via delle Terme di Caracalla
Rome 00100 Italy
Tel: (39-6) 570-52858
Fax: (39-6) 570-54495
Email: shangnan.shui@fao.org

Mr. Jean-Philippe Deguine
Head of Cotton Program
CIRAD-CA
Avenue Agropolis
B.P. 5035
Montpellier Cedex 1 34032 France
Tel: (33-4) 6761-5876
Fax: (33-4) 6761-5666
Email: deguine@cirad.fr

INTERNATIONAL TEXTILE MANUFACTURERS FEDERATION

Mr. Timothy J. Pearson
Official
ITMF
Am Schanzengraben, 28
Postfach CH-8039
Zurich CH-8039 Switzerland
Tel: (41-1) 201-7080
Fax: (41-1) 201-7134
Email: secretariat@itmf.org

Mr. Jean-Luc Hofis
Cotton Adviser
CIRAD-CA
Project Manager
Ave. Cumani # 10
Casilla 6242
Santa Cruz Bolivia
Tel: (591-3) 466-265
Fax: (591-3) 466-267

WORLD BANK

Mr. John Baffes
Economist
World Bank
Prospects Group (Commodities Team)
1818 H St. NW, MC 4-817
Washington DC 20433 USA
Tel: (202) 458-1880
Fax: (202) 522-2578
Email: jbaffes@worldbank.org

OBSERVERS**NON-MEMBER COUNTRIES****BARBADOS**

Dr. Orville Wickham
Agronomist/Plant Breeder
Ministry of Agriculture and Rural Development
Dept. of Rural Development
P.O. Box 505
Graeme Hall
Christ Church Barbados (W. Indies)
Tel: (246) 428-4150
Fax: (246) 420-8444

CANADA

Dr. Ismail Deif
President
Batex Inc.
Canadian/USA Incorp.
Rawson Court
P.O. Box N-915
Nassau Bahamas
Tel: (242) 325-1810
Fax: (242) 328-1812
Email: batex@mail.batelnet.bs

Mrs. Judy Deif
Batex Inc.
Canadian/USA Incorp.
Rawson Court
P.O. Box N-915
Nassau Bahamas
Tel: (242) 325-1810
Fax: (242) 328-1812
Email: batex@mail.batelnet.bs

COSTA RICA

Mr. Patrick Deprez
President
Compañía Algodonera, S.A.
"COMALSA"
P.O. Box 620-1250
Escazu
San José Costa Rica
Tel: (506) 289-8082
Fax: (506) 228-2022
Email: comalsa@sol.racsa.co.cr

ECUADOR

Mr. Hernán Ayora
General Director
FUNALGODON
Km. 4, Vía Portoviejo
Santa Ana Portoviejo Ecuador
Tel: (593-5) 638-242
Fax: (593-5) 638-240

NIGERIA

Ms. Evelyn Nwachukwu
Principal Commercial Officer
Federal Ministry of Commerce & Tourism
Trade Fair Complex, Badagry Expressway
P.M.B. 12514
Marina, Lagos Nigeria
Tel: (234-9) 234-2770
Fax: (234-9) 234-1541

PERU

Mr. Luis Fernando Helguero González
Commercial Manager
Romero Trading, S.A.
Calle Chinchón no. 944, piso 7
San Isidro
Lima Perú
Tel: (51-1) 422-9420
Fax: (51-1) 422-9421
Email: lhelguero@gromero.com.pe

Mr. Gonzalo Prialé
Presidente
Instituto Peruano del Algodón
Av. J.A. Pezet, 1965
Vulcano, Ate
Lima 17 Perú
Tel: (51-1) 264-0011
Fax: (51-1) 264-0173
Email: coralsa@telematic.edu.pe

TAJIKISTAN

Mr. Nurullo Komilov
 General Director
 Tajik Republic Cotton Exchange
 Rudaki Street, no. 44
 Dushanbe 734025 Tajikistan
 Tel: (7-3772) 215-679
 Fax: (7-3772) 211-483
 Email: director@cotton.td.silk.org

TOGO

Mr. Tchambakou Ayassor
 General Director
 Société Togolaise du Coton
 B.P. 3553
 Lome Togo
 Tel: (228) 400-201
 Fax: (228) 224-957

Mr. Arateme Silah
 Directeur Commercial
 Société Togolaise du Coton
 B.P. 3553
 Lome Togo
 Tel: (228) 400-201
 Fax: (228) 224-957

SECRETARY GENERAL

Dr. Lawrence H. Shaw

SECRETARIAT

Dr. Terry Townsend
 Statistician

Dr. M. Rafiq Chaudhry
 Head, Technical Information Section

Mr. Carlos Valderrama
 Economist

Mr. Andrei Guitchounts
 Economist

Mr. John Mulligan
 Manager, Information Systems

Mr. Federico Arriola
 Administrative Officer

Ms. Carmen S. León
 Bilingual Assistant

Mr. Guillermo Baserva
 Spanish Interpreter
 P.O. Box 99
 Orlean, VA 20128 USA
 Tel: (540) 364-3711
 Fax: (540) 364-7332

Mr. Vladimir Goldgor
 Russian Interpreter
 5500 Friendship Blvd.
 Suite 923 N
 Chevy Chase, MD 20815 USA
 Tel: (301) 718-7134
 Fax: (301) 718-0114

Mr. Manning Hudson
 French Interpreter
 P.O. Box 507
 Cerrillos, NM 87010 USA
 Tel: (505) 660-4363

Ms. Shuckran Kamal
 Arabic Interpreter
 P.O. Box 305
 Vienna, VA 22183 USA
 Tel: (703) 242-0740
 Fax: (703) 242-0750

Ms. Mokha Laget
 French Interpreter
 P.O. Box 507
 Cerrillos, NM 87010 USA
 Tel: (505) 660-4363

Mr. Eugene Ostrovsky
 Russian Interpreter
 12625 Thunder Chase Dr.
 Reston, VA 22071 USA
 Tel: (703) 435-1975
 Fax: (703) 481-3772

Mr. Magdy Rizk
 Arabic Interpreter
 4527 Windson Arms Ct.
 Annadale, VA 22003 USA
 Tel: (703) 642-8843
 Fax: (703) 642-5212

Ms. María Crisitina Quesada
 Spanish Interpreter
 Calle Teque Teque
 Residencias Monterrey, Torre A, 9A
 Colinas de la California
 Caracas, 1070 Venezuela
 Tel: (58-2) 256-3776
 Fax: (58-2) 256-3776

ORGANIZING COMMITTEE

Mr. Jaime Velasco
 Mr. Mladen Vranjican
 Mr. Ricardo Arana
 Mr. Carlos Arce
 Ms. Diana Bendeck de V.
 Mr. Armando Díez
 Mr. Raul Flor
 Mr. Salomón Gómez
 Ms. Claudia Paccieri
 Mr. Roberto Paz

SUPPORT STAFF IN BOLIVIA

Ms. Elizabeth Eklund de J.
 Ms. Tatiana Monje de B.
 Ms. Dominique Antelo
 Ms. Ximena Antelo
 Ms. Verushka Arias
 Ms. Vannia Busch
 Ms. Leda de Chazal
 Mr. Ewin Dorado
 Ms. Claudia Gutiérrez
 Ms. Patricia Ortiz
 Ms. Roxana Ortiz
 Ms. Lorena Otero
 Ms. Lorena Santos
 Ms. Leny Saucedo